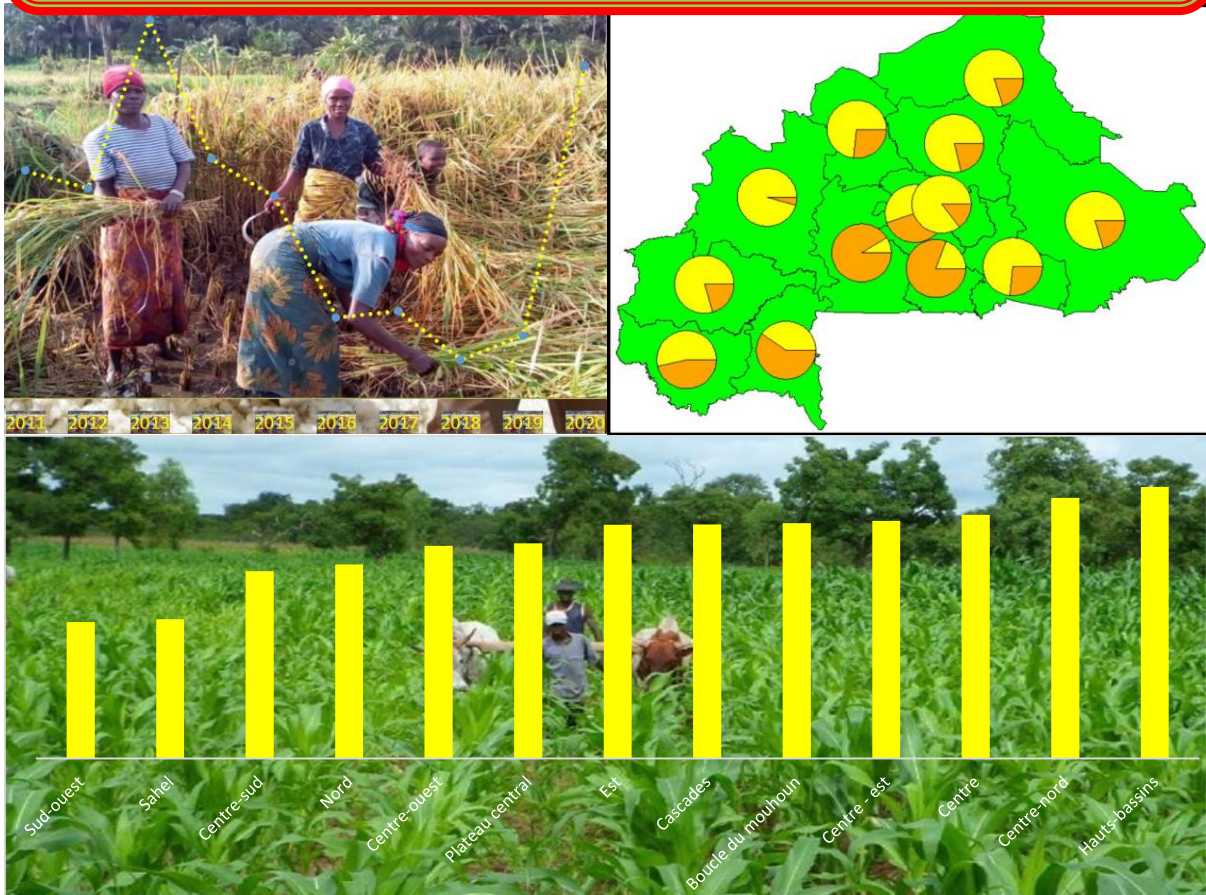


SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES

DIRECTION DES STATISTIQUES SECTORIELLES

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'AGRICULTURE 2020



Jun 2021

Version définitive

AVANT PROPOS



Le Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles, a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques agricoles du Burkina Faso, le tableau de bord statistique 2020. Cette publication figure parmi les activités de la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles. Elle constitue une activité prioritaire dans l'ensemble du Système Statistique (SSN) et a pour objectif d'analyser les indicateurs derivant de l'annuaire statistiques 2020 permettant ainsi d'expliquer les données et d'indiquer les dérives constatées dans le secteur c'est-à-dire les écarts des résultats et performances atteints par rapport aux cibles de gouvernance.

La série de données du présent annuaire présentée sous forme de tableaux de 2011 à 2020 l'est selon deux niveaux de désagrégation : régional et national. Il contient essentiellement les données de production, superficie, rendement, intrants agricoles, population agricole, cheptel rattaché aux ménages agricoles, dépenses publiques agricoles, etc. provenant essentiellement de l'Enquête Permanente Agricole (EPA), du Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (MAFAP) et du Recensement Général de l'Agriculture (RGA-2006-2010).

Il est organisé en chapitres et selon les programmes budgétaires du département tout en couvrant l'agriculture pluviale, l'élevage, l'arboriculture et la pêche mais aussi la sécurité alimentaire et les prix des produits céréaliers.

Je saisis l'occasion pour adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment les structures ayant fourni les données à la DGESS pour son élaboration.

Tout en espérant que ce document réponde à vos attentes en dépit des efforts consentis pour son élaboration, nous demeurons convaincus qu'il peut encore comporter des insuffisances et des imperfections. Ainsi, vos critiques et suggestions sont les bienvenues aux adresses maah-dss-ssaa@yahoogroupes.fr ou dss.maah.saa@gmail.com en vue de parfaire les éditions à venir.

Le Ministre de l'Agriculture et des
Aménagements Hydro-agricoles



Salifou OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APFR	Attestation de possession foncière rurale
CAP-M	Centre-Agricole Polyvalent de Matourkou
CH	Analyse du Cadre harmonisé
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols
CPSA	Comité de Prévision de la Situation Alimentaire
DGAHDI	Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie rurale
DPPO	Direction de la Prospective et de la Planification Opérationnelle
DSS	Direction des Statistiques Sectorielles
EPA	Enquête Permanente Agricole
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
Kg	Kilogramme
Kg/Hbt	Kilogramme par habitant
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MAFAP	Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires
NPK	Nitrate, phosphore, Potassium
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNSR	Programme National du Secteur Rural (2016-2020)
PRSPV	Plan de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDR	Stratégie du Développement Rural (2016-2025)
SIM	Système d'Informations des Marchés
SISA	Système d'Informations sur la Sécurité Alimentaire
SONAGESS	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire
SSN	Système Statistique National
TCBC	Taux de couverture des besoins céréaliers
t/ha	Tonnes par hectare

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

P075

Graphique 075. 1 : Superficie des plaines et basfonds aménagés (en ha).....	2
Graphique 075. 2 : Superficie des nouveaux bas-fonds aménagés (en ha).....	3
Graphique 075. 3 : Superficie des terres irriguées (en ha).....	4
Graphique 075. 4 : Indice de la superficie du riz de saison sèche de base 100 en 2010.....	4
Graphique 075. 5 : Part de l'irrigation dans la production totale de riz et de maïs	5
Graphique 075. 6 : Part de la superficie Sous CES/DRS dans la superficie totale (en %).....	6
Graphique 075. 7 : Taux de récupération des terres entre 2011 et 2020	7
Graphique 075. 8 : Part de la superficie aménagée du maïs dans la superficie totale (en %).....	8
Graphique 075. 9 : Part de la superficie aménagée du riz dans la superficie totale (en %)	8
Graphique 075. 10 : Nombre de motopompes mis à disposition des producteurs (en unité).....	9

P076

Graphique 076. 1 : Evolution du disponible céréalier apparent (kg/hbt).....	11
Graphique 076. 2 : Prix moyen au consommateur des produits céréaliers (en F CFA).....	12
Graphique 076. 3 : Proportion des ménages à la consommation alimentaire acceptable (%)	13
Graphique 076. 4 : Score de diversité alimentaire des ménages agricole	14
Graphique 076. 5 : Evolution de la proportion des ménages non autonomes (en %)	15
Graphique 076. 6 : Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménages (en %)....	15
Graphique 076. 7 : Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers des ménages (en %).....	16
Graphique 076. 8 : Phase d'insécurité alimentaire des provinces en situation projetée.....	17

P077

Graphique 077. 1 : Taux d'accès des ménages au crédit (%)	20
Graphique 077. 2 : Evolution du taux de commercialisation des produits céréaliers (en %)	21
Graphique 077. 3 : Taux de commercialisation des produits agricoles de rente (en %).....	22
Graphique 077. 4 : Taux de commercialisation des autres produits agricoles vivriers (en %).....	22
Graphique 077. 5 : Taux de commercialisation des autres produits agricoles vivriers (en %).....	23
Graphique 077. 6 : Evolution du nombre moyen d'actifs agricoles par ménage.....	24
Graphique 077. 7 : Taille moyenne des ménages économiques agricoles.....	24
Graphique 077. 9 : Taux d'alphabétisation de la population agricole de plus de 7 ans (en %)	25

P078

Graphique 078. 1 : Proportion des superficies ayant bénéficié des intrants agricoles (en %).....	28
Graphique 078. 2 : Evolution des doses d'intrants appliquées de 2011 à 2020 (en kg/ha).....	29
Graphique 078. 3 : Dose nette du NPK appliquée par culture au plan national (en kg/ha)	30
Graphique 078. 4 : Dose nette de l'urée (kg/ha).....	31
Graphique 078. 5 : Evolution de la dose nette de fumure organique par culture (en t/ha)	32
Graphique 078. 6 : Taux d'accroissement de la production céréalière (en %)	33
Graphique 078. 7 : Taux d'accroissement de la production de coton (en %).....	34
Graphique 078. 8 : Taux d'accroissement de la production de niébé (en %)	35
Graphique 078. 9 : Taux d'accroissement de la production d'igname et de patate (%).....	35
Graphique 078. 10 : Taux d'accroissement de la production des oléagineux (%).....	36
Graphique 078. 11 : Indice de diversification des productions agricoles	37
Graphique 078. 12 : Part des jeunes de 18 à 35 ans dans la production nationale (%)	37
Graphique 078. 13 : Part de la production céréalière de 2020 selon l'âge des producteurs (%).....	38
Graphique 078. 14 : Part des superficies exploitées par tranche d'âge des producteurs (%)	39
Graphique 078. 15 : Part des productions de riz réalisées par les femmes (%).....	39
Graphique 078. 16 : Part des superficies exploitées par les femmes (%).....	40
Graphique 078. 17 : Evolution de la production céréalière de 2011 à 2020 (en tonne)	41
Graphique 078. 18 : Evolution de la production des cultures de rente (en tonne)	41

<i>Graphique 078. 19 : Evolution de la part des femmes dans la production des autres cultures vivrières (%).....</i>	<i>42</i>
<i>Graphique 078. 20 : Proportion des producteurs utilisant la semence améliorée (en %).....</i>	<i>43</i>
<i>Graphique 078. 21 : Proportion de ménages utilisant le NPK (%).....</i>	<i>44</i>
<i>Graphique 078. 22 : Proportion de ménages utilisant l'urée et NPK (%).....</i>	<i>45</i>
<i>Graphique 078. 23 : Proportion de ménages utilisant l'urée, le NPK et la semence améliorée (%)....</i>	<i>45</i>
<i>Graphique 078. 24 : Taux de labour des superficies agricoles (en %).....</i>	<i>46</i>
<i>Graphique 078. 25 : Taux de possession des animaux de traction par les ménages (en %).....</i>	<i>47</i>
<i>Graphique 078. 26 : Proportion des femmes utilisant le labour attelé (%).....</i>	<i>48</i>
<i>Graphique 078. 27 : Proportion des femmes utilisant le labour motorisé (%).....</i>	<i>48</i>
<i>Graphique 078. 28 : Evolution des rendements des cultures céréalières de 2011 à 2020 (en kg/ha) ..</i>	<i>49</i>
<i>Graphique 078. 29 : Evolution des rendements des cultures de rente de 2011 à 2020 (en kg/ha)</i>	<i>50</i>
<i>Graphique 078. 30 : Superficie moyenne par actif jeunes (ha).....</i>	<i>51</i>
<i>Graphique 078. 31 : Proportion des jeunes producteurs utilisant la semence améliorée (en %).....</i>	<i>52</i>
<i>Graphique 078. 32 : Proportion des jeunes producteurs utilisant le NPK et UREE (en %)</i>	<i>52</i>
<i>Graphique 078. 33 : Taux d'utilisation du tracteur (%).....</i>	<i>53</i>
<i>Graphique 078. 34 : Proportion des producteurs utilisant les bonnes pratiques (%)</i>	<i>54</i>
<i>Graphique 078. 35 : Part des superficies exploitées sous traitement phytosanitaire (en %).....</i>	<i>55</i>
<i>Graphique 078. 36 : Encadrement et appuis conseils (en %).....</i>	<i>56</i>
P079	
<i>Graphique 079. 1 : Proportion de ménages appartenant aux OP (%)</i>	<i>58</i>
<i>Graphique 079. 2 : Proportion des superficies sécurisées par un acte formel (en %)</i>	<i>59</i>
<i>Graphique 079. 3 : Structure des principaux modes d'acquisition des parcelles des femmes (%)</i>	<i>60</i>
P080	
<i>Graphique 080. 1 : Budget alloué à l'agriculture (Milliards F CFA)</i>	<i>xv</i>
<i>Graphique 080. 2 : Effectif du personnel par categorie.....</i>	<i>xvi</i>
<i>Graphique 080. 3 : Nombre d'agents d'encadrement formés au CAP-M.....</i>	<i>xvi</i>

RESUME

Le tableau de bord 2020 des statistiques agricoles analyse l'évolution des indicateurs clés du secteur de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles sur la dernière décennie (2011 à 2020). Les thématiques des indicateurs abordés sont en rapport avec le genre et la catégorie d'âge et concernent l'aménagement agricole, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'économie agricole, le développement durable des productions agricoles, la sécurisation foncière, la formation professionnelle agricole et l'organisation du monde rural ainsi que le pilotage du secteur agricole. Les indicateurs de productivité (aménagement du capital foncier) générale et particulièrement en riz indiquent une amélioration de la situation agricole en 2020 par rapport à 2019 et une stagnation des rendements céréaliers sur la période sous revue malgré une hausse importante en 2020. Les caractères peu mécanisé et extensif de l'agriculture du Burkina Faso sont maintenus en dépit des efforts d'intensification entrepris ces dernières années dont la distribution électronique des intrants et équipements agricoles en 2020. L'utilisation particulière des engrais minéraux se fait globalement sur fond de faible dosage en deçà des normes agronomiques recommandées par la recherche au Burkina Faso. La souveraineté alimentaire en matière de céréales s'est renforcée en 2020 par rapport à 2019 (39% des ménages sont autonomes) et les spéculations ont été plus diversifiées pour plus de sécurité alimentaire. Enfin, les prix des principales céréales sont en hausse par rapport à 2019, conduisant à une dégradation de la situation alimentaire des ménages qui accéderont plus difficilement aux produits céréaliers. On retient également que 2 ménages sur 25 sont dépossédés de leurs animaux de traction en 2020 en grande partie lié à l'insécurité. Les femmes et les jeunes de 18-35 ans ont de moins en moins accès à la terre et aux intrants agricoles.

CONTEXTE

Les années 1969 et 1973 ont été marquées par des sécheresses ayant conduit à la naissance de crises alimentaires. Ces crises ont alimenté la nécessité de la mise en place de structures chargées de la sécurité alimentaire et du plaidoyer auprès des donateurs. L'objectif est de porter secours le plus rapidement possible aux populations sinistrées, essentiellement rurales et dont le besoin d'assistance est renforcé dans le contexte actuel du Burkina Faso marqué par l'insécurité qui a entraîné le déplacement des populations de certaines zones rurales du pays depuis 2020. De plus, le deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR 2), volet rural du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020, contribuera à la mise en œuvre du plan avec pour objectif général l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Dans le cadre de la gouvernance de la sécurité alimentaire, le Système d'Informations sur la Sécurité Alimentaire (SISA) à travers le système permanent de statistiques agricoles, qui est chargé de la collecte, du traitement, de la centralisation et de la diffusion des statistiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, jouera un rôle central.

Toutefois, la question de la qualité des statistiques demeure un objectif technique de la DGESS/MAAHM particulièrement en ce qui concerne leur pertinence, leur accessibilité et leur interprétabilité. Cette qualité pouvant s'appréhender à travers la satisfaction des utilisateurs, la prise en compte de leurs besoins s'impose à toute structure productrice de données.

En vue de diffuser les informations chiffrées sur l'agriculture et l'alimentation à l'endroit des utilisateurs pour leurs prises de décisions, la DGESS élabore un tableau de bord statistique de l'agriculture en vue d'accompagner l'annuaire statistique et de donner plus de sens à son contenu. Cet outil, qui est un outil de pilotage et de planification pour le secteur, fait une analyse des indicateurs essentiels sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et se veut plus accessible car illustré par des représentations commentées de tableaux, de graphiques et de cartes.

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	ii
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	iii
CONTEXTE	vi
P075 : AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES	1
75.1. L'aménagement des plaines et basfonds agricoles	2
75.2. Les efforts annuels d'aménagement des bas-fonds agricoles	2
75.3. Le niveau d'irrigation des terres agricoles	3
75.4. Les efforts annuels d'irrigation des terres agricoles	4
75.5. La portée de la production irriguée	5
75.6. Utilisation des techniques CES/DRS.....	6
75.7. Récupération des terres dégradées.....	7
75.8. Place du maïs dans l'aménagement des terres agricoles (plaines et bas-fonds)	7
75.9. Place du riz dans l'aménagement des terres agricoles (plaines et bas-fonds)	8
P076 : PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES	10
76.1. Disponibilité céréalière nationale	11
76.2. Accessibilité des produits céréaliers.....	11
76.3. Consommation alimentaire des ménages agricoles	12
76.4. Diversification alimentaire dans les ménages agricoles	13
76.5. Autonomie céréalière des ménages	14
76.6. Dépenses alimentaires des ménages agricoles.....	15
76.7. Couverture des besoins céréaliers des ménages	16
76.8. Phases d'insécurité alimentaire des provinces.....	17
76.9. Réponses à l'insécurité alimentaire	18
P077 : ECONOMIE AGRICOLE	19
77.1. Accessibilité des ménages au crédit agricole	20
77.2. Commercialisation des productions céréalières (mil, maïs, riz, fonio, sorgho).....	20

77.3.	Commercialisation des productions de rentes (coton, arachide, sésame, soja)	21
77.7.	Population agricole.....	24
77.9.	Age et main d'œuvre agricole	26
P078 : DEVELOPPEMENT DURABLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES		27
78.1.	Utilisation des intrants sur les exploitations familiales	28
78.3.	Cultures et application du NPK.....	30
78.4.	Application de l'urée	31
78.5.	Application de la fumure organique	31
78.6.	Dynamique de la production céréalière au Burkina Faso.....	32
78.7.	Dynamique de la production de coton au Burkina Faso.....	33
78.8.	Dynamique de la production de niébé	34
78.9.	Efforts additionnels dans la production d'igname et de patate.....	35
78.10.	Dynamique de la production des oléagineux.....	35
78.11.	Diversification des productions agricoles.....	36
78.12.	Production et âge des producteurs	37
78.13.	Terres agricoles et âge des producteurs.....	38
78.14.	Genre et riziculture	39
78.15.	Genre et terres agricoles	39
78.16.	Production agricole céréalière	40
78.17.	Production agricole de rente	41
78.18.	Genre et production des autres spéculations vivrières.....	42
78.19.	Utilisation de la semence améliorée par les producteurs.....	42
78.20.	Utilisation du NPK par les producteurs.....	43
78.21.	Utilisation simultanée de l'urée et du NPK par les producteurs	44
78.22.	Utilisation des engrais et de la semence améliorée des ménages	45
78.23.	Labour des superficies.....	45
78.24.	Equiperment des ménages agricoles en animaux de traction.....	46
78.25.	Genre et labour attelé des terres	47
78.26.	Genre et labour motorisé	48

78.27.	Productivité de l'agriculture	48
78.28.	Evolution des rendements des cultures de rente de 2011 à 2020 (en kg/ha)	49
78.29.	Superficie moyenne par actif agricole (Ha) de 2011 à 2020 (en ha)	50
78.32.	Modernisation de l'agriculture	52
78.33.	Taux (%) de bonnes pratiques des ménages agricoles.....	53
78.34.	Traitement des fléaux agricoles.....	54
78.35.	Encadrement et appui-conseil des producteurs agricoles	55
P079 :SECURISATION FONCIERE, FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET ORGANISATION DU MONDE RURAL.....		57
79.1.	Taux d'adhésion des ménages aux organisations paysannes (OP).....	58
79.2.	Niveau de sécurisation des terres agricoles	58
79.3.	Accès des femmes à la terre	60
P080 : PILOTAGE ET SOUTIEN.....		xiv
80.1.	Financement du secteur agricole	xv
80.2.	Ressources humaines du MAAHM	xv
80.3.	Offre d'encadrement et d'appui conseil	xvi
Annexes		xvii
Annexe 1 : Synthèse méthodologique d'élaboration du tableau de bord 2020.		xvii
Annexe 2 : Métadonnées		xvii
Annexe 3 : Synthèse des indicateurs du PNSR II (2016-2020).....		xix
BIBLIOGRAPHIE		xxix

AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

(P075)

<i>Graphique 075. 1 : Superficie des plaines et basfonds aménagés (en ha).....</i>	<i>2</i>
<i>Graphique 075. 2 : Superficie des nouveaux bas-fonds aménagés (en ha).....</i>	<i>3</i>
<i>Graphique 075. 3 : Superficie des terres irriguées (en ha).....</i>	<i>4</i>
<i>Graphique 075. 4 : Indice de la superficie du riz de saison sèche de base 100 en 2010.....</i>	<i>4</i>
<i>Graphique 075. 5 : Part de l'irrigation dans la production totale de riz et de maïs.....</i>	<i>5</i>
<i>Graphique 075. 6 : Part de la superficie Sous CES/DRS dans la superficie totale (en %).....</i>	<i>6</i>
<i>Graphique 075. 7 : Taux de récupération des terres entre 2011 et 2020.....</i>	<i>7</i>
<i>Graphique 075. 8 : Part de la superficie aménagée du maïs dans la superficie totale (en %).....</i>	<i>8</i>
<i>Graphique 075. 9 : Part de la superficie aménagée du riz dans la superficie totale (en %).....</i>	<i>8</i>
<i>Graphique 075. 10 : Nombre de motopompes mis à disposition des producteurs (en unité).....</i>	<i>9</i>

75.1. L'aménagement des plaines et basfonds agricoles

Points saillants :

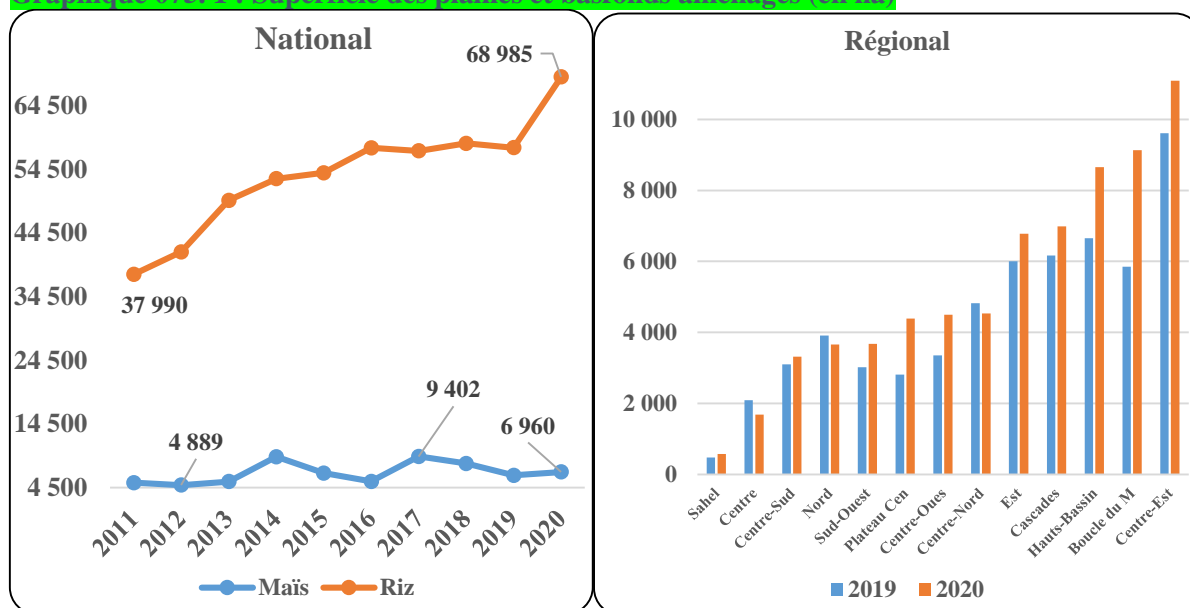
- Les efforts d'aménagement des terres principalement sont orientés vers la riziculture et se renforcent au fil des ans ;
- Le Sahel et le Centre sont les régions de moindre aménagement en 2019 et en 2020, par opposition aux Hauts-Bassins, à la Boucle du Mouhoun et au Centre-est.

Commentaire

Les superficies aménagées de riz ont connu une évolution croissante au cours de la période 2011-2020, passant de 37 990 ha à 68 985 ha ; soit un taux d'accroissement global de 81,59%. Pour ce qui est des superficies aménagées de maïs, elles ont évolué en dents de scie avec au plus de 9 402 ha atteint en 2017. La superficie moyenne annuelle aménagée au cours des cinq (05) dernières années (2016-2020) est de 67 438 ha dont 89,16% pour le riz. En 2020, la superficie aménagée de riz a atteint 68 985 ha soit en hausse de 19,2% comparativement à 2019.

Les efforts d'aménagements ont été plus visibles dans les régions du Centre-Est (11 088 ha), des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun et moins dans les régions du Sahel (1 056 ha) et du Centre.

Graphique 075. 1 : Superficie des plaines et basfonds aménagés (en ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

75.2. Les efforts annuels d'aménagement des bas-fonds agricoles

Points saillants :

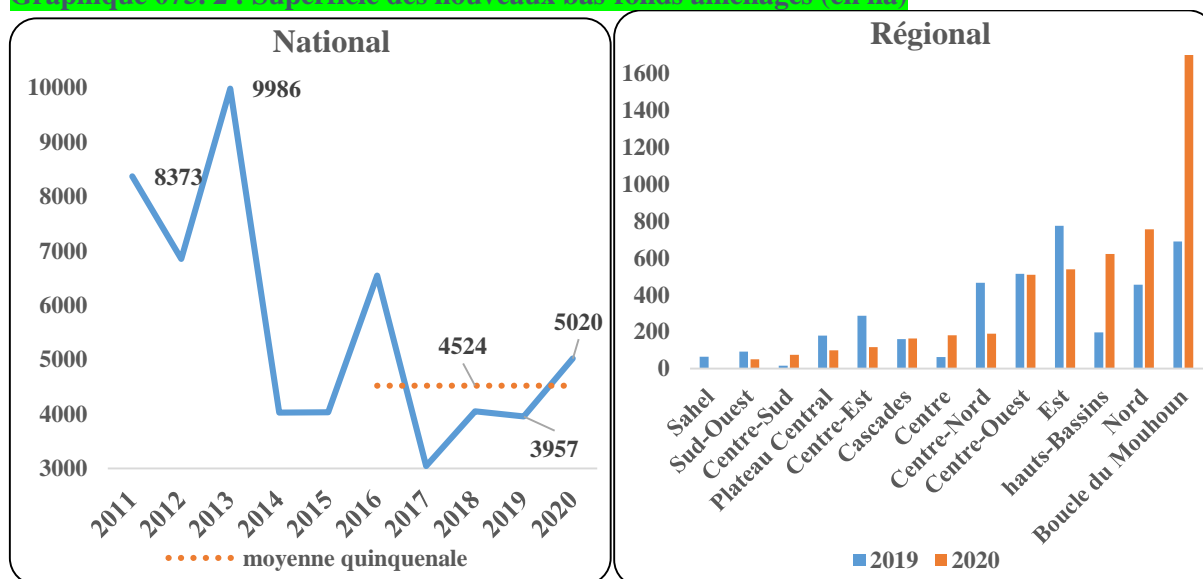
- Les efforts d'aménagement sont inconstants et en régression au fil des ans ;
- Les efforts particuliers d'aménagements de bas-fonds sont faits en 2013 et un accent particulièrement a été mis dans la région de la boucle du Mouhoun en 2020 ;
- Il n'y a point eu de nouveaux aménagements au Sahel et les efforts ont été considérablement réduits à l'Est en 2020.

Commentaire

Sur la période 2011-2020, la superficie des nouveaux bas-fonds aménagés a oscillé entre 3 046 ha (atteinte en 2017) et 9 986 ha (atteinte en 2013) suivant une tendance globale à la baisse d'environ 40,0% en dix ans soit une baisse moyenne de 5,5% par an. Les niveaux atteints sont au-dessus des 1 500 ha par an visés par la SDR (2016-2025). La grosse performance enregistrée en 2013 relève des efforts de l'Etat qui distribua 6064 motopompes ayant permis l'irrigation d'environ 60 000 ha cette année.

Au niveau régional, en 2020 il y a eu plus d'aménagement de nouveaux bas-fonds dans la région de la Boucle du Mouhoun soit 1722 ha tandis qu'aucun nouvel aménagement n'a été fait dans la région du Sahel en raison probable de l'insécurité. De même, la région de l'Est connaît une baisse de 30,4% des superficies nouvellement aménagées en 2020 (539 ha) comparativement à 2019 (774,8 ha).

Graphique 075. 2 : Superficie des nouveaux bas-fonds aménagés (en ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

75.3. Le niveau d'irrigation des terres agricoles

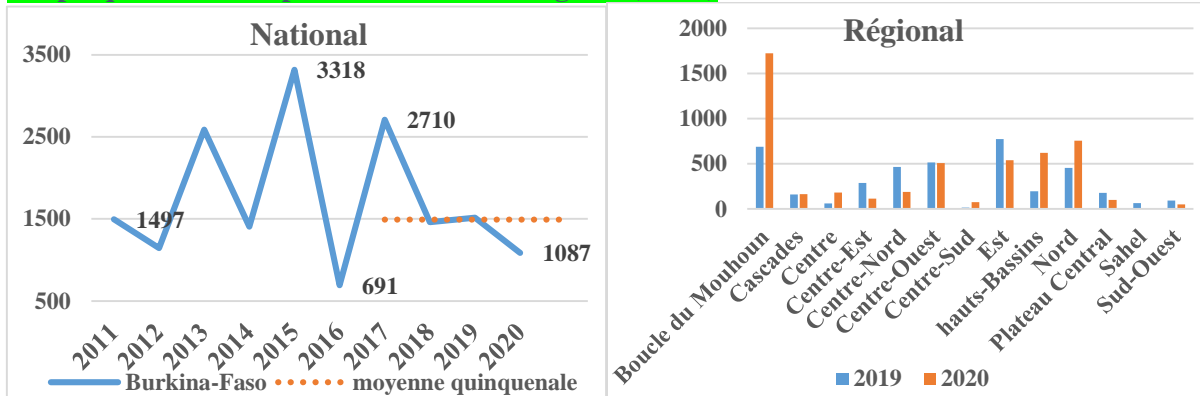
Points saillants :

- L'irrigation n'est pas encore sous-maîtrise totale au Burkina Faso ;
- Le niveau d'irrigation des terres est en recul depuis 2015 et atteint son minimum en 2020 ;
- L'irrigation des terres est très localisée principalement dans la région du Centre-Est et quelque peu au Centre-Ouest et au Sahel.

Commentaire

Au Burkina Faso, la superficie irriguée qui concerne principalement le riz et quelque peu le maïs a oscillé autour d'une tendance à la baisse depuis 2015 en passant de 3 318 ha à 1 087 ha en 2020 soit une baisse de 20,0% en cinq ans. Cette instabilité se caractérise par une baisse en année paire et une hausse en année impaire. L'envergure des terres additionnelles irriguées n'a pratiquement pas varié en 2020 comparativement à 2019. Les efforts engagés par l'Etat dans le cadre de l'initiative présidentielle 1 000 000 tonnes de riz n'ont donc pas été perceptibles en matière d'irrigation dont la principale cause demeure le riz.

Graphique 075. 3 : Superficie des terres irriguées (en ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

75.4. Les efforts annuels d’irrigation des terres agricoles

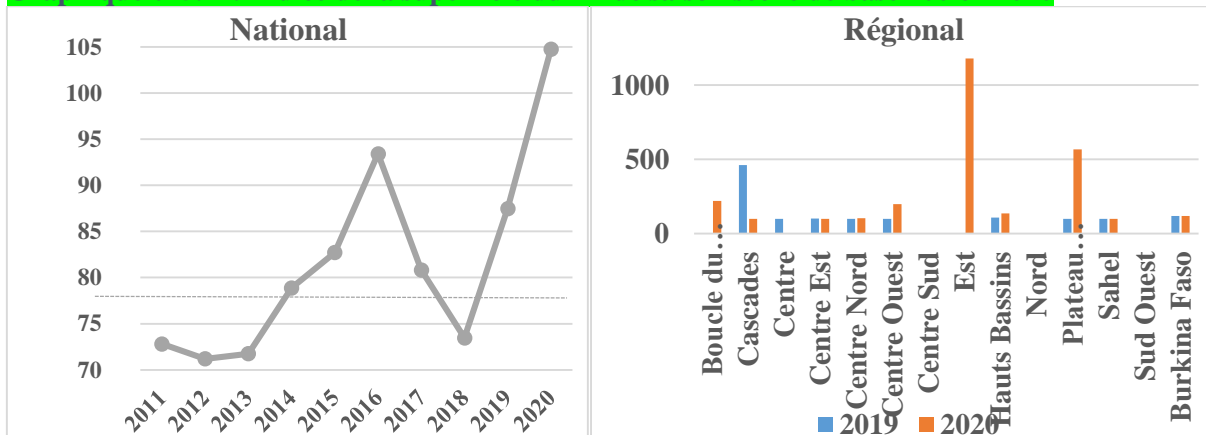
Points saillants :

- Les efforts annuels d’irrigation du riz de saison sèche sont en intensification depuis 2018 après une baisse du niveau à partir de 2016 avec une exception observée en 2020 surtout dans les régions de l’Est, du Plateau central, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest ;
- Les efforts d’irrigation du riz de saison sèche sont en baisse dans les Cascades en 2020.

Commentaire :

La superficie additionnelle des périmètres irrigués en riz au niveau national a accru de 2013 à 2016 avant de chuter en 2018 comparativement à la situation de 2010. Elle remonte à partir de 2018 et dépasse pour la première fois le niveau de 2010 de 5 points en 2020. Les efforts baissent drastiquement de 12 points en 2017 par rapport à 2016 en raison des longues séquences sèches et de l’arrêt précoce des pluies qui n’ont pas favorisé l’irrigation en campagne sèche induisant ainsi un déficit en riz de 534 851 tonnes. En 2020, le plus haut niveau des efforts d’irrigation est observé dans la région de l’Est avec 24 fois plus d’efforts qu’en 2010, suivi du Plateau central (plus de 10 fois) et la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest (environ 4 fois) tandis qu’un retour à la situation de 2010 en 2020 est observé dans les Cascades.

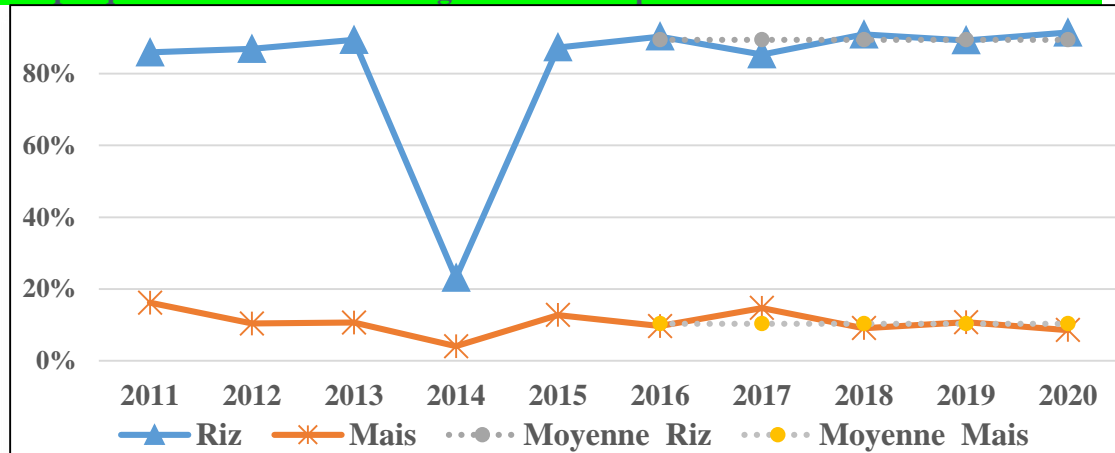
Graphique 075. 4 : Indice de la superficie du riz de saison sèche de base 100 en 2010



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

75.5. La portée de la production irriguée

Graphique 075. 5 : Part de l'irrigation dans la production totale de riz et de maïs

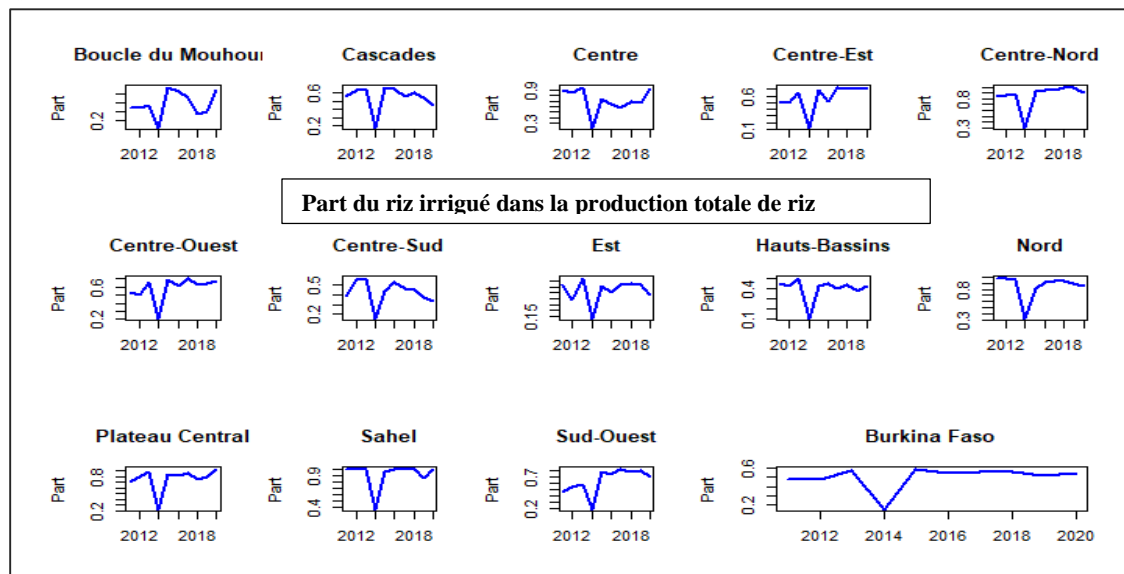


Points Saillants :

- Le riz demeure la spéculiation irriguée par excellence et plus de la moitié de la production de riz y provient des sites irrigués ;
- 2014 demeure l'année de contre-performance de la production irriguée partout au Burkina ;
- Le poids de la production irriguée du riz est hausse en 2020 surtout dans la Boucle du Mouhoun par substitution au maïs.

Commentaire

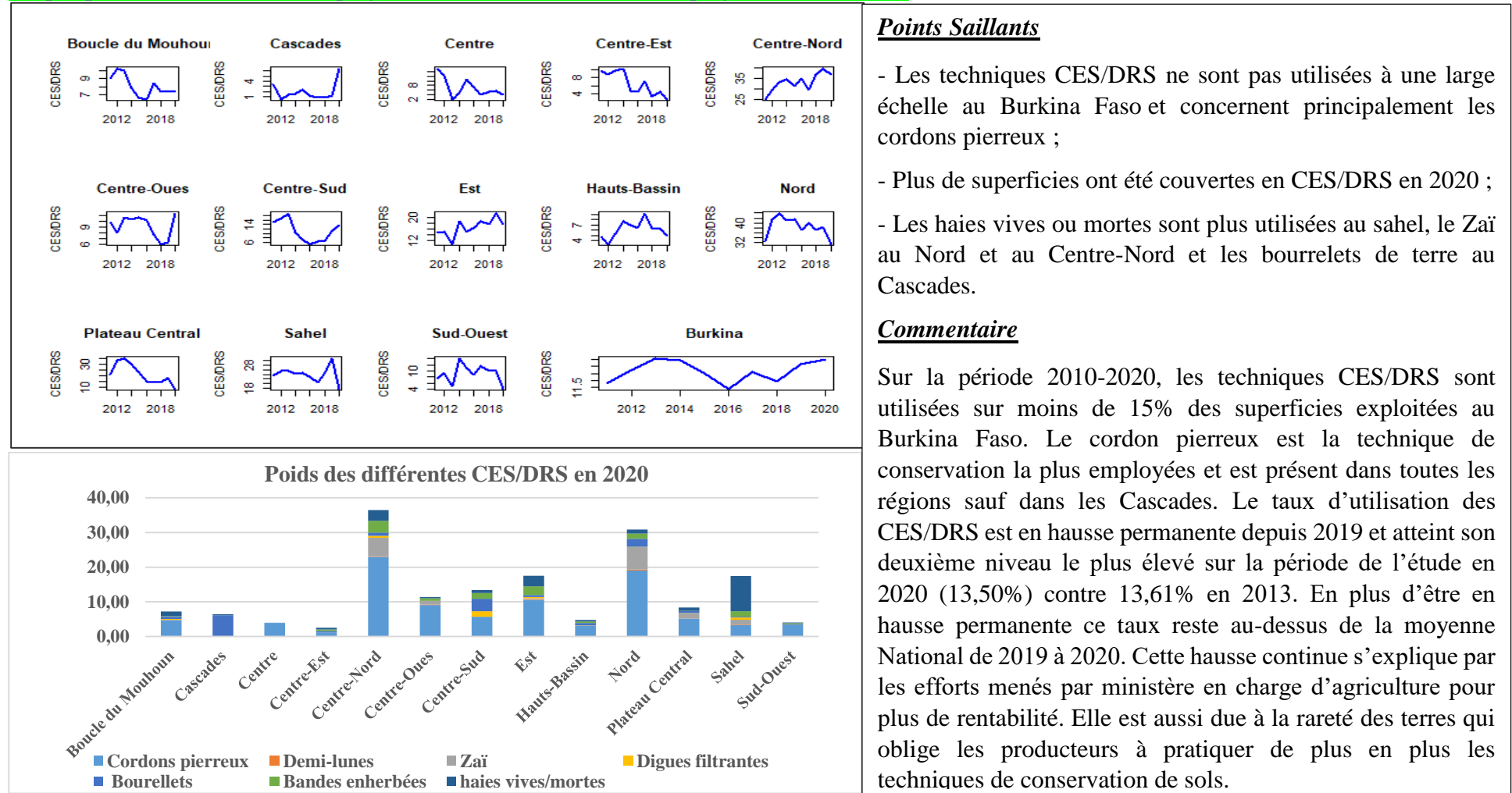
Le riz et le maïs sont les spéculations céréalières produites sur des espaces irrigués au Burkina Faso. Cependant, le riz irrigué représente plus de 80% de la production totale du pays en riz sur la période 2011-2020 exception faite à l'année 2014 qui fut marquée par des troubles politiques au Burkina Faso avec probablement ses effets négatifs sur les politiques agricoles. En 2020, la part du riz irrigué dans la production totale de riz gagne 2 points par rapport à 2019. Le maïs irrigué représente moins de 25% de la production totale du maïs. Au niveau régional, la tendance est en baisse au Sud-ouest, au Hauts-Bassins et au Centre-Est entre 2020 et 2019 avec des pertes de points respectifs de 3,63 ; 2,36 et 2,06. Le poids de la production du riz irriguée est en dessous de la moyenne des 5 dernières années en 2017 et en 2020.



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

75.6. Utilisation des techniques CES/DRS

Graphique 075. 6 : Part de la superficie Sous CES/DRS dans la superficie totale (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

75.7. Récupération des terres dégradées

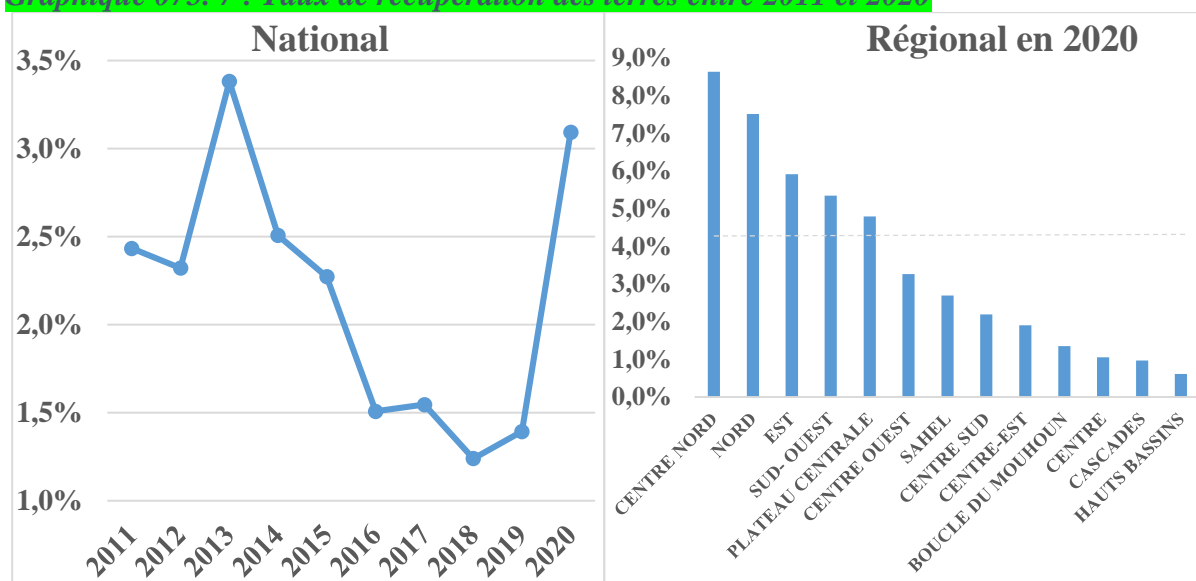
Points saillants

- La récupération des terres est un épiphénomène au Burkina Faso ;
- Les efforts de récupération ont repris à partir de 2018 et se sont accentués en 2020 ;
- La récupération est plus réelle au Centre-Nord, au Nord, à l'Est, au Sud-Ouest et au Plateau central.

Commentaire

Entre 2011 et 2020, la part de la superficie récupérée dans la superficie totale a varié en dessous de 3,5% en baissant progressivement de 2 points de 2013 à 2018 avant de remonter à 3,1% en 2020. Cette reprise de la récupération quoique d'amplitude faible est à l'actif des efforts d'accompagnement de l'Etat et de ses partenaires dans la promotion des techniques CES/DRS. Ainsi, en 2020 c'est environ 197 605 hectares qui ont été récupérés. La région du Centre-Nord vient en tête des efforts de récupération avec 8,6% des terres suivie du Nord (7,5%), de l'Est (5,9%), du Sud-Ouest (5,3%) et du Plateau central (4,8%).

Graphique 075. 7 : Taux de récupération des terres entre 2011 et 2020



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

75.8. Place du maïs dans l'aménagement des terres agricoles (plaines et bas-fonds)

Points saillants :

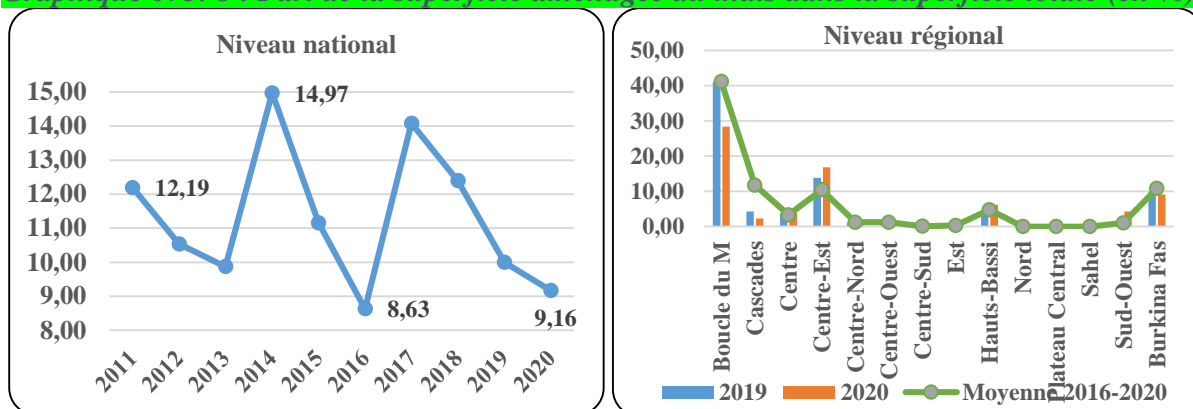
- Moins de 15% des plaines et bas-fonds aménagés sont consacrés au maïs ;
- L'aménagement des terres de maïs est instable ;
- La maïs en aménagement est plus observé dans la Boucle du Mouhoun et au Centre-Est.

Commentaire

Sur la période 2011-2020, la part de superficie aménagée pour la culture du maïs représente moins de 15% de l'ensemble des superficies aménagées et emblavées au Burkina Faso. Cette part évolue en dents de scie avec une tendance à la baisse depuis 2017. Pour les années 2020

et 2020, on constate que cette part est beaucoup élevée dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est avec respectivement 28,35% et 16,87% pour la dernière année.

Graphique 075. 8 : Part de la superficie aménagée du maïs dans la superficie totale (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

75.9. Place du riz dans l'aménagement des terres agricoles (plaines et bas-fonds)

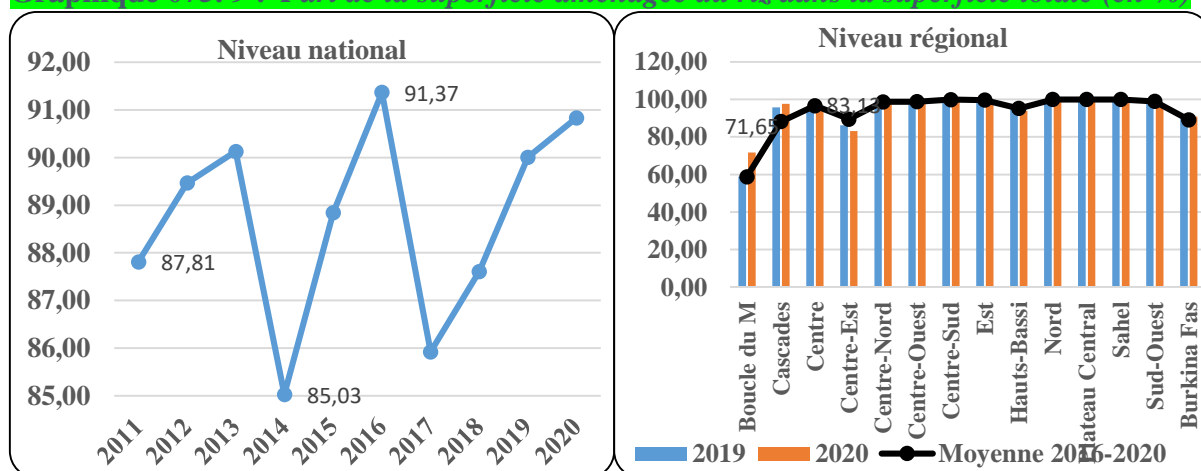
Points saillants :

- Les terres aménagées sont principalement utilisées pour la riziculture ;
- Les efforts d'aménagements des terres rizicoles ne sont pas constant sur la période mais tendent à s'améliorer ;
- Peu d'efforts d'aménagement en riz ont été consacrés dans la Boucle du Mouhoun et le Centre-Est en 2019 et 2020.

Commentaire

La part des superficies aménagées de riz dans les superficies totales aménagées a fluctué entre 85,03% atteint en 2014 et 91,37% en 2016 autour d'une tendance croissante sur la période . En comparant les régions, il ressort que les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est ont les plus faibles proportions des superficies aménagées emblavées en riz en raison éventuelle du niveau déjà atteint dans ces deux régions productrices du riz à travers les périmètres de Bagré et de la vallée du Sourou. En 2020, la part des aménagements en riz est respectivement de 71,65% et 83,13% pour la Boucle du Mouhoun et le Centre-Est.

Graphique 075. 9 : Part de la superficie aménagée du riz dans la superficie totale (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

75.10. Soutien de l'Etat en matériels et ouvrages d'irrigation

Tableau : Nombre d'ouvrages d'irrigation mis à disposition des producteurs (en unité)

Ouvrage d'irrigation	Année										Total
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2019	2020	2020	
Boulis	49	0	4	13	20	7	3	9	28	12	145
Puits maraichers	995	288	45	246	129	698	195	163	177	518	3454
motopompe	0	125	149	299	70	38	112	644	171	569	2177
BCER	12	5527	10	983	155	61	252	209	355	161	7725
Nouveau barrage	8	0	0	3	0	0	0	1	0	0	12
Total	1064	5940	208	1544	374	804	562	1026	731	1260	13513

Source : MAAHM/Rapports bilan,2011,2020

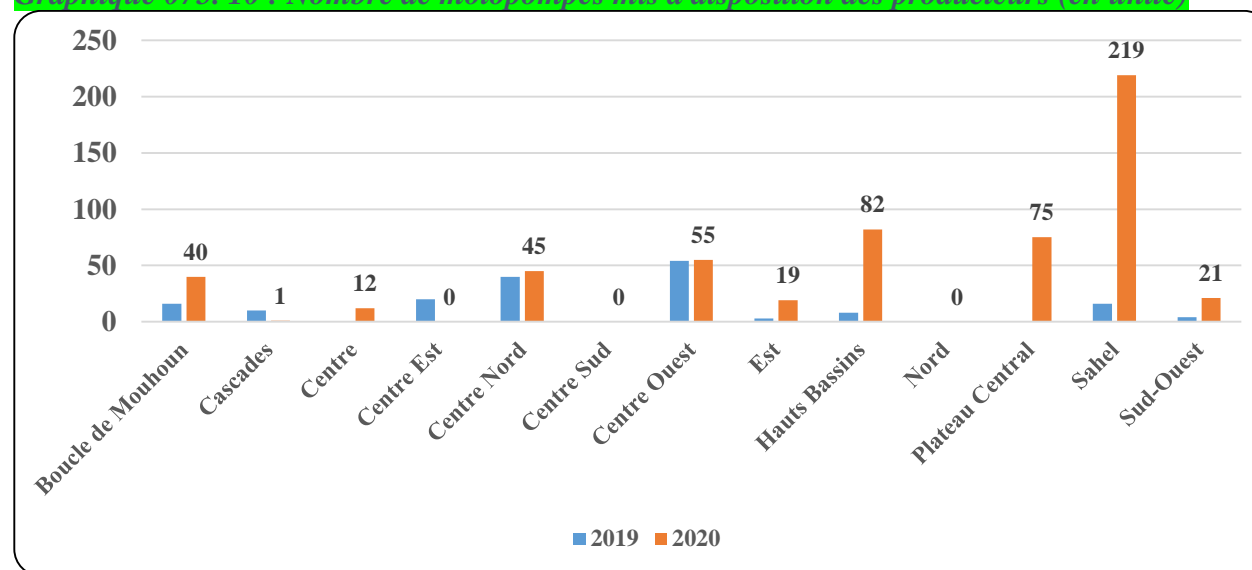
Points saillants :

- 578 motopompes ont été distribuées aux régions en 2020 avec la plus grande dotation allouée à la région du Sahel ;
- L'Etat soutient les producteurs en ouvrage d'irrigation de nature diverse d'une année à l'autre sur la période 2011-2020.

Commentaire

Au cours de la période 2011-2020, le nombre d'ouvrages d'irrigation a varié un type ouvrage en un autre et d'une année en une autre. L'année où des efforts considérables ont été faits est surtout l'année 2012. En effet au cours de cette année 5940 ouvrages ont été réalisés pour les producteurs. Ces ouvrages sont constitués essentiellement de bassin de collecte des eaux de ruissellement (BCER) au nombre de 5527 et de 288 puits maraichers. Contrairement à l'année 2012, l'année 2013 a connu moins de réalisation d'ouvrage soit un total de 208 ouvrages d'irrigation. En s'intéressant au type d'ouvrage, il ressort qu'au cours de la période, plus de 7700 BCER ont été réalisés et seulement 12 barrages ont été construits.

Graphique 075. 10 : Nombre de motopompes mis à disposition des producteurs (en unité)



Source : MAAHM/DGAHDI/EPA, 2019-2020

PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES (P076)

Graphique 076. 1 : Evolution du disponible céréalier apparent (kg/hbt)	11
Graphique 076. 2 : Prix moyen au consommateur des produits céréaliers (en F CFA)	12
Graphique 076. 3 : Proportion des ménages à la consommation alimentaire acceptable (%).....	13
Graphique 076. 4 : Score de diversité alimentaire des ménages agricole	14
Graphique 076. 5 : Evolution de la proportion des ménages non autonomes (en %).....	15
Graphique 076. 6 : Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménages (en %).....	15
Graphique 076. 7 : Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers des ménages (en %)	16
Graphique 076. 8 : Phase d'insécurité alimentaire des provinces en situation projetée.....	17

76.1. Disponibilité céréalière nationale

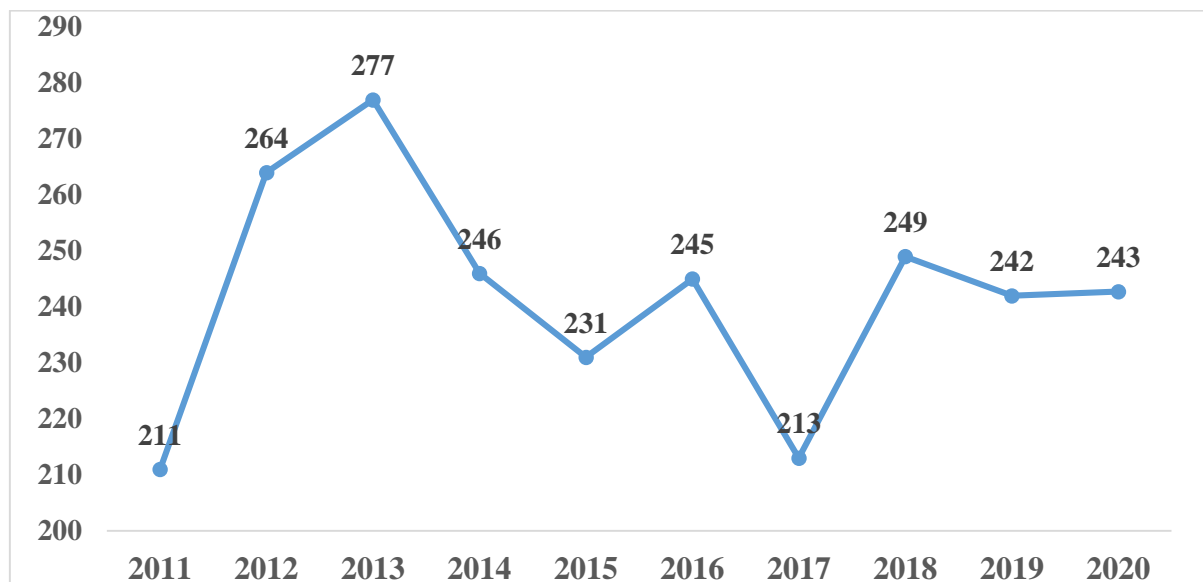
Points saillants :

- La quantité de céréales disponible est à priori toujours suffisante pour couvrir les besoins de la population chaque année ;
- Les années 2011 et 2017 ont été les plus insécures en terme céréalière ;
- La situation alimentaire s'est améliorée en 2020.

Commentaire

Le disponible apparent qui mesure la quantité de céréales disponible (produite, en stock, importée ou reçue en aide) pour chaque burkinabè par an évolue entre 210 kg (atteint en 2011) et 277 kg (atteint en 2013). Cet indicateur, évoluant au-dessus de la norme de 190 kg/hbt sur la période pour témoigner d'une suffisance alimentaire à priori, est en baisse prononcée de 21% en 2011 et de 13% en 2017. Cette baisse pourrait s'expliquer par une baisse généralisée de la production céréalière de près de 28%, des spéculations de rente de 17% et des autres cultures vivrières de 17% en raison des mauvaises conditions agro-climatiques en 2011. En 2017, l'on a également enregistré une baisse globale des rendements de toutes les spéculations, affectées par les longues séquences sèches, l'arrêt précoce des pluies, les attaques de la chenille légionnaire et des oiseaux granivores occasionnant un déficit céréalière de 11% contre un objectif de 26% auparavant visé. Comparativement à l'année 2019 et à la moyenne quinquennale, le disponible apparent de 2020 est en hausse.

Graphique 076. 1 : Evolution du disponible céréalière apparent (kg/hbt)



Source : CPSA/DGESS/MAAHM,2011-2020

76.2. Accessibilité des produits céréalières

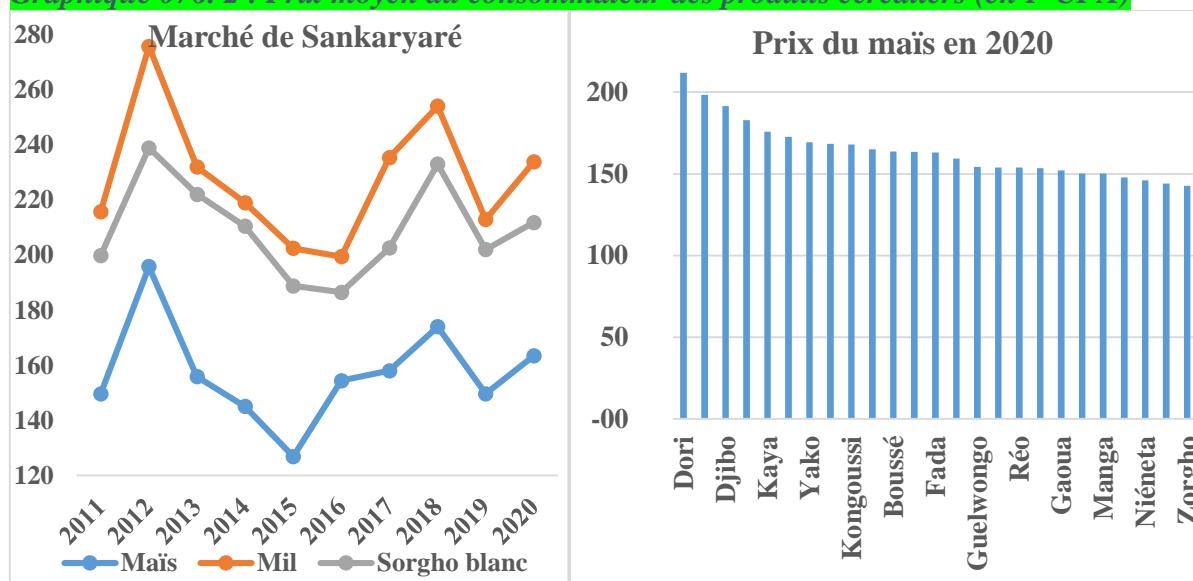
Points saillants :

- Les spéculations céréalières sont toutes soumises aux mêmes lois du marché ;
- Le mil est plus cher que le maïs et le sorgho blanc sur les marchés ;
- Le prix des céréales est moins abordable en 2020 comparativement à 2019 et sont plus élevés sur les marchés de Dori, Bogandé, Djibo et Ouahigouya.

Commentaire

Le prix du kilogramme des céréales traditionnelles a varié entre 127 FCFA et 276 FCFA sur la période 2011-2020. Il a cru entre 2011 et 2012 avant de connaître une baisse jusqu'en 2015. Une hausse est amorcée entre 2016 et 2019 avant une chute importante de plus de 12% en 2020. Une hausse des prix de plus de 5% est constatée en 2020. Le mil affiche le prix le plus élevé. Le maïs qui est la spéculation la plus abordable l'est moins dans les marchés de Dori (212 FCFA), Bogandé (198 FCFA) et Djibo (191 FCFA). La baisse constatée à partir de 2013 s'expliquerait par l'augmentation de l'offre en raison de la bonne production agricole réalisée sur la période. Le renchérissement des prix en 2019 serait dû à la contre-performance agricole que le pays a réalisé en 2017 avec la baisse globale des rendements de toutes les spéculations. L'irrégularité pluviométrique en 2020 entraînant des séquences sèches en fin de campagne pourrait expliquer la hausse des prix en 2020.

Graphique 076. 2 : Prix moyen au consommateur des produits céréaliers (en F CFA)



Source : SIM/SONAGESS,2011-2020

76.3.Consommation alimentaire des ménages agricoles

Points saillants :

- Depuis 2014, les ménages agricoles sont de moins en moins bien nourris et le sont davantage pendant les années de déficits de production céréalière comme en 2015, 2017 et 2020.
- Les ménages des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre Nord, du Centre Ouest, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Sahel sont les plus sous-alimentés en 2020.

Commentaire

La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable a connu une baisse continue sur la période allant de 2014 à 2020 comme l'indique le graphique. En effet, elle est

passée de 89% pour se stabiliser à 84% de 2015 à 2016 avant de poursuivre sa baisse pour s'établir à 70% en 2020. Les plus fortes baisses s'observent en 2015 (perte de 5 points), en 2017 (perte de 7 points) et en 2020 (perte de 5 points) qui ont été des années de déficits de production à cause des chocs climatiques (inondations, sécheresses).

La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable se situe en dessous de la moyenne quinquennale à partir de 2017 jusqu'en 2020 période marquée par l'insécurité avec pour conséquence des mouvements de populations, des pertes de moyens d'existence.

Graphique 076.3 : Proportion des ménages à la consommation alimentaire acceptable (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

76.4. Diversification alimentaire dans les ménages agricoles

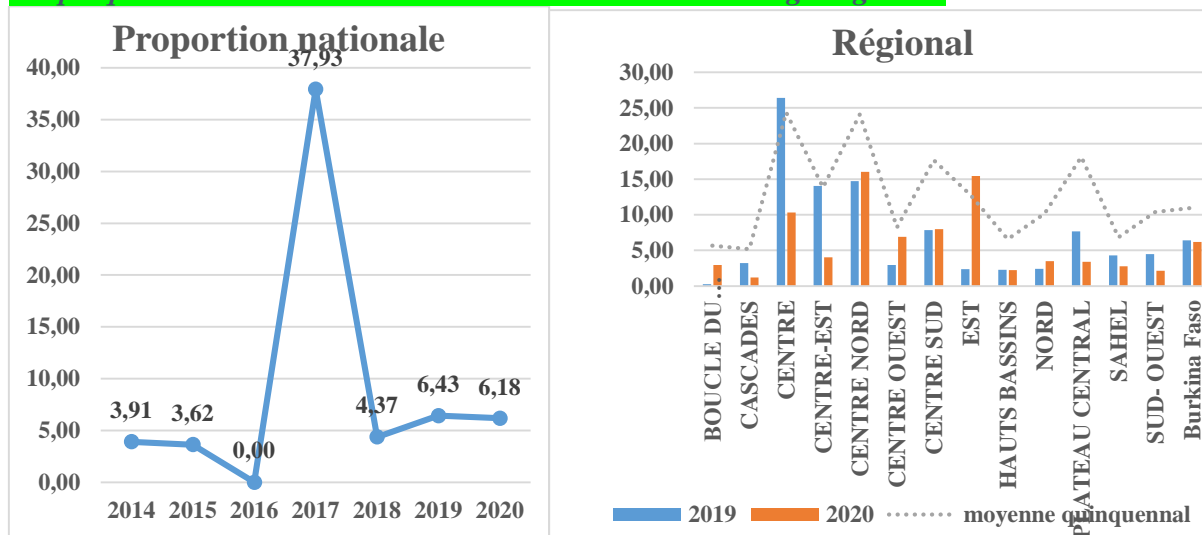
Points saillants :

- Les ménages agricoles ont consommé avec le moins de diversification possible en 2017 ;
- Les ménages ont plus diversifié leur consommation en 2020 comparativement à 2019 ;
- Le Centre Nord est la région où les ménages diversifient le moins leur consommation en 2020.

Commentaire

Le graphique ci-dessous présente la proportion des ménages en situation de faible diversification alimentaire sur la période 2014 et 2020. Cette proportion, autour de 5%, a spectaculairement cru en 2017 en raison des longues séquences sèches et l'arrêt précoce des pluies qui n'auraient pas permis une bonne production maraichère à même d'assurer la diversification. En 2020, l'on enregistre moins de ménages en faible diversification comparativement à 2019 et à la tendance des cinq dernières années et qui pourrait s'expliquer par la bonne disponibilité des produits maraichers et fruitiers dans les ménages en raison des mesures restrictives en lien avec la COVID 19 notamment la fermeture des marchés et des marchés et des frontières qui n'a pas permis l'écoulement de ces produits. Le Centre-Nord est la seule région qui affiche plus de 16% de ménages en situation de faible diversification alimentaire en 2020 suivi de l'Est (15,45%) et du Centre (10,34%) en raison de la situation sécuritaire précaire dans les deux premières régions avec pour conséquence la forte présence des PDI (faible utilisation des groupes d'aliments).

Graphique 076. 4 : Score de diversité alimentaire des ménages agricole



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

76.5. Autonomie céréalière des ménages

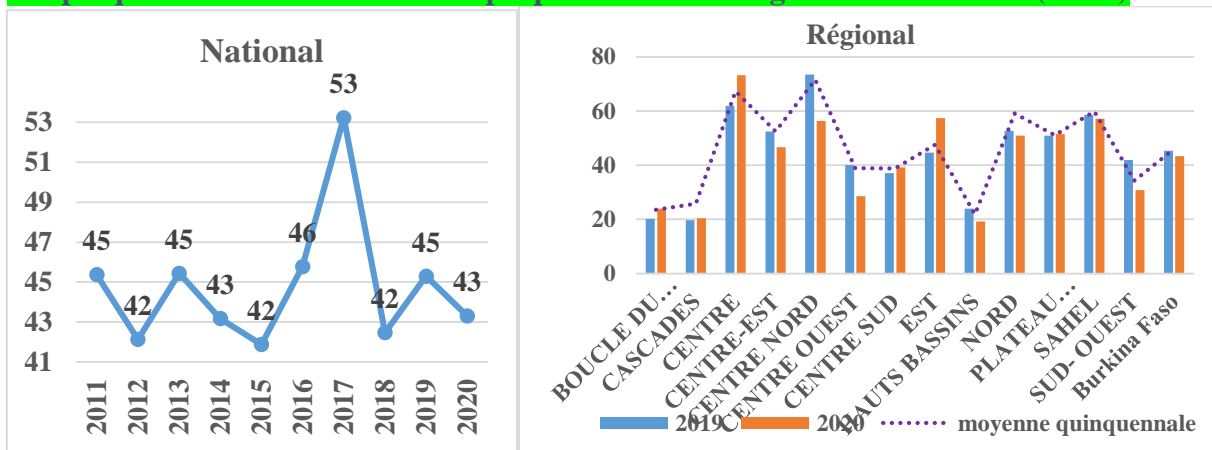
Points saillants :

- Plus de 2 ménages agricoles sur 5 ne peuvent s’auto-suffire en céréales ;
- La souveraineté alimentaire est renforcée en 2020 ;
- Le Centre, le Centre Nord, l’Est et le Sahel sont les régions les moins autonomes en céréales en 2020.

Commentaire

Sur la période allant de 2011 à 2020, la proportion des ménages en situation de dépendance céréalière évolue autour de 44% des ménages enregistrant une production céréalière insuffisante pour la consommation de leurs membres. Cette situation s’est accentuée en 2017 avec les mauvaises récoltes enregistrées en raison du stress pluviométrique national sans précédent. En 2020, la proportion a baissé de 2 points par rapport à 2019 et de 3 points par rapport à la moyenne quinquennale. La baisse de la proportion des ménages non autonomes en 2020 pourrait s’expliquer par la performance réalisée par les ménages agricoles qui s’est soldée par une hausse globale de la production céréalière de 4,85%. La région du Centre présente une plus grande dépendance des importations avec plus de 73% de ménages non autonomes. Ce qui s’expliquerait par l’urbanisme qui gagne du terrain au détriment des terres agricoles des ménages dans cette région qui abrite la capitale politique.

Graphique 076. 5 : Evolution de la proportion des ménages non autonomes (en %)



Source: MAAHM/DGESS/DSS-EPA

76.6.Dépenses alimentaires des ménages agricoles

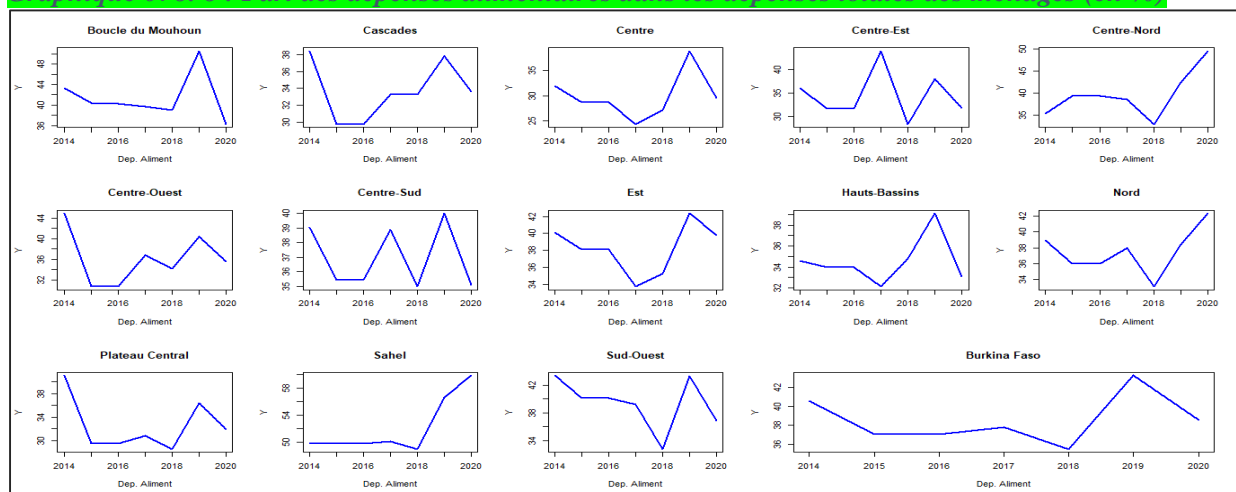
Points saillants :

- Les ménages agricoles consacrent au moins 25% de leurs dépenses à l'alimentation ;
- 2019 a été l'année de la rupture de la tendance à la baisse des dépenses alimentaires ;
- Les ménages des régions en proie à l'insécurité, excepté l'Est et la Boucle du Mouhoun, ont affecté plus de ressources aux dépenses alimentaires en 2020.

Commentaire

La part des dépenses alimentaires des ménages agricoles a varié en dessous de 43% sur la période. Elle connaît une tendance baissière sur la période 2014-2019 en passant de 41% en 2014 à 35% en 2019 soit en perte de 6 points. Cependant, elle a augmenté de manière significative en 2020 (hausse de 8 points) dans toutes les régions. En 2020, une baisse des dépenses alimentaires est observée dans toutes les régions sauf le Nord, le Sahel et le Centre-Nord. Cela s'explique par la bonne répartition spatio-temporelle des pluies au cours des mois de Juillet et Août ayant entraîné une hausse de la production en 2020. Les régions où les dépenses alimentaires ont augmenté en 2020 sont celles à fort défi sécuritaire notamment le Sahel où près de 70% des dépenses y sont consacrées, le Centre-Nord (60%) et le Nord (42%).

Graphique 076. 6 : Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménages (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

76.7. Couverture des besoins céréaliers des ménages

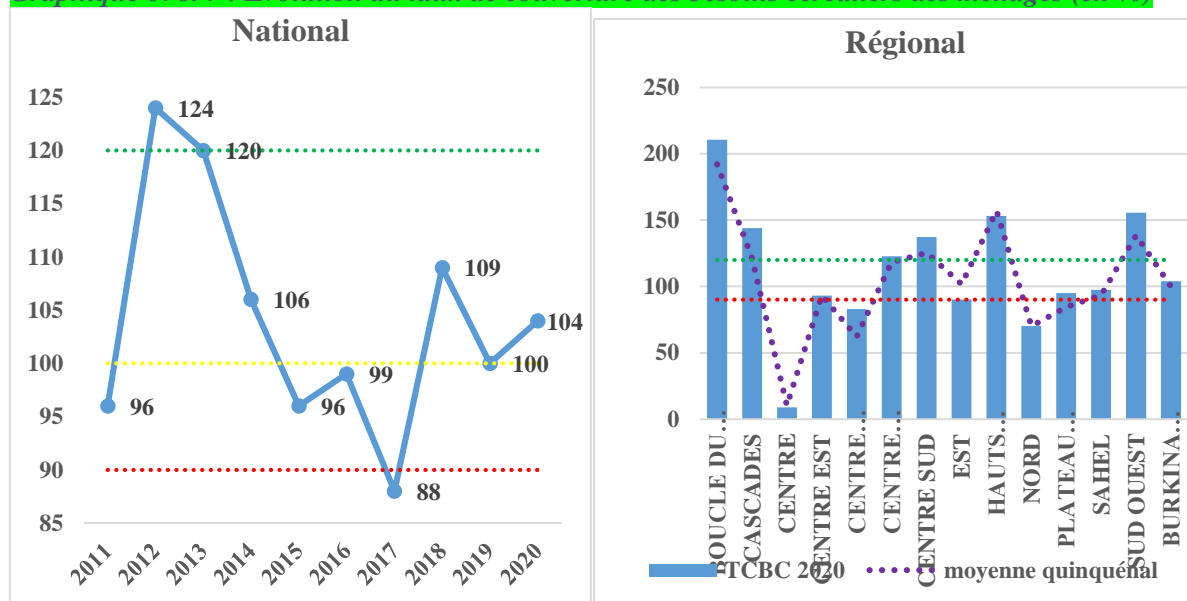
Points saillants :

- La disponibilité céréalière est globalement en équilibre sur la période ;
- La situation alimentaire en céréale s'est améliorée en 2020 comparativement à 2019 dans toutes les régions à l'exception du Centre, du Nord et de l'Est.

Commentaire

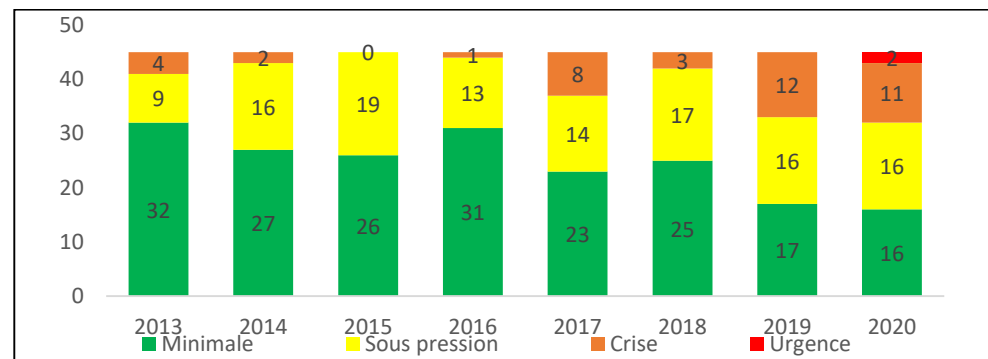
Le taux de couverture des besoins céréaliers est très variable d'une région à l'autre entre 2011 et 2020. Il se situe à moins de 100% pour 7 sur les 13. La Boucle du Mouhoun détient la plus grande valeur de ce taux avec 192% suivie des Hauts Bassins avec 146% et le Centre a la plus faible valeur de ce taux avec seulement 10%. Le déficit de la couverture a été aggravé en 2017 avec les mauvaises récoltes du fait de l'arrêt particulièrement précoce des pluies à cette campagne. En 2020, les régions en déficit céréalier sont le Centre, Centre Nord, Nord et Plateau central qui couvrent moins de 90% des besoins de leurs ménages ; celles en excédent céréalier demeurent la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre Sud, les Hauts-bassins, le Sud-Ouest qui couvrent plus de 120% des besoins de leurs ménages.

Graphique 076. 7 : Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers des ménages (en %)



76.8. Phases d'insécurité alimentaire des provinces

Graphique 076. 8 : Phase d'insécurité alimentaire des provinces en situation projetée¹



Points saillants :

- Depuis 2013, l'urgence alimentaire n'a été déclarée qu'en 2020 ;
- Les zones touchées par 'insécurité civile sont plus en difficultés alimentaire.

Commentaire

La situation de 2020 est la moins reluisante sur les huit dernières années. On a 2 provinces en phase urgence, 11 provinces en phase de crise et 16 en phase de sous-pression. Il apparait que les régions les plus en proie avec l'insécurité (Sahel, Est, Nord, Centre-Nord et l'Est) sont celles avec plus de province en phase crise. La région du sahel est la plus en difficulté alimentaire s'expliquant par des conditions agro-climatiques généralement difficiles, la dégradation de la situation sécuritaire (augmentation du nombre de PDI, augmentation significative de la criminalité, fermeture de formations sanitaires ou fonctionnant à minima, forte dégradation des moyens d'existence des ménages, l'abandon des champs, etc.), au taux élevé de la prévalence de la malnutrition, à l'impact "moyen à important" sur l'activité principale habituelle en raison des mesures de restriction liée à la COVID-19.

¹juin-juillet-août 2021

76.9. Réponses à l'insécurité alimentaire

Points saillants :

- De plus en plus de ressources sont injectées dans la gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Une bonne partie des ressources est allouée à des actions non-résilientes entre 2017 et 2019.

Commentaire

Le montant financier consenti par l'Etat burkinabè et ses partenaires pour répondre à l'insécurité alimentaire en période de soudure (juillet-septembre) et de relèvement (octobre-décembre) est de plus en plus important entre 2017 et 2020. Il est passé de 4, 560 millions en 2017 à 32, 844 millions FCFA en 2019 soit une hausse fulgurante de 620% en trois ans. Au regard de la nature des actions, la plus grande partie des ressources est donnée aux populations vulnérables de manière non-résiliente. En effet, plus de 70% des actions de 2017 ont concerné la prise en charge des enfants, 72% étaient données sous forme de cash inconditionnel en 2019. En 2020, les efforts ont été plus orientés dans la distribution gratuite des vivres tout comme en 2019 en raison éventuelle de l'augmentation du nombre de déplacés internes (PDI) sur fond d'insécurité et dont une action résiliente à leur profit fut opérée dans la phase de mitigation à travers la distribution d'aliments bétail d'une valeur de 33, 523 millions de FCFA.

Tableau 076. 9 : Coût des actions de réponses (Soudure et relèvement) de 2017/2020 en millions.

Intitulés des actions du PRSPV	2 017	2 018	2019	2020
Distribution gratuite de vivres	540	0	11 800	9 623
Cash inconditionnel	714	17 073	9 271	4 375
Prise en charge des MAS et des MAM	1 836	950	2 471	3 581
Prévention de la malnutrition selon le programme ANJE	1 434	602	1 265	0
Distribution de noyaux reproducteurs de petits ruminants aux ménages vulnérables	0	2 466	1 183	660
Distribution gratuite de volaille et d'aliment au profit des éleveurs vulnérables	0	0	468	29
Soutien à la production maraîchère en relèvement	36	483	2 758	197
Coût total	4 560	22 958	32 844	45 548

Source : PRSPV/SE-CNSA, 2017-2020.

ECONOMIE AGRICOLE (P077)

<i>Graphique 077. 1 : Taux d'accès des ménages au crédit (%)</i>	<i>20</i>
<i>Graphique 077. 2 : Evolution du taux de commercialisation des produits céréaliers (en %)</i>	<i>21</i>
<i>Graphique 077. 3 : Taux de commercialisation des produits agricoles de rente (en %).....</i>	<i>22</i>
<i>Graphique 077. 4 : Taux de commercialisation des autres produits agricoles vivriers (en %).....</i>	<i>22</i>
<i>Graphique 077. 5 : Taux de commercialisation des autres produits agricoles vivriers (en %).....</i>	<i>23</i>
<i>Graphique 077. 6 : Evolution du nombre moyen d'actifs agricoles par ménage.....</i>	<i>24</i>
<i>Graphique 077. 7 : Taille moyenne des ménages économiques agricoles.....</i>	<i>24</i>
<i>Graphique 077. 9 : Taux d'alphabétisation de la population agricole de plus de 7 ans (en %)</i>	<i>25</i>

77.1. Accessibilité des ménages au crédit agricole

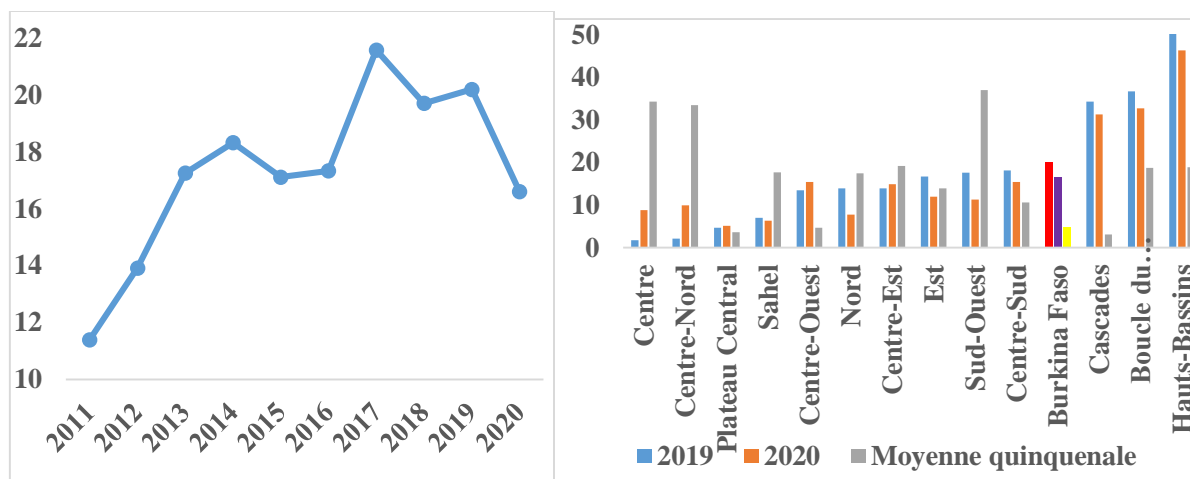
Points saillants

- L'accès des ménages au crédit se détériore depuis 2017 ;
- En 2020, les ménages agricoles ont eu moins accès au crédit comparativement à 2019 ;
- L'accès au crédit est plus difficile au Sahel, au Plateau central, au Centre-Nord et au Centre.

Commentaire

Le taux d'accès aux crédits agricoles a connu une croissance de +6 points entre 2011 et 2020 sur le plan national. Sur la période de 2011 à 2017, ce taux est croissant avec + 11points et décroissante entre 2017 et 2020 avec -5 points ; On observe une instabilité du taux d'accès entre 2017 et 2020. Cette instabilité se traduit par les diversités des variations de taux dans les régions. On observe des baisses dans les régions du Sud-Ouest (-7 points), du Nord (-6 points), de l'Est (-5 points), des Hauts-Bassins (-5 points). Des hausses enregistrées en 2020 par rapport à 2019 dans le Centre-Nord (+8 points), du Centre (+7points). Les taux d'accès les plus élevés se rencontrent dans la région des Hauts-Bassins aussi bien pour l'année 2020 que pour l'année 2019.

Graphique 077. 1 : Taux d'accès des ménages au crédit (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

77.2. Commercialisation des productions céréalières (mil, maïs, riz, fonio, sorgho)

Points saillants

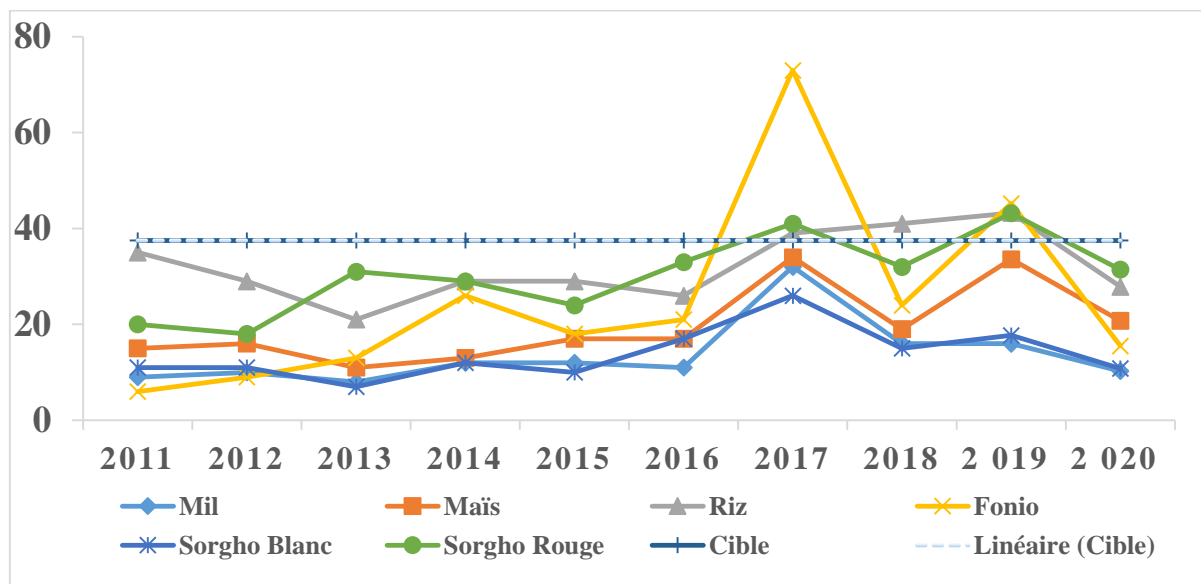
- Les ménages vendent de plus en plus leurs céréales surtout le sorgho rouge, le riz et le fonio mais toujours au-dessous de la cible du PNSR II de la période 2011 à 2016 et en 2020 ;
- Les ménages ont plus vendu leurs productions céréalières en 2017 et en 2020.

Commentaires

Le pourcentage des productions céréalières vendues a normalement varié entre 5% (atteint en 2011) et 43,2% (atteint en 2020). Il a connu une alternance de baisses et de hausses sur la période 2011-2020 pour toutes les spéculations avec une hausse exceptionnelle en 2017 et 2020. En 2017 et 2020 la cible du PNSR II (37,5%) est atteinte pour le riz, le sorgho rouge et le fonio.

En 2019, seul le taux de commercialisation du riz (41%) a franchi la cible du PNSRII. Le taux de commercialisation du sorgho rouge a augmenté de 11 points sur la période. Une forte quantité de la production du fonio a été vendue en 2017 soit 73% de la production totale. Cette cible n'est atteinte en 2019 que pour le riz. En 2020, tous les taux de commercialisation des céréales sont en baisse en dessous de la cible du PNSR II.

Graphique 077. 2 : Evolution du taux de commercialisation des produits céréaliers (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

77.3.Commercialisation des productions de rentes (coton, arachide, sésame, soja)

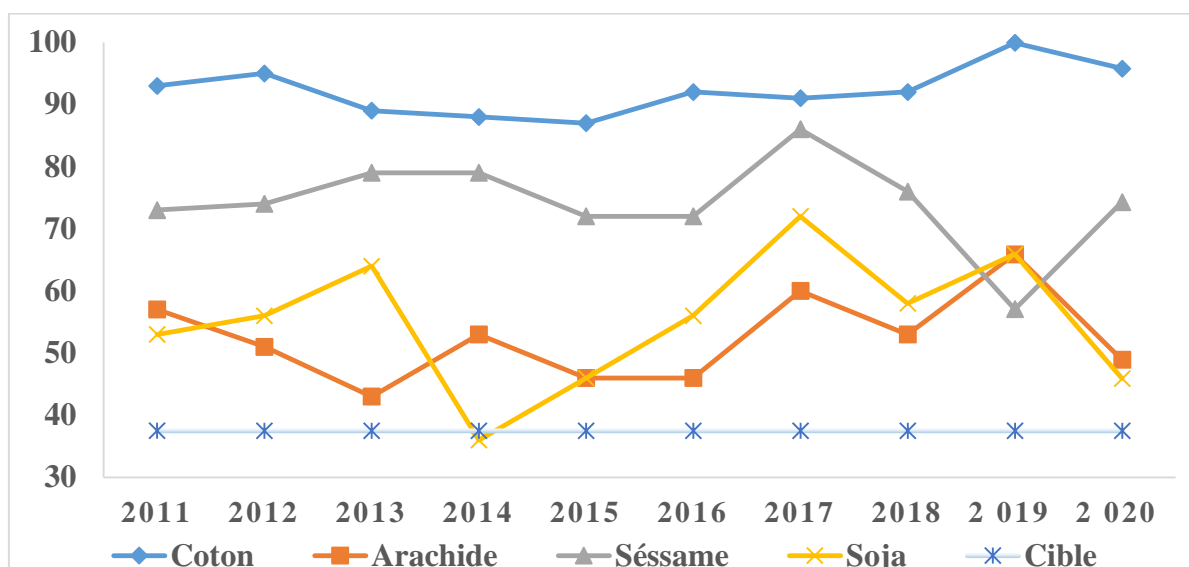
Points saillants

- L'objectif de commercialisation des céréales, visé par le PNSR II, est atteint ;
- Le coton et le sésame sont les spéculations de rente les plus vendues sur la période ;
- La commercialisation des productions de rente est en hausse en 2017 en sens inverse de celles des productions céréalières.

Commentaire

La production de coton est vendue à plus de 88%, le sésame à plus de 57%, l'arachide à 43% et le soja à plus de 36% sur la période sous revue. Le taux de commercialisation des cultures de rente est donc au-dessus de la cible du PNSR II (37,5%). L'année 2020 affiche des taux à plus de 57% soit largement au-dessus de la cible. Comparativement à 2019, l'année 2020 enregistre une mévente du sésame avec seulement 57% de sa production vendue par opposition aux autres spéculations qui enregistrent des hausses d'au moins 7 points.

Graphique 077.3 : Taux de commercialisation des produits agricoles de rente (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

77.4. Taux de commercialisation des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, igname, patate)

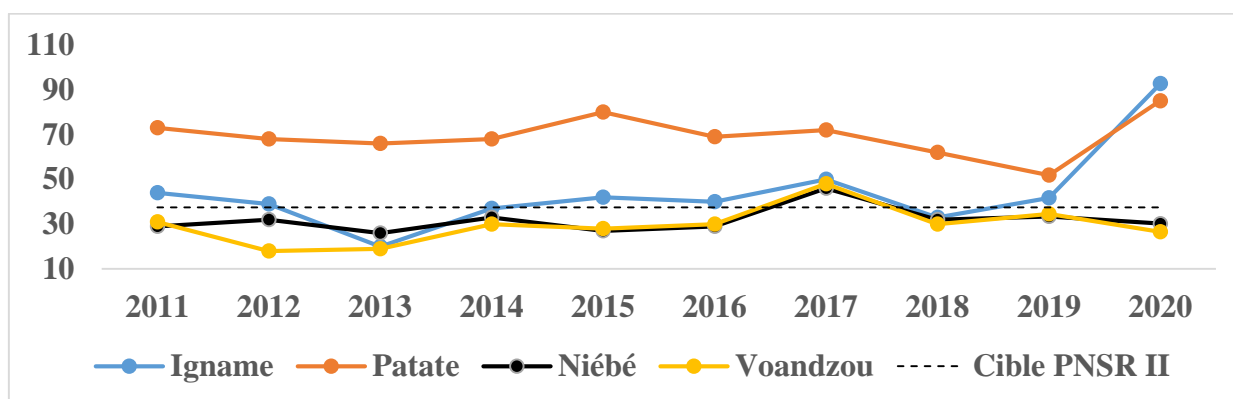
Point saillants :

- La part des autres cultures vivrières vendues est relativement constante en 2011 et 2020.
- La patate et l'igname sont essentiellement vendues en 2020.
- Le taux de vente du niébé et du voandzou est en équilibre sous la période revue mais en dessous du cible PNSR II.

Commentaires :

Les taux de commercialisation de l'igname et de la patate en 2020 sont les plus élevés largement au-dessus du cible PNSR II. La patate et l'igname sont en hausse respectivement de 122% et 64% en 2020 rapport à 2020. Le taux de commercialisation de l'igname est en très forte hausse en 2020 par rapport à 2020 dépassant la patate. En revanche, les taux de vente du voandzou et du niébé sont en baisse en 2020 avec respectivement -23% et -9% par rapport à 2020 et en dessous du cible PNSR II qui est de 37,5%.

Graphique 077.4 : Taux de commercialisation des autres produits agricoles vivriers (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

77.5. Proportion des femmes dans la population active agricole (en %)

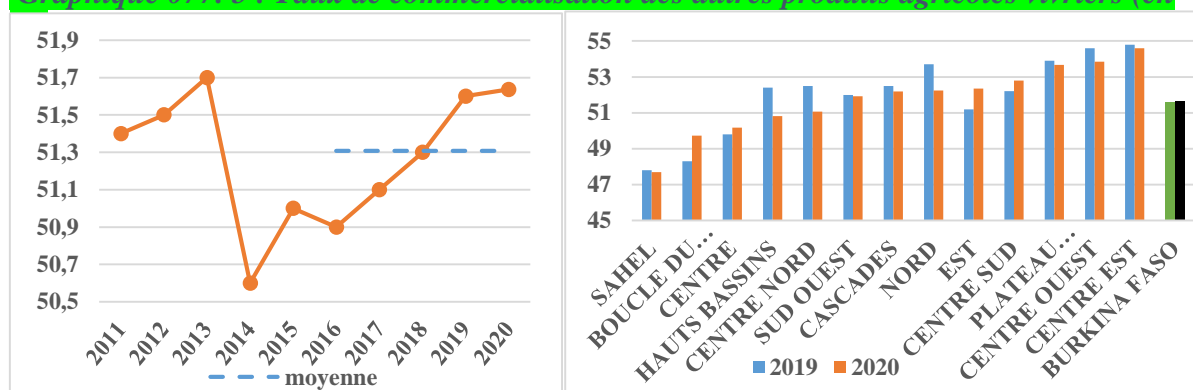
Points saillants :

- Les femmes représentent plus de la moitié des travailleurs agricoles au cours de la période revue.
- Plus forte proportion en 2013 et la plus faible en 2014.
- Proportion des travailleurs agricoles de sexe féminin en croissance depuis 2014 dépassant la moyenne quinquennale
- Faible proportion au Sahel et la plus forte au Centre-Est

Commentaire :

Plus de 50,6% des travailleurs agricoles sont des femmes entre 2011 et 2020. Cette proportion est en croissance depuis 2014 avec une progression de 2% en 6 ans dépassant la moyenne quinquennale qui est de 51,3%. Seulement 47,7% des bras valides agricoles sont des femmes au Sahel contre 54,6% au Centre-Est en 2020. Au niveau national, la proportion des femmes est restée stable en 2020 et 2020.

Graphique 077. 5 : Taux de commercialisation des autres produits agricoles vivriers (en



ce : MAAHM/DGESS/EPA

Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

77.6.Evolution du nombre moyen d'actifs agricoles par ménage de 2011 à 2020

Points saillants :

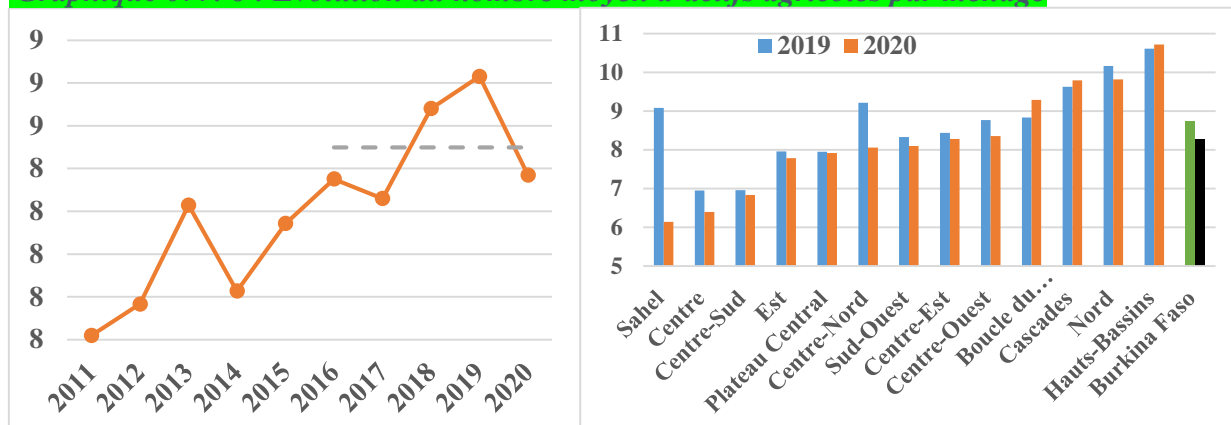
- Le nombre moyen d'actif agricole par ménage est en hausse entre 2011 et 2020.
- Il est en baisse par rapport à 2020 et passant légèrement en dessous de la moyenne quinquennale.
- Forte baisse dans les régions du Sahel et du Centre-Nord
- Légère augmentation dans la Boucle du Mouhoun

Commentaire :

Le nombre moyen d'actifs agricoles par ménages est en hausse passant de 7,5 en 2011 à 8,7 en 2020 soit une augmentation de 16,1% et passant au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Par ailleurs, au niveau national, Il est en baisse en 2020 par rapport à 2020 (-5,2%) passant sous la moyenne quinquennale. Cette baisse est plus remarquable au Sahel et au Centre-nord avec respectivement une baisse de 32,4% et 12,5%. Cependant il est en légère hausse dans la Boucle du Mouhoun avec 5,1%.

La région de la Boucle du Mouhoun a le plus fort nombre moyen d'actifs agricoles par ménage avec 11 actifs et le plus faible au Sahel avec 6 actifs en 2020.

Graphique 077. 6 : Evolution du nombre moyen d'actifs agricoles par ménage



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

77.7.Population agricole

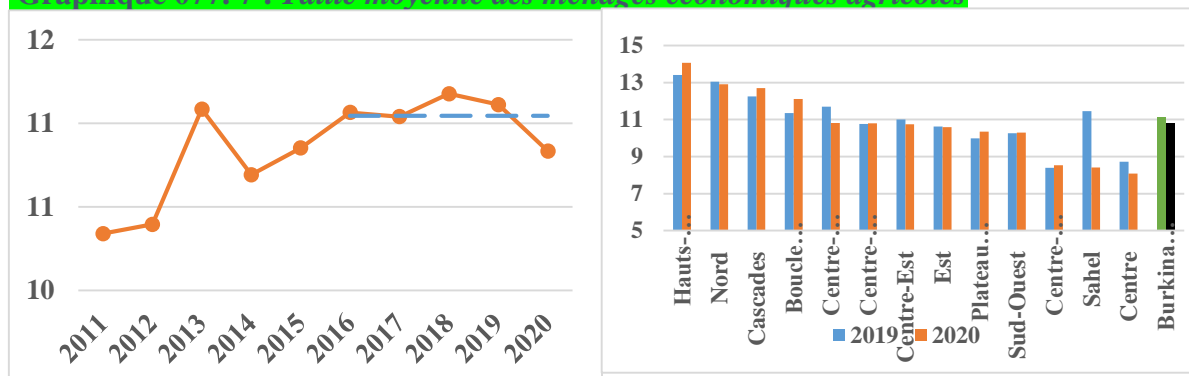
Points saillants

- Un ménage agricole a en moyenne 10 membres au moins ;
- Les ménages agricoles ont progressivement grossi jusqu'en 2018 ;
- Les ménages agricoles se dépeuplent lentement et progressivement depuis 2018.

Commentaire

Les ménages agricoles sont un regroupement d'individus qui cultivent les mêmes terres et élèvent les mêmes animaux sous la responsabilité d'un leader. Sur la période sous-revue, on dénombre en moyenne 10 membres dans chaque ménage agricole au Burkina Faso. Ces membres constituent en général la main d'œuvre pour les travaux agricoles à l'exception des inactifs. La taille des ménages a augmenté progressivement jusqu'en 2018. Une baisse progressive est ensuite observée jusqu'en 2020 engendré par le faible niveau dans les régions du Centre, du Centre-sud et du Sahel qui affiche chaque 8 membres par ménage.

Graphique 077. 7 : Taille moyenne des ménages économiques agricoles



Source : MAAHM/DGESS/EPA

77.8.Alphabétisation de la population agricole de plus de 6ans

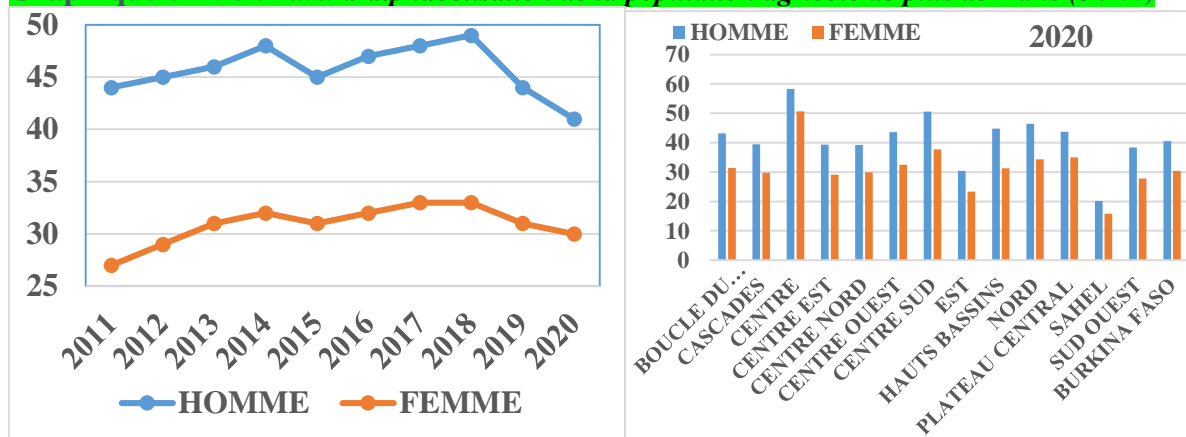
Points saillants

- Plus de la moitié de la population agricole est analphabète ;
- La population agricole est de plus en plus alphabétisée sur la période 2010-2019 avec une discrimination en faveur des hommes et en chute à partir de 2019 ;
- Le Sahel et l'Est sont les régions agricoles les moins alphabétisées.

Commentaire

Le taux d'alphabétisation de la population agricole de plus de sept ans est en croissance sur la période de 2011 à 2019 sous revue avec cependant un taux nettement plus élevé chez les hommes. De 44% chez les hommes en 2011, il gagne 5 points en 2019 chez les hommes. On note la chute de ce taux de 2019 à 2020. Au plan régional, le Centre, en raison du grand centre urbain du pays qu'il contient, présente le taux d'alphabétisation le plus élevé (58% pour les hommes contre 51% pour les femmes). A l'opposée, le Sahel et l'Est présentent les plus faibles taux avec 20% et 30% pour les hommes contre 16% et 23% pour les femmes.

Graphique 077. 8 : Taux d'alphabétisation de la population agricole de plus de 7 ans (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

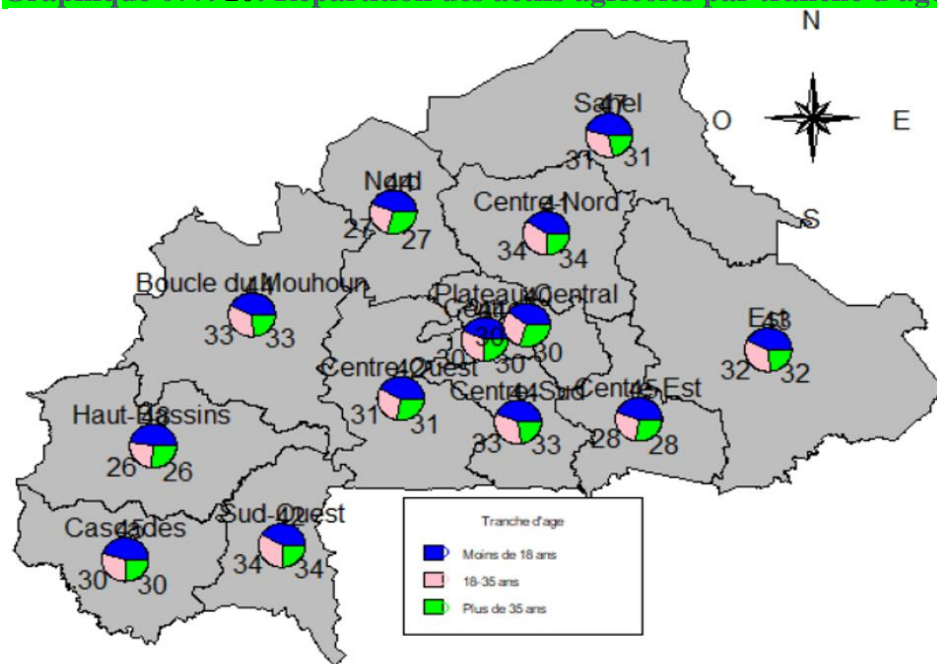
77.9. Age et main d'œuvre agricole

Tableau P077. 1 : Répartition de la main d'œuvre agricole par tranche d'âge (%) 2011-2020

Age	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2019	2020	2020
Moins de 18 ans	43%	43%	43%	43%	44%	44%	43%	44%	45%	44,0%
18-35 ans	30%	30%	30%	33%	32%	31%	31%	31%	30%	30,8%
Plus de 35 ans	27%	27%	27%	24%	25%	25%	25%	25%	25%	25,2%

Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

Graphique 077. 10 Répartition des actifs agricoles par tranche d'âge (%) en 2020



Points saillants

- Plus de la moitié de la main d'œuvre agricole est juvénile sur la période sous-revue ;
- Les actifs de plus de 35 ans sont plus présents dans les régions du Centre et du Centre-Sud (29%) en 2020 ;
- Le Centre-Ouest et l'Est sont respectivement les régions les plus juvéniles en 2020.

Commentaire

Sur la période sous revue, la proportion des jeunes de plus de 18 à 35 ans est restée aux alentours de 30% pour une proportion plus élevée chez les moins de 18 ans (plus de 42%). Au niveau national, la main d'œuvre agricole est de plus en plus jeune en 2020. Soit 44% pour les moins de 18 ans, 30,8% entre 18-35 ans et 25,2% pour les plus de 35 ans. Toutefois, la proportion des jeunes de moins de 18 ans est plus importante dans la main d'œuvre agricole suivi de la proportion des actifs de 18 à 35ans. La proportion des actifs de plus de 35 ans vient en dernière position dans toutes les régions.

DEVELOPPEMENT DURABLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES (P078)

<i>Graphique 078. 1 : Proportion des superficies ayant bénéficié des intrants agricoles (en %)</i>	28
<i>Graphique 078. 2 : Evolution des doses d'intrants appliquées de 2011 à 2020 (en kg/ha)</i>	29
<i>Graphique 078. 3 : Dose nette du NPK appliquée par culture au plan national (en kg/ha)</i>	30
<i>Graphique 078. 4 : Dose nette de l'urée (kg/ha)</i>	31
<i>Graphique 078. 5 : Evolution de la dose nette de fumure organique par culture (en t/ha)</i>	32
<i>Graphique 078. 6 : Taux d'accroissement de la production céréalière (en %)</i>	33
<i>Graphique 078. 7 : Taux d'accroissement de la production de coton (en %)</i>	34
<i>Graphique 078. 8 : Taux d'accroissement de la production de niébé (en %)</i>	35
<i>Graphique 078. 9 : Taux d'accroissement de la production d'igname et de patate (%)</i>	35
<i>Graphique 078. 10 : Taux d'accroissement de la production des oléagineux (%)</i>	36
<i>Graphique 078. 11 : Indice de diversification des productions agricoles</i>	37
<i>Graphique 078. 12 : Part des jeunes de 18 à 35 ans dans la production nationale (%)</i>	37
<i>Graphique 078. 13 : Part de la production céréalière de 2020 selon l'âge des producteurs (%)</i>	38
<i>Graphique 078. 14 : Part des superficies exploitées par tranche d'âge des producteurs (%)</i>	39
<i>Graphique 078. 15 : Part des productions de riz réalisées par les femmes (%)</i>	39
<i>Graphique 078. 16 : Part des superficies exploitées par les femmes (%)</i>	40
<i>Graphique 078. 17 : Evolution de la production céréalière de 2011 à 2020 (en tonne)</i>	41
<i>Graphique 078. 18 : Evolution de la production des cultures de rente (en tonne)</i>	41
<i>Graphique 078. 19 : Evolution de la part des femmes dans la production des autres cultures vivrières (%)</i>	42
<i>Graphique 078. 20 : Proportion des producteurs utilisant la semence améliorée (en %)</i>	43
<i>Graphique 078. 21 : Proportion de ménages utilisant le NPK (%)</i>	44
<i>Graphique 078. 22 : Proportion de ménages utilisant l'urée et NPK (%)</i>	45
<i>Graphique 078. 23 : Proportion de ménages utilisant l'urée, le NPK et la semence améliorée (%)</i>	45
<i>Graphique 078. 24 : Taux de labour des superficies agricoles (en %)</i>	46
<i>Graphique 078. 25 : Taux de possession des animaux de traction par les ménages (en %)</i>	47
<i>Graphique 078. 26 : Proportion des femmes utilisant le labour attelé (%)</i>	48
<i>Graphique 078. 27 : Proportion des femmes utilisant le labour motorisé (%)</i>	48
<i>Graphique 078. 28 : Evolution des rendements des cultures céréalières de 2011 à 2020 (en kg/ha)</i> ..	49
<i>Graphique 078. 29 : Evolution des rendements des cultures de rente de 2011 à 2020 (en kg/ha)</i>	50
<i>Graphique 078. 30 : Superficie moyenne par actif jeunes (ha)</i>	51
<i>Graphique 078. 31 : Proportion des jeunes producteurs utilisant la semence améliorée (en %)</i>	52
<i>Graphique 078. 32 : Proportion des jeunes producteurs utilisant le NPK et UREE (en %)</i>	52
<i>Graphique 078. 33 : Taux d'utilisation du tracteur (%)</i>	53
<i>Graphique 078. 34 : Proportion des producteurs utilisant les bonnes pratiques (%)</i>	54
<i>Graphique 078. 35 : Part des superficies exploitées sous traitement phytosanitaire (en %)</i>	55
<i>Graphique 078. 36 : Encadrement et appuis conseils (en %)</i>	56

78.1.Utilisation des intrants sur les exploitations familiales

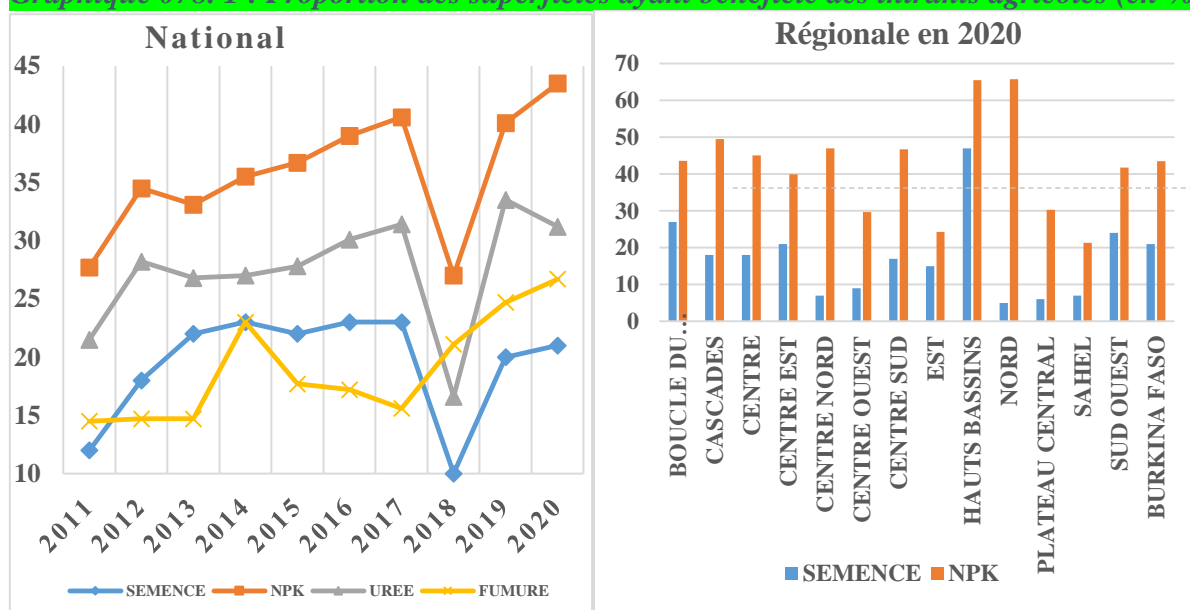
Points saillants :

- Plus de la moitié des superficies agricoles ne bénéficient pas d'engrais ;
- Une dynamique d'intensification agricole est amorcée depuis 2011 mais freinée en 2018 ;
- Le Sahel, l'Est, le Centre-Ouest et le Centre sont les régions les moins couvertes en NPK.

Commentaire

La proportion des superficies agricoles bénéficiant du NPK et de l'Urée mesurant le niveau d'intensification de l'agriculture, il ressort que les mesures d'intensification sont appliquées sur moins de 50% des terres. Le NPK demeure l'intrant le plus utilisé (entre 27% et 43.5% des superficies) en combinaison avec l'urée (entre 16.6% et 33.5%) suivi de la semence améliorée (entre 13% et 23%) et de la fumure organique (entre 10% et 23%). L'indicateur chute drastiquement en 2018 pour tous les intrants à l'exception de la fumure organique en raison de l'abandon du coton (principale destination des engrais) suite à la crise cotonnière en 2018 et une reprise est observée dès 2019. Les régions les moins couvertes en NPK en 2020 demeurent le Sahel (21.3%), l'Est (24.3%), le Centre-Ouest (29,7%) et le Centre (22,9%) tandis que le Centre, le Sahel, le Nord, le Plateau central et le Centre-Nord sont les moins couvertes en semence améliorée.

Graphique 078. 1 : Proportion des superficies ayant bénéficié des intrants agricoles (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.2.Application des engrais sur les exploitations familiales

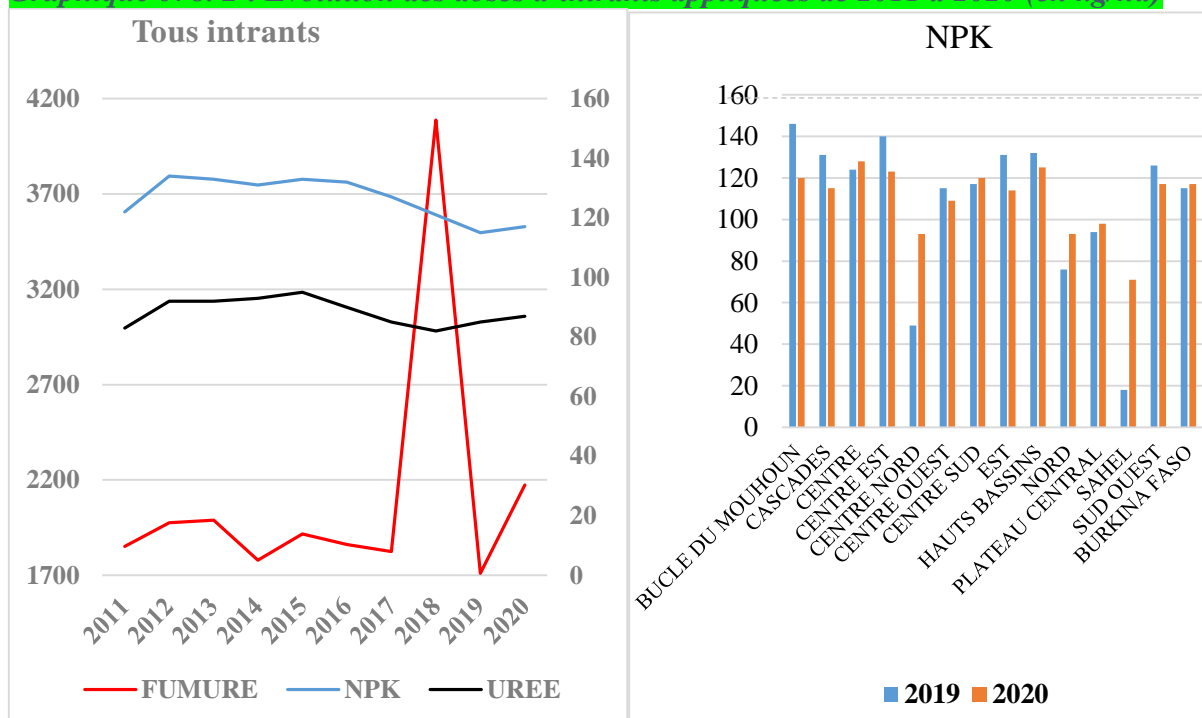
Points saillants :

- Le NPK est de plus en plus utilisé sur les terres agricoles ;
- 2019 est l'année de la plus faible dotation du monde paysan en intrants ;
- Le NPK est appliqué à toutes les spéculations, mais surtout sur des exploitations de coton, de maïs et de la patate.

Commentaire

Sur les espaces bénéficiant des intrants au Burkina Faso, le plus fort dosage est celui du NPK. Il oscille entre 115 kg/ha et 134 kg/ha. Depuis 2015, ce dosage est en baisse continue même si les données 2020 semble dire le contraire. L'évolution du dosage de l'urée est similaire à celle du NPK. Le dosage en fumure organique est resté stable jusqu'en 2017 avant de subir une hausse spectaculaire en 2019. De 1,9 t/ha en 2017, elle est passée à près de 4 t/ha en 2018 avant de revenir à environ 2t/ha en 2020. Les régions de forte dose en NPK sont le Centre-Est avec 140 kg/ha et la Boucle du Mouhoun (146 kg/ha). Les plus faibles doses sont enregistrées au Sahel (71kg/ha), le Centre-Nord (93 kg/ha) et du nord (93 kg/ha).

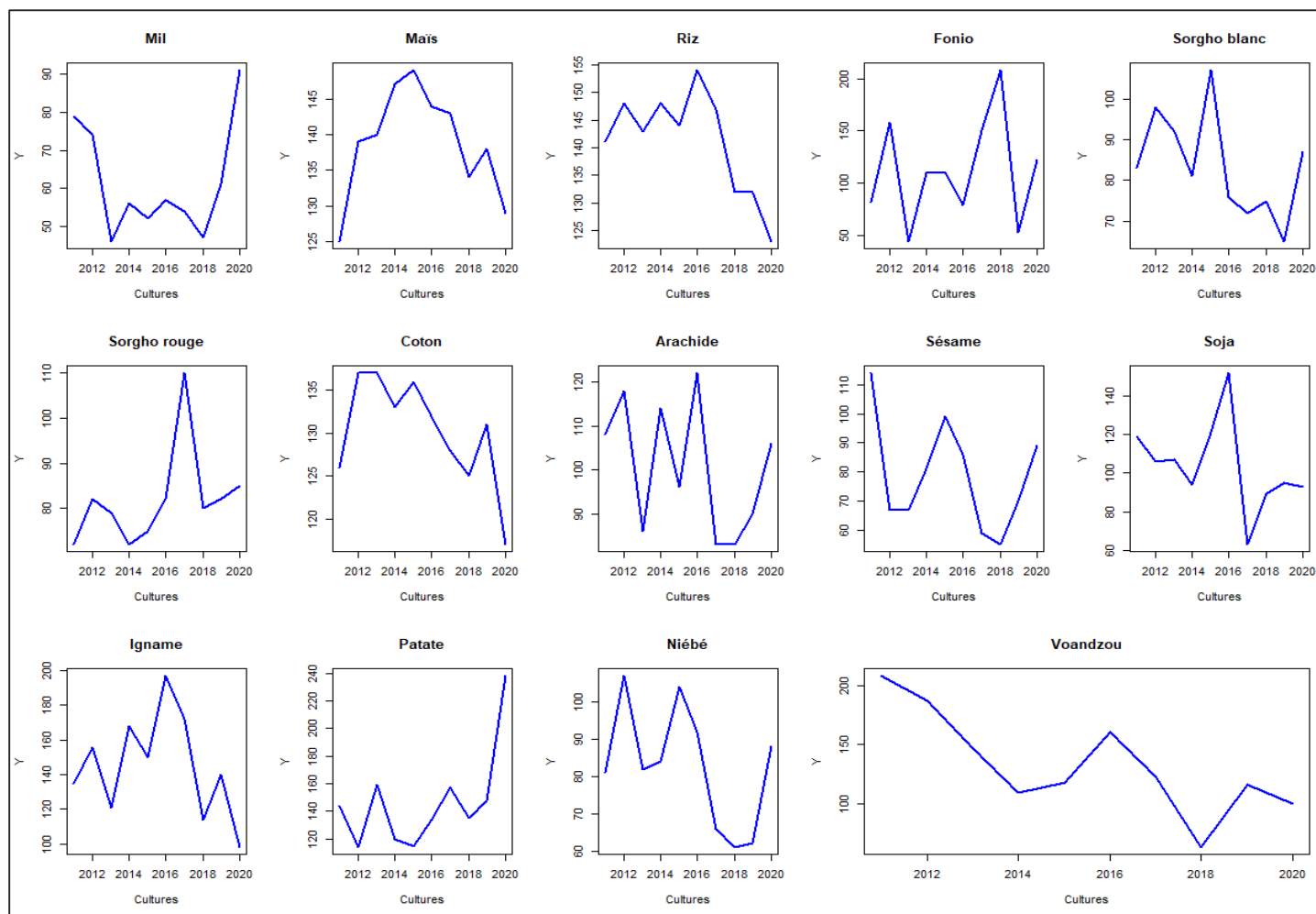
Graphique 078. 2 : Evolution des doses d'intrants appliquées de 2011 à 2020 (en kg/ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.3.Cultures et application du NPK

Graphique 078. 3 : Dose nette du NPK appliquée par culture au plan national (en kg/ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

Points saillants :

Les ménages agricoles ont tendance à appliquer de faibles quantités de NPK aux cultures comme le mil, le sorgho blanc, le sésame, le niébé, le voandzou ou du maïs au profit du riz et de l'igname sur la période sous revue.

Commentaire

La dose nette du NPK appliquée aux principales cultures au Burkina Faso fluctue d'une saison à une autre mais de tendance baissière pour les dernières années (2015-2020) des cultures telles que le maïs, le riz et du coton. Le dosage net en NPK pour le vouanzou est de tendance baissière sur la quasi-totalité de la période 2011 à 2020.

78.4. Application de l'urée

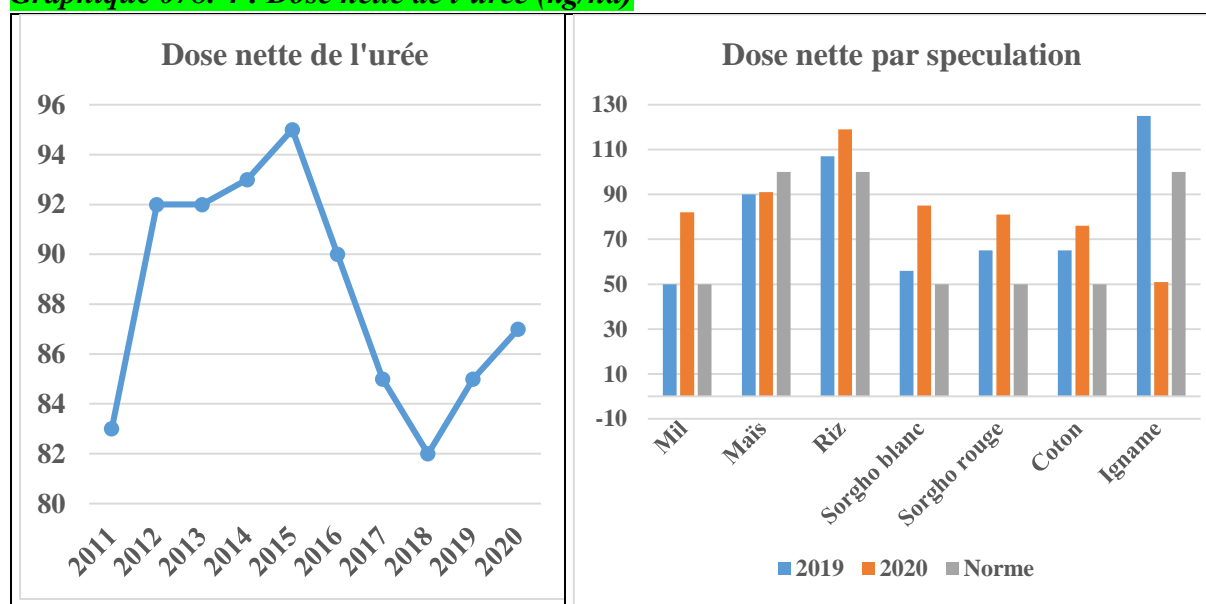
Points saillants :

- La quantité d'urée appliquée à l'hectare est en baisse entre 2015 et 2019 mais connaît une hausse depuis 2019 ;
- L'urée est appliquée en général au-delà des normes édictées par la recherche à l'exception du maïs et l'igname.

Commentaire

La dose d'urée effectivement pratiquée par les producteurs sur les parcelles agricoles a augmenté entre 2011 et 2015 avant d'évoluer en baisse depuis 2015 et atteint son plus bas niveau en 2018 avant de remonter progressivement. Elle passe graduellement de 83 kg/ha en 2011 à 95 kg/ha en 2015 soit en hausse de 14% en cinq ans. Elle baisse ensuite progressivement de 4,8% par an jusqu'en 2019, date à laquelle la dose connaît une croissance haussière. En particulier, seule la dose appliquée en 2020 pour le maïs est en deçà de la norme de 100 kg/ha recommandée par la recherche au Burkina Faso. Ce surdosage de l'urée serait la conséquence de la compensation avec le NPK en vue du respect de la quantité d'engrais minéraux indépendamment de leur nature.

Graphique 078. 4 : Dose nette de l'urée (kg/ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.5. Application de la fumure organique

Points saillants :

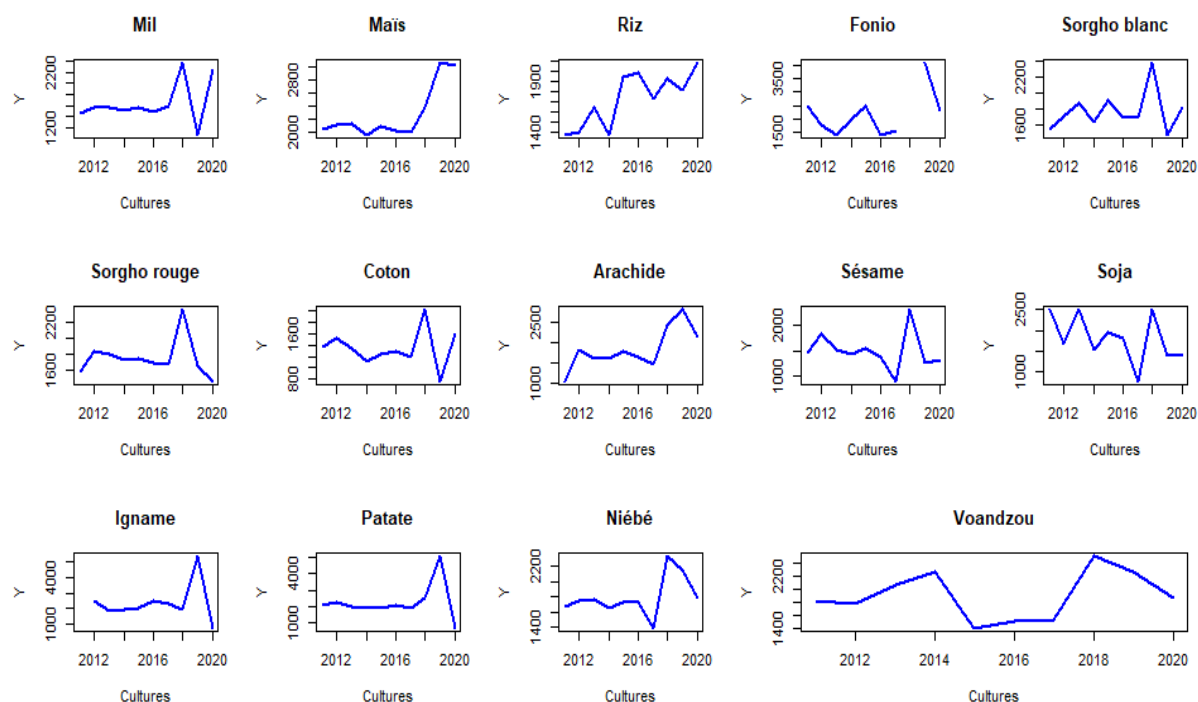
- La fumure organique est appliquée en général en deçà de la norme recommandée et seules les oléagineux et les légumineuses se rapprochent de la norme ;
- La fumure organique est de plus en plus utilisée pour la culture du riz, du sorgho blanc, de l'arachide et quelque peu de l'igname.

Commentaire

Le niveau de la dose nette de fumure organique varie crescendo au-dessus de 1,4t/ha pour le riz sur la période, 1,6t/ha pour le sorgho blanc, 1t/ha pour l'arachide et l'igname. Comparée aux

normes de dosage, l'arachide, le sésame et le niébé évoluent au-dessous. Cependant, la dose pour la patate, le maïs et le sorgho rouge croissent à partir de l'année 2017. En 2020, la dose a baissé d'au moins 0,2t/ha uniquement pour le coton, le mil, le sésame, le soja et le sorgho blanc.

Graphique 078. 5 : Evolution de la dose nette de fumure organique par culture (en t/ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.6. Dynamique de la production céréalière au Burkina Faso

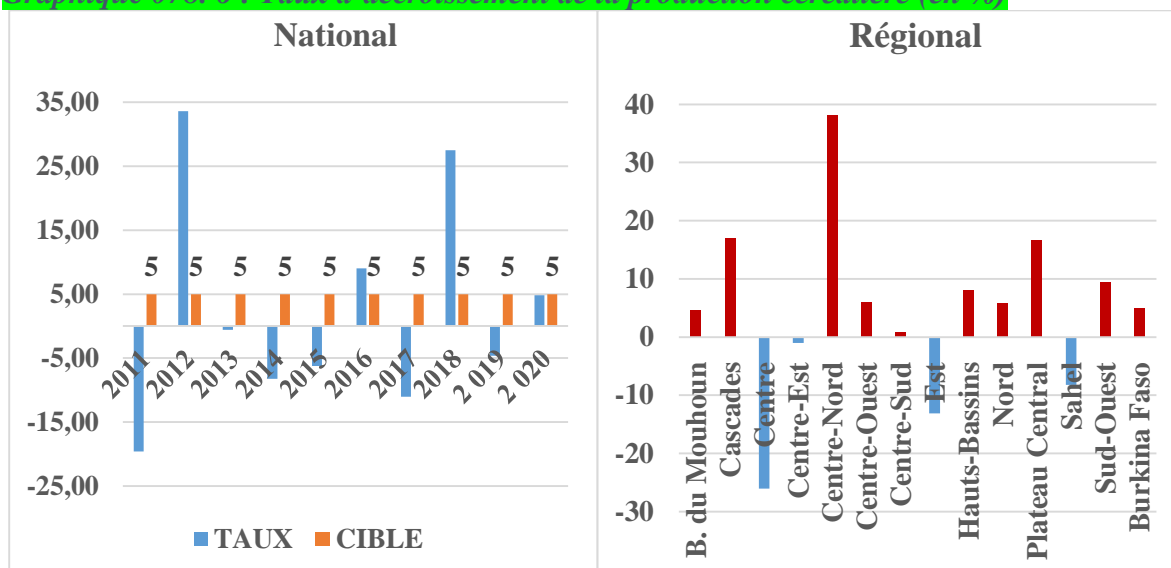
Points saillants :

- La production céréalière n'est pas totalement maîtrisée sur la période 2011-2020 ;
- La production céréalière s'est approximée à la cible de la SDR en 2020 ;
- Les régions de faible-performance en 2020 en matière de production céréalière sont le Sahel, le Plateau central, le Centre-Ouest, le Centre-Nord et la Boucle du Mouhoun.

Commentaire

Le taux d'accroissement de la production céréalière a fortement baissé passant de 26% à -5% entre 2011 et 2020. Le taux a évolué en dent de scie avec un plus haut 37% en 2012 en un plus bas de -20% en 2011. En 2020, il est en forte baisse par rapport en 2019 et la cible SDR (5%). Cette baisse est observée principalement dans le Sahel et le Centre-ouest.

Graphique 078. 6 : Taux d'accroissement de la production céréalière (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.7.Dynamique de la production de coton au Burkina Faso

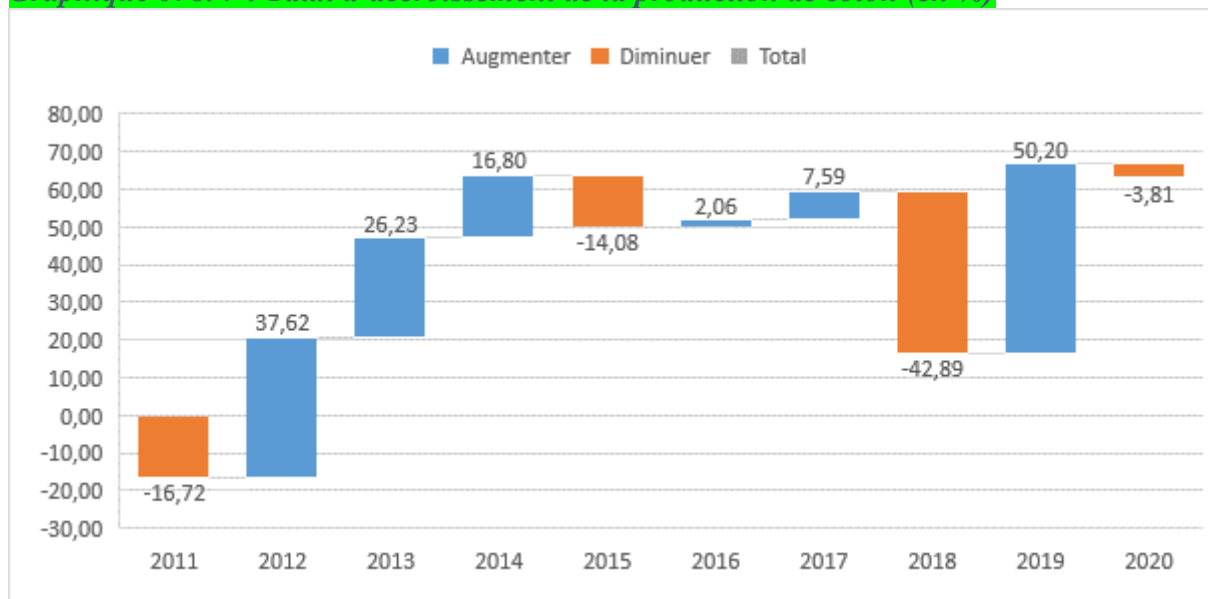
Points saillants :

- La production du coton n'est pas maîtrisée sur la période 2011-2020 ;
- La crise cotonnière a influencé très négativement la production du coton en 2019 ;
- La cible SDR n'est pas atteinte en 2020

Commentaire

La variation annuelle de la production est globalement positive sur la période nonobstant les baisses observées en 2011 (-17%), 2015 (-14%), 2019 (-43%) et en 2020 (-4%) où le coton enregistre sa plus grande baisse de la période suite à l'abandon dans les bassins cotonniers sur fond de crise de la filière. En 2020, le taux est en hausse de 50% par rapport à 2019 soit largement au-dessus de la cible visée par la SDR (10%). Par contre celui de 2020, en baisse de 4% par rapport à 2020 ne permet pas d'atteindre la cible pour cette année.

Graphique 078.7 : Taux d'accroissement de la production de coton (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.8. Dynamique de la production de niébé

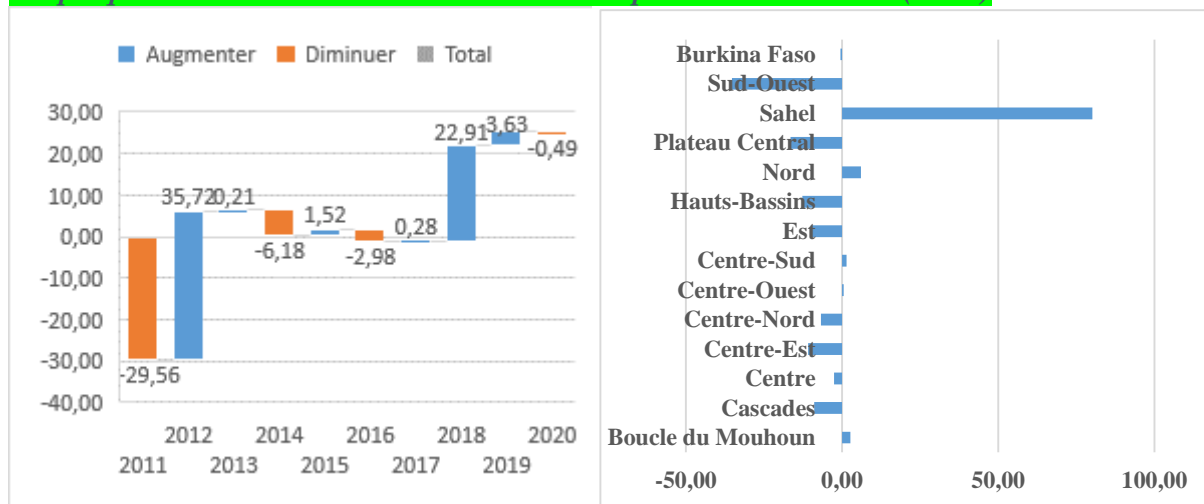
Points saillants :

- La production de niébé est non-maîtrisée sur la période ;
- L'objectif de production de niébé visé par la SDR n'est pas atteint en 2020 ;
- Les régions les moins performantes en niébé en 2020 sont le Centre-sud et le Centre-Ouest.

Commentaire

Le taux d'accroissement de la production de niébé est resté très instable sur la période 2011-2020 en variant de -20,6% en 2011 à -0,49% en 2020. On observe également une permutation du taux sur ladite période. Toutefois, la hausse enregistrée en 2019 en raison probable des efforts particuliers déployés par l'Etat qui mit à la disposition des producteurs, 16 000 tonnes d'engrais, 8 155 tonnes de semences améliorées, 1 150 000 boutures de manioc et de patate, 27 400 unités d'équipements agricoles, 10 500 animaux de trait et 20 000 litres de pesticides à prix subventionné en 2019 vient interrompre cette permutation. On peut observer une hausse sur deux périodes soit 23% et 4% respectivement entre 2019 et 2020. La production 2020 du niébé est en baisse par rapport à 2020 (-0,5%). Les plus fortes baisses sont enregistrées en 2020 au Centre-sud (-16%) et au Plateau central (-14%).

Graphique 078. 8 : Taux d'accroissement de la production de niébé (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.9.Efforts additionnels dans la production d'igname et de patate

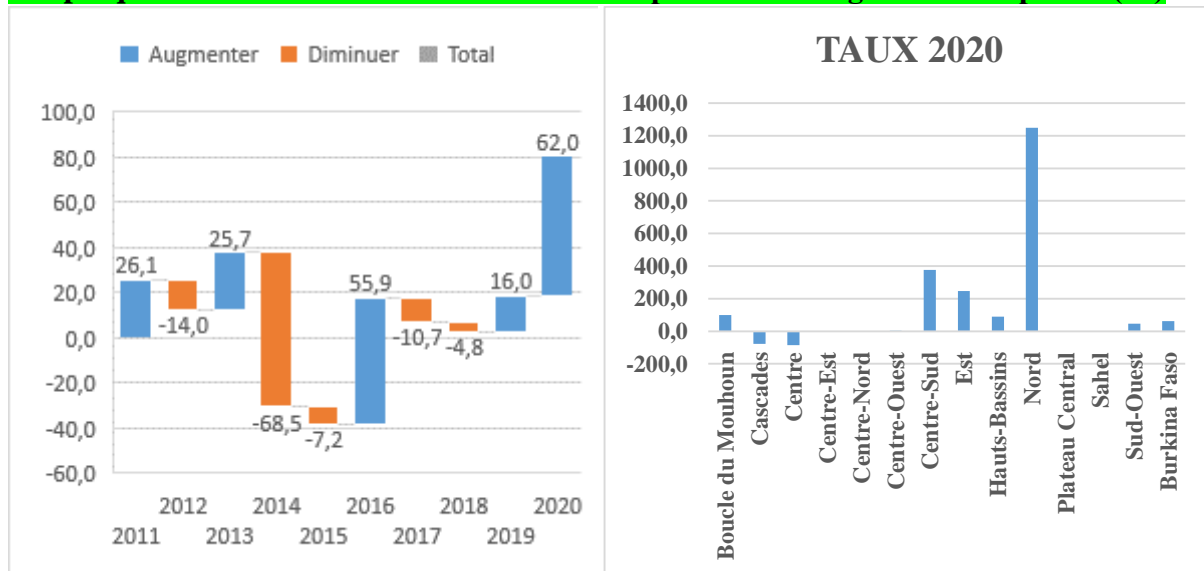
Points saillants :

- Dix années après, la production d'igname et de patate n'a sensiblement pas évolué ;
- La cible de hausse de production de d'igname/patate de 15% poursuivi par la SDR est atteinte en 2020 grâce surtout avec l'exploit réalisé au Nord.

Commentaire

Le taux d'accroissement de la production de tubercules est resté constant au cours de la période de 2011 à 2020 avec une évolution en dent de scie. Le plus bas (-68%) est observée en 2014 et le plus haut (62%) en 2020. En 2020, le taux est en hausse de 46 points par rapport à 2019 et cette hausse de 2020 est plus marquée dans le Nord.

Graphique 078. 9 : Taux d'accroissement de la production d'igname et de patate (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.10. Dynamique de la production des oléagineux

Points saillants :

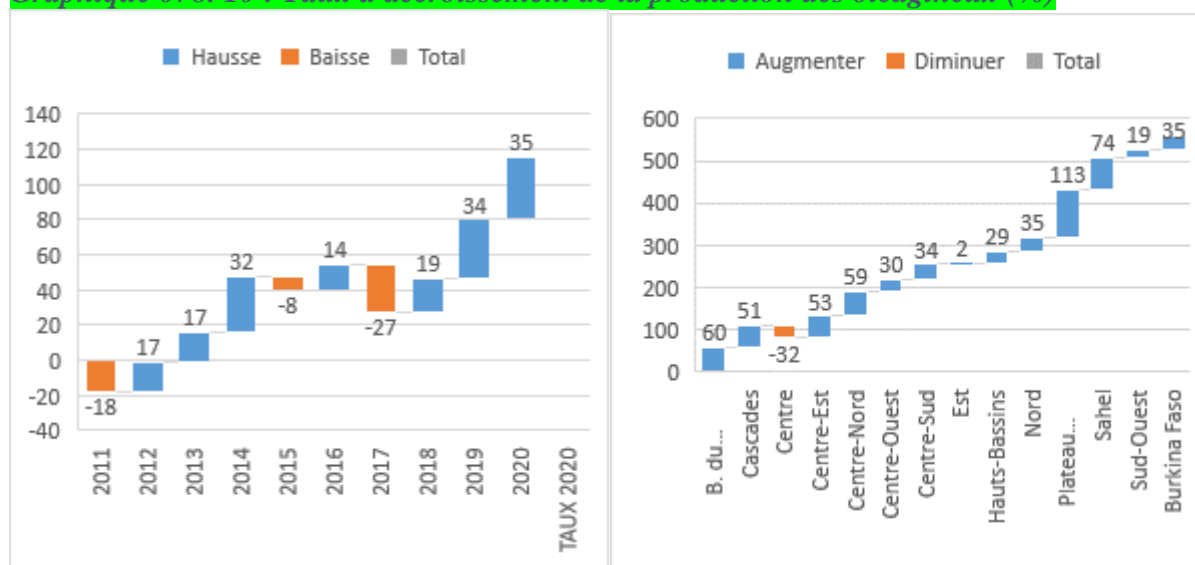
- La production additionnelle des oléagineux connaît une hausse sous la période revue

- Le niveau d'accroissement attendu de la production par la SDR est atteint en 2020 et en 2020 pour les oléagineux ;
- Le plus grand accroissement de la production des oléagineux est enregistré dans les régions du Sahel et du Plateau Central.

Commentaire

Le taux d'accroissement de la production des oléagineux est passé de 18% en 2012 pour atteindre son plus haut niveau (35%) en 2020. Le plus faible taux d'accroissement est observé en 2017 (-27%). En 2020, il est en hausse d'un point par rapport à 2020 et de 25 points par rapport à la cible SDR (10%). Cette hausse est plus marquée dans le Sahel (74%) et le Plateau Central (113%).

Graphique 078. 10 : Taux d'accroissement de la production des oléagineux (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.11. Diversification des productions agricoles

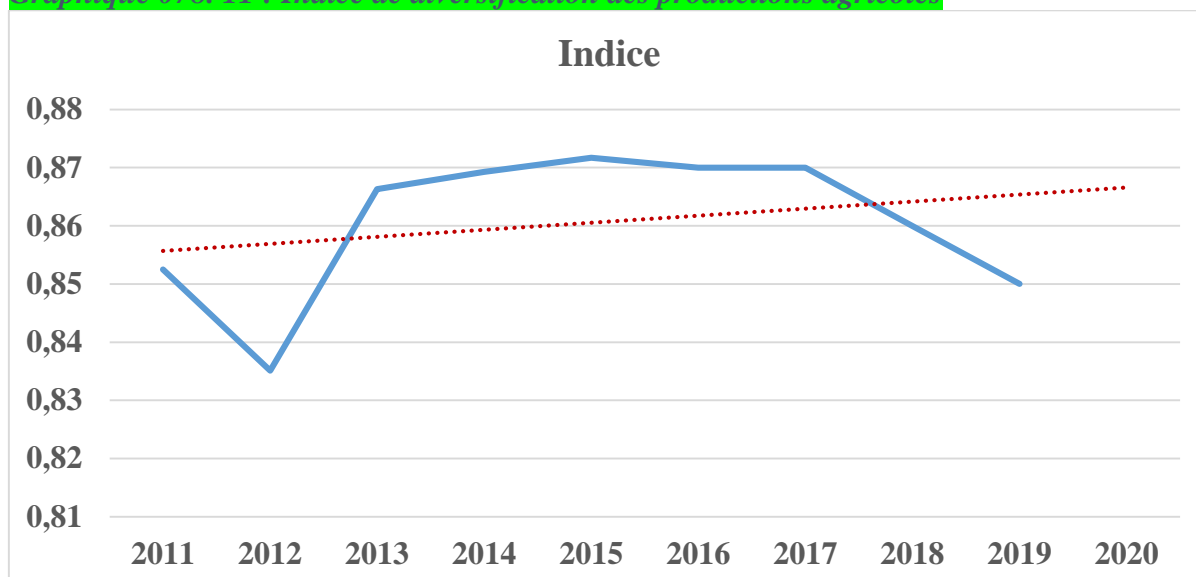
Points saillants :

- Les productions agricoles sont de moins en moins diversifiées depuis 2015 ;
- Le niveau de diversification souhaité par le PNSR II (0,95) échappe de plus en plus à la production.

Commentaire

L'indice de diversification agricole exprime le niveau de diversification des spéculations dans l'activité de production agricole. Ce niveau, après sa chute en 2012, est resté au-dessous de 0,88 sur le reste de la période. La chute de 2012 pourrait s'expliquer par la focalisation des producteurs sur le maïs à haut rendement et le riz pluvial que l'Etat a encouragé avec l'opération « maïs de case » et l'appel à l'usage des variétés améliorées de riz pluvial et de maïs.

Graphique 078. 11 : Indice de diversification des productions agricoles



Source : MAAHM/ DGPV,2011-2020

78.12. Production et âge des producteurs

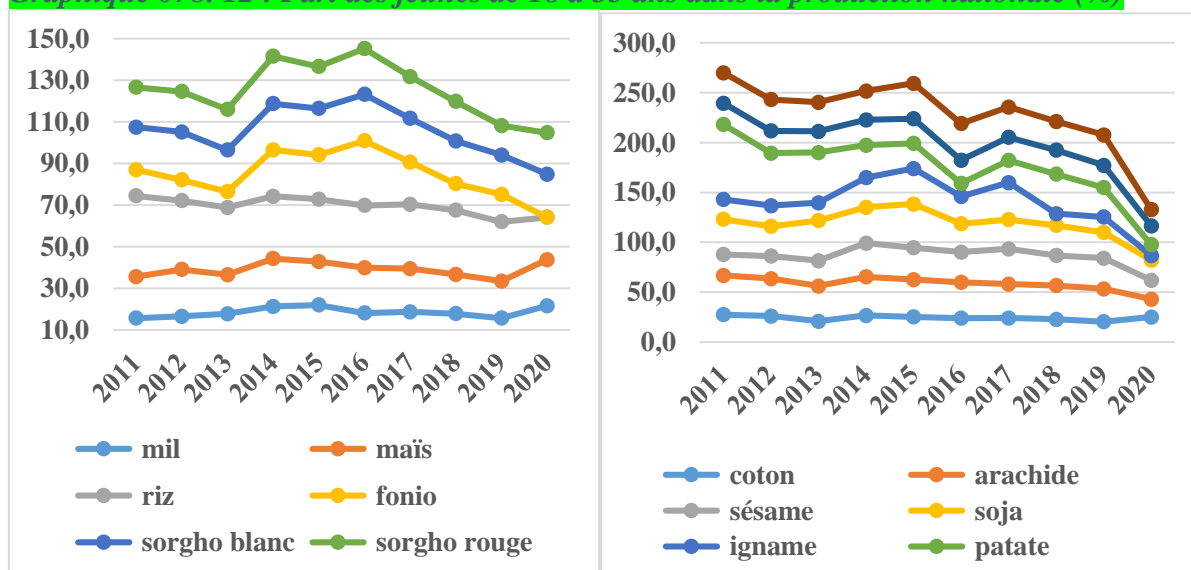
Points saillants :

- La contribution des jeunes dans la production agricole tend à diminuer ;
- Les jeunes contribuent pour environ le 1/5 de la production nationale des céréales et 25% pour le coton ;

Commentaire

Sur la période sous revue, les producteurs âgés de 15 à 35 contribuent pour environ 20% de la production nationale en céréale avec 22% pour le maïs et 20% pour le riz. En 2020, La part de la production des jeunes tend à la baisse pour les cultures de rentes et les autres cultures vivrières à l'exception du coton qui gagne 5 points de hausse par rapport à 2020.

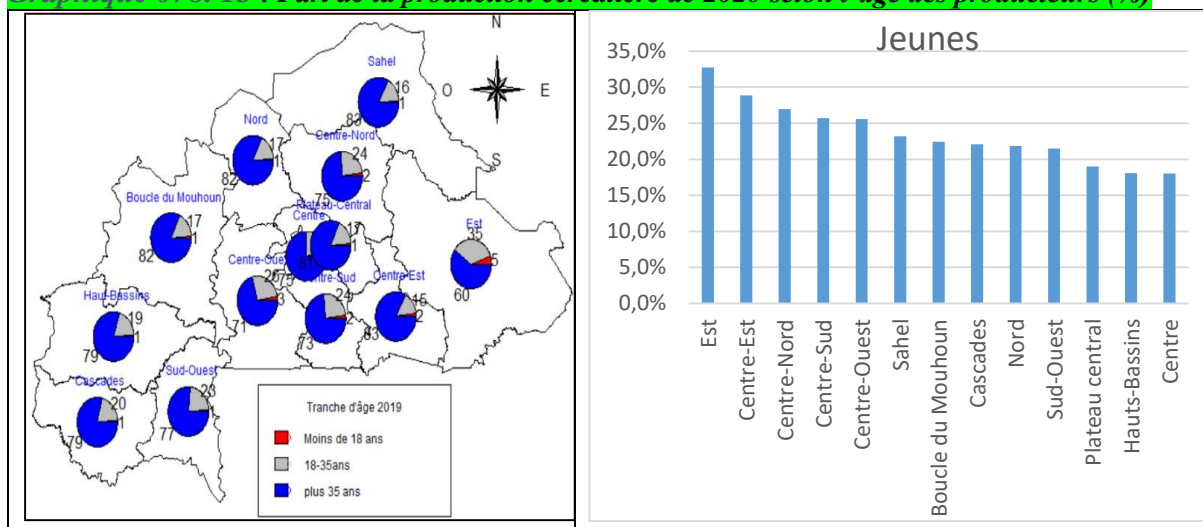
Graphique 078. 12 : Part des jeunes de 18 à 35 ans dans la production nationale (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

En 2020, le riz a occupé particulièrement 28,5% des superficies des jeunes et au niveau régions, les jeunes assurent la production du riz à 68% au Centre-Nord, à 45% au Centre-Est, à 42% à l'Est et au Sud-Ouest à 41%. Les régions de faible implication des jeunes dans la production du riz sont le Nord et le Sahel.

Graphique 078.13 : Part de la production céréalière de 2020 selon l'âge des producteurs (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

78.13. Terres agricoles et âge des producteurs

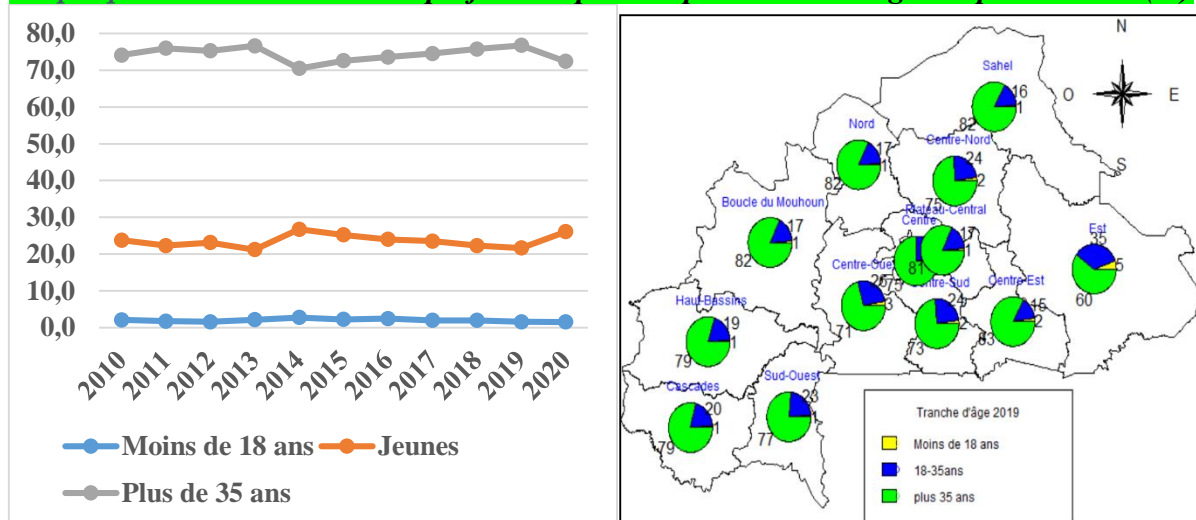
Points saillants :

- Les superficies agricoles sont en grande partie occupées par les adultes sur la période ;
- L'accès des jeunes de 18 à 35 ans à la terre se réduit progressivement depuis 2014 ;
- Les jeunes occupent le moins d'espace au Centre-Est et au Sahel au profit des adultes.

Commentaire

Sur la période 2011-2020, la part des adultes est restée au-dessus de 70%. A partir de 2014 où la part s'établit à 70,5%, on note une hausse progressive de cette part où elle atteint 76,8% en 2020 contre 21,6% revenant aux jeunes. En 2020, les régions du Centre-Est et du Sahel présentent les parts les plus faibles pour les jeunes tandis que l'Est leur accorde la part la plus grande de toutes les régions.

Graphique 078. 14 : Part des superficies exploitées par tranche d'âge des producteurs (%)



78.14. Genre et riziculture

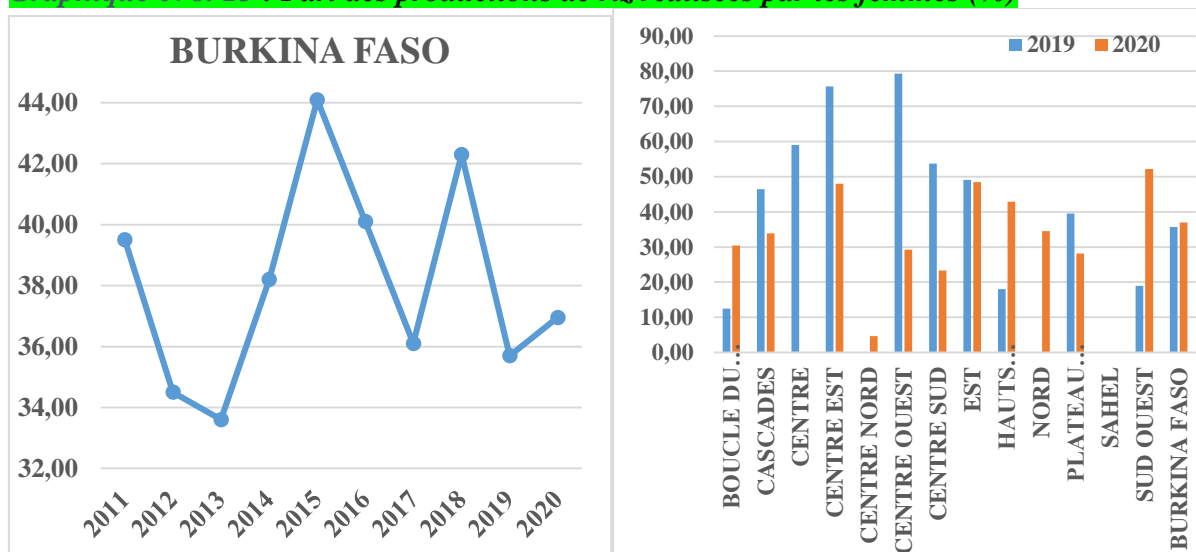
Points saillants :

- Plus de 1/3 de la production du riz est assurée par les femmes sur la période sous revue ;
- Les femmes n'ont pratiquement aucune responsabilité dans la production de riz dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel.

Commentaire

Sur la période 2011-2020, la part des quantités de riz produites qui reviennent aux femmes a varié en dents de scie autour de 39%. La plus forte hausse de cette part est observée en 2019 de l'ordre de 6 points. En 2020, la part rechute de 6 points par rapport à 2019 ; baisse ressentie dans pratiquement toutes les régions. La part reste tout de même plus faible au Nord, au Centre-Nord et au Sahel où les femmes n'ont pas une grande responsabilité dans la production du riz.

Graphique 078. 15 : Part des productions de riz réalisées par les femmes (%)



78.15. Genre et terres agricoles

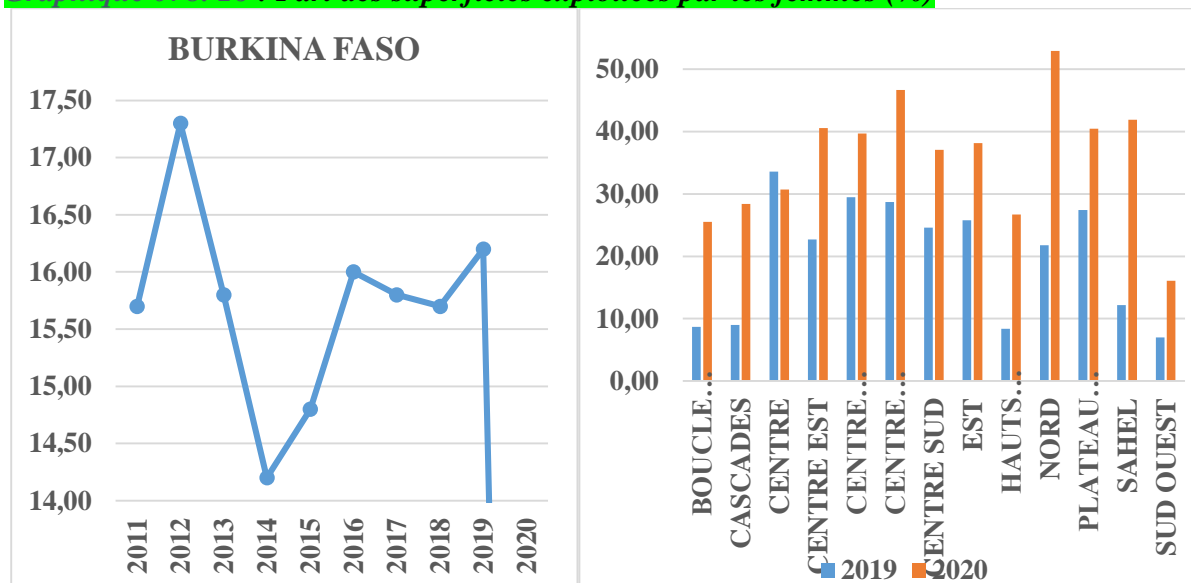
Point saillants :

- Dix années après, les femmes n'exploitent durablement qu'environ 16% des terres ;
- Le niveau d'accès des femmes à la terre est plus faible dans les bassins de production du pays.

Commentaire

La proportion de superficie exploitée par les femmes est en légère hausse (1 point) entre 2011 et 2020 avec un pic en 2012 suivi d'un fort repli en 2013 et 2014. En 2020, elle est en hausse par rapport à 2019 et à la moyenne quinquennale. La plus forte proportion est dans le Nord (34%) et la plus faible dans les bassins de production du pays tels que la Boucle du Mouhoun (9%), les Cascades (9%), les Hauts-Bassins (8%) et le Sud-ouest (7%).

Graphique 078. 16 : Part des superficies exploitées par les femmes (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

78.16. Production agricole céréalière

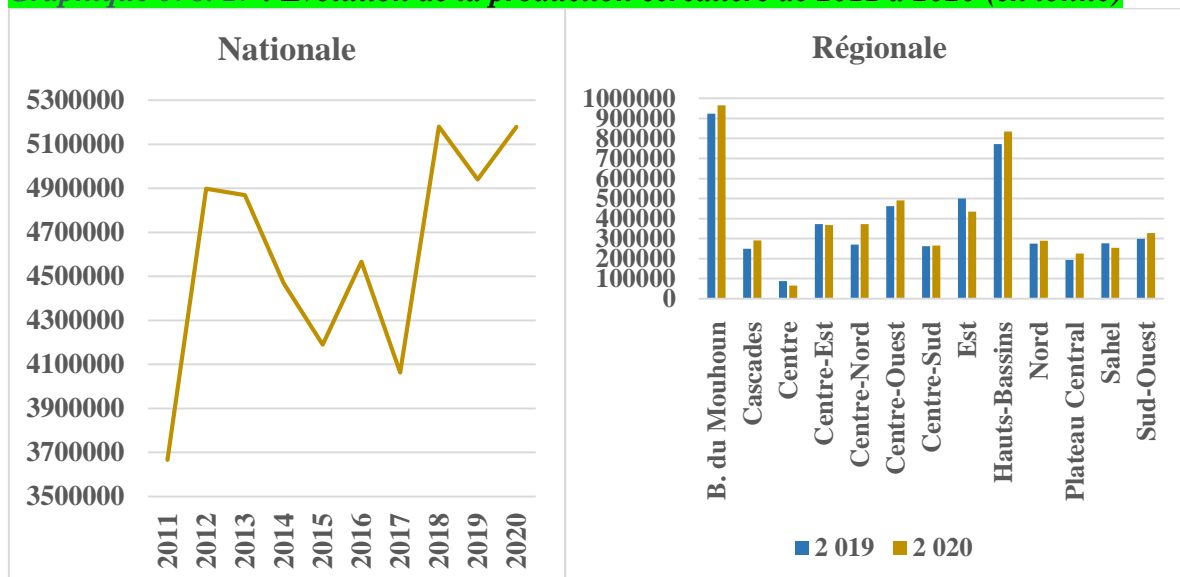
Points saillants :

- La production céréalière en tendance croissante depuis 2015 est toujours à la merci des aléas agro-climatiques ;
- La production céréalière est en baisse dans les régions du sahel, de l'Est et du Centre en 2020.

Commentaire

La production des céréales est passée de 3 666 404 tonnes en 2011 à 5 179 104 en 2020, soit une augmentation de 41,3%. Elle a également enregistré une hausse de 5% entre 2019 et 2020. Elle demeure donc au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Les plus fortes baisses sont remarquées dans les régions du Centre (-26%) et de l'Est (-13%). Les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins maintiennent leurs dynamiques de production.

Graphique 078. 17 : Evolution de la production céréalière de 2011 à 2020 (en tonne)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.17. Production agricole de rente

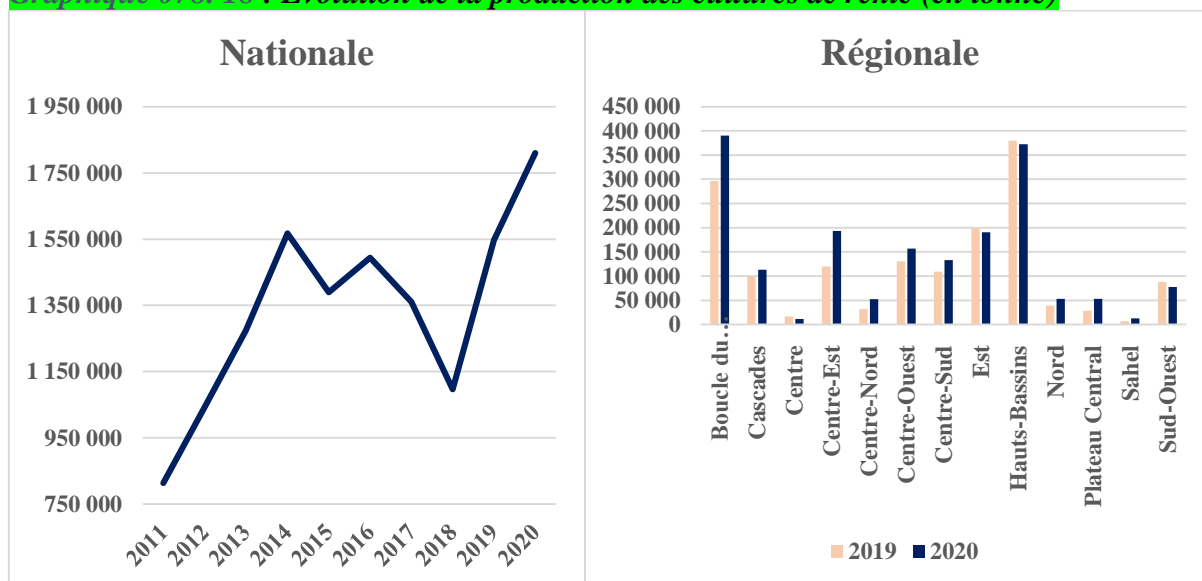
Points saillants :

- Une substitution entre cultures céréalières et de rentes s'opère depuis 2014 ;
- La production des cultures de rentes atteint un niveau record en 2020.

Commentaire

La production des cultures de rentes est passée de 814 194 tonnes en 2011 à 1 810 289 en 2020, soit une augmentation de 122%. Elle a continué d'augmenter depuis 2019 au détriment des cultures céréalières. La forte hausse est remarquée dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord.

Graphique 078. 18 : Evolution de la production des cultures de rente (en tonne)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.18. Genre et production des autres spéculations vivrières

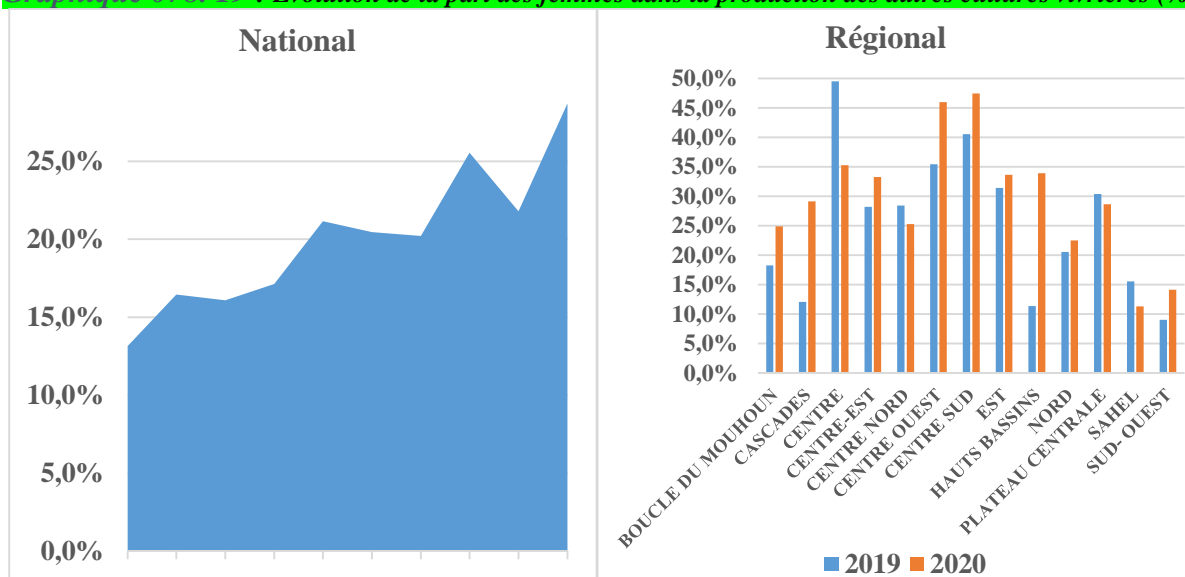
Points saillants

- La contribution des femmes à la production des légumineuses et des tubercules est de plus en plus grande ;
- Les femmes ont d'avantage contribué en 2020 ;
- Les femmes ont eu une contribution moindre au Sahel et au Centre-nord.

Commentaire

La part de la production des cultures de rente des femmes est graduellement passée de 15% en 2011 à 28% en 2020 soit un gain de 7 points en dix ans. Toutefois une contribution nationale des femmes dans cette production des légumineuses et des tubercules a été moindre dans les régions du Sahel et du Centre-nord en raison éventuelle de l'insécurité comparativement à 2019. Les fortes hausses de la part contributive féminine sont dans les Hauts-bassins et les Cascades avec une hausse d'au moins 17 points en 2020 par rapport à 2019.

Graphique 078. 19 : Evolution de la part des femmes dans la production des autres cultures vivrières (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.19. Utilisation de la semence améliorée par les producteurs

Points saillants :

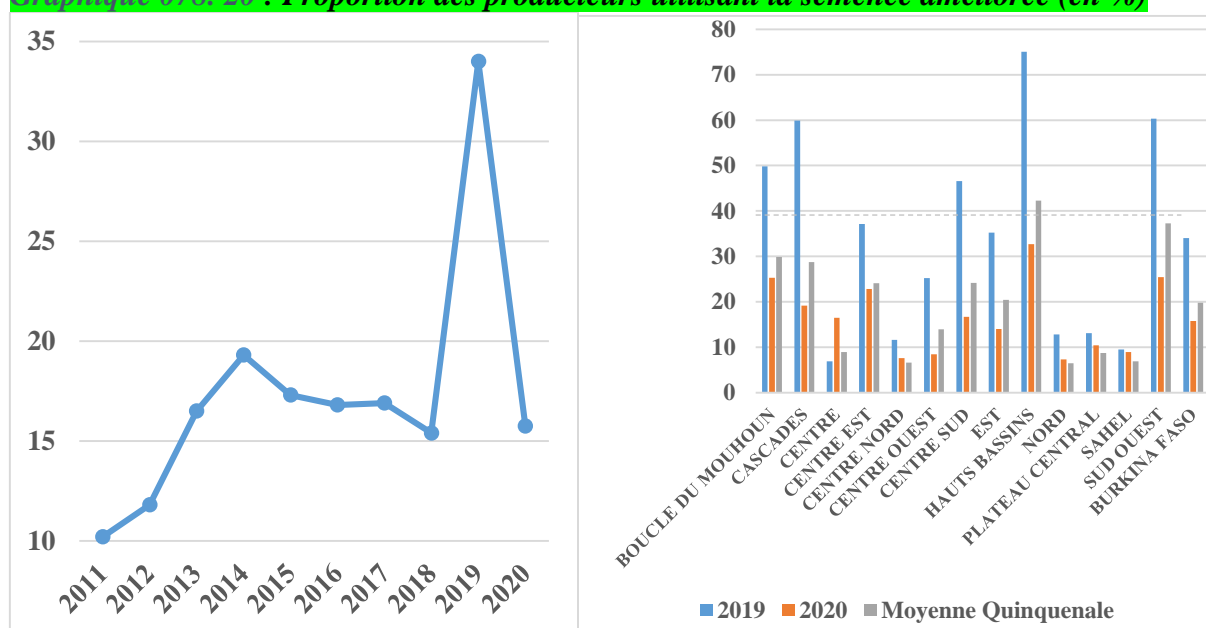
- Les producteurs tendent à utiliser de plus en plus les semences améliorées ;
- L'engouement nourris avant 2014 sur l'utilisation de la semence améliorée a baissé depuis lors ;
- Les efforts de l'Etat et ses partenaires a spontanément boosté l'utilisation des semences améliorées en 2019 ;

- Les régions de plus faible utilisation des semences améliorées sont les moins cotonnières en particulier le Nord, le Centre-Nord, le Sahel et le Centre Ouest.

Commentaire

La proportion des producteurs qui utilisent la semence améliorée évolue en tendance décroissante depuis 2015 en passant de 19,3% en 2014 à 15,4% en 2020 soit un recul de 4 points en 6ans. Cependant, un engouement pour la semence améliorée est observé en 2019 où près de 35% des producteurs en ont utilisé. Cela en partie grâce à l'appui de l'Etat qui mit 4 300 tonnes de semence au profit des producteurs. En 2020, la proportion diminue de 18 unités malgré l'accompagnement continu de l'Etat qui a mis à la disposition du monde rural près de **12 767,17** tonnes de semences améliorées. Ainsi, le taux d'utilisation des semences améliorées a augmenté dans toutes les régions mais reste à un niveau plus faible au Nord (7,3%), Centre Nord (7,6%), Centre Ouest (8,4%) et Sahel (8,9%).

Graphique 078. 20 : Proportion des producteurs utilisant la semence améliorée (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.20. Utilisation du NPK par les producteurs

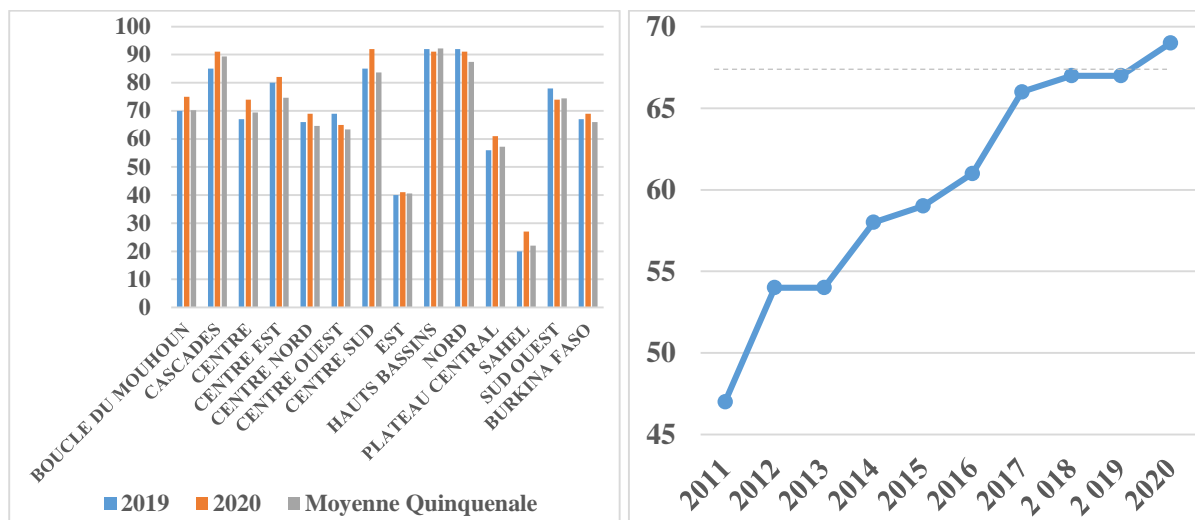
Points saillants :

- Les ménages agricoles adoptent de plus en plus l'utilisation du NPK ;
- L'Est et surtout le Sahel ont le plus été dans le besoin en engrais minéraux en 2020.

Commentaire

La proportion de producteurs utilisant le NPK a crû graduellement de 47% en 2011 à 69% en 2020 soit en gain de 22 points en dix ans. En 2020, cette proportion est en hausse de 2 points par rapport à 2019 et en baisse de 3 points par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette performance est en partie réalisée grâce au soutien de l'Etat qui octroya près de **39 876,39** tonnes d'engrais minéraux au monde rural en cette campagne. La hausse est observée dans toutes les régions excepté les Centre Ouest (-6 points) et le Sud-Ouest (-5 points). Toutefois, le niveau d'utilisation demeure plus faible au Sahel (27%).

Graphique 078. 21 : Proportion de ménages utilisant le NPK (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

78.21. Utilisation simultanée de l'urée et du NPK par les producteurs

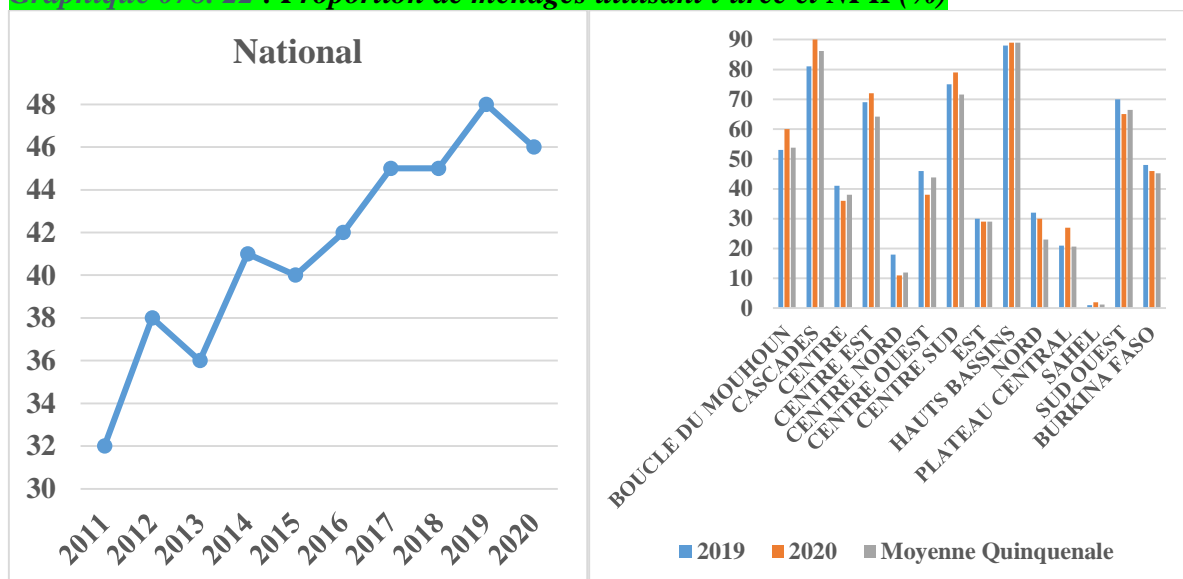
Points saillants :

- De plus en plus de ménages emploient les engrais minéraux dans leur production agricole ;
- L'utilisation des engrais minéraux a légèrement baissé en 2020 par rapport à 2019 et globalement par rapport aux cinq années précédentes ;
- Le Centre-Nord et le Sahel utilisent le moins les engrais minéraux.

Commentaire

La proportion de ménages utilisateurs de l'urée évolue crescendo à la lumière de celle du NPK confirmant ainsi que ces deux engrais minéraux sont en général utilisés en combinaison ou en compensation à défaut pour respecter les normes de dosage recommandées par la recherche au Burkina Faso. Le taux d'utilisation de l'urée passe graduellement de 14% en 2011 à 49% en 2020. En 2020, le taux est en baisse par rapport à 2019 et à relativement stable par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Outre le Sahel, la région du Centre-Nord utilise le moins l'urée.

Graphique 078. 22 : Proportion de ménages utilisant l'urée et NPK (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.22. Utilisation des engrais et de la semence améliorée des ménages

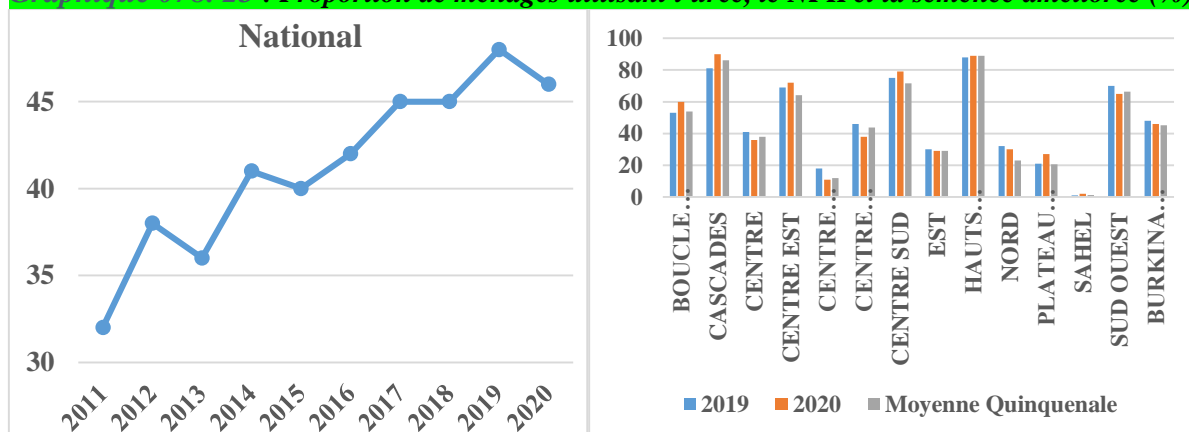
Points saillants :

- Les bonnes pratiques agricoles notamment l'emploi des engrais et des semences améliorées sont de plus en plus utilisés ;
- Le niveau d'utilisation des bonnes pratiques est amélioré en 2020 et en baisse par rapport à la moyenne quinquennale.
- Les régions du Plateau central, de l'Est, du Nord, du Centre-Nord, du Centre Sud, des Cascades et du Sahel ont les plus faibles taux en termes bonnes pratiques agricoles.

Commentaire

La proportion de ménages utilisant les engrais et les semences améliorées a strictement crû de 2011 et 2014 de l'ordre de 9 points suivi d'une variation autour de 21% jusqu'en 2020 où une baisse est enregistrée par rapport à 2019 et par rapport à la moyenne quinquennale (-14%). En 2020, cette proportion a augmenté dans la plupart des régions mais l'on retiendra que le taux d'utilisation des bonnes pratiques demeure faible au Plateau central, à l'Est, au Centre-Nord, aux Cascades et au Sahel avec moins de 5% chacune.

Graphique 078. 23 : Proportion de ménages utilisant l'urée, le NPK et la semence améliorée (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.23. Labour des superficies

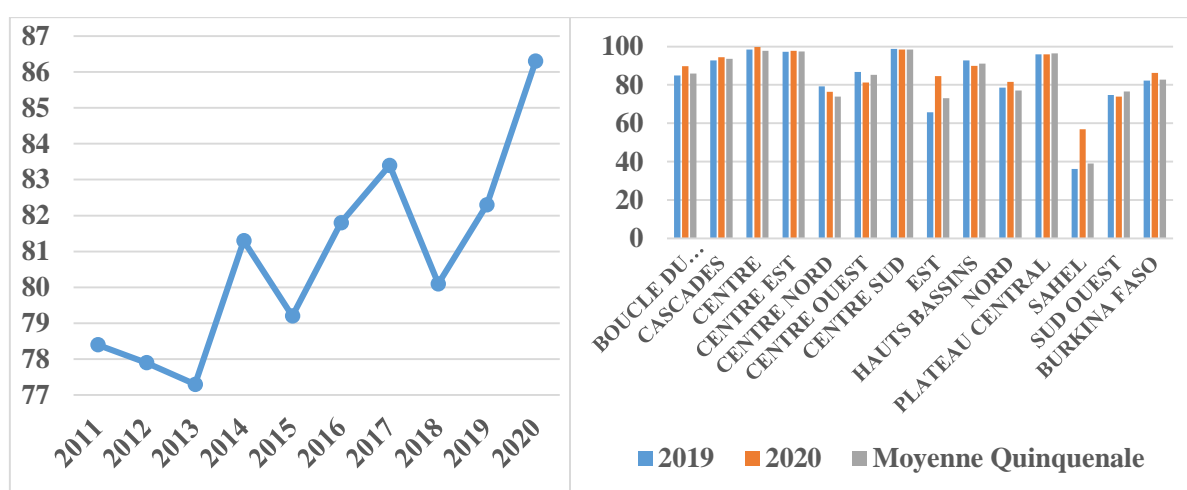
Points saillants :

- Les terres agricoles sont de plus en plus labourées et à grande échelle ;
- Le Sahel, le Centre Nord et le Sud-Ouest sont les régions de faible niveau de labour des terres en 2020.

Commentaire

Le taux de labour des superficies est en tendance fortement haussière sur la période 2011-2020 passant de 78% en 2011 à 86% en 2020 soit un gain de 8 points en dix ans. En 2020, le niveau des labours est en hausse de 4 points par rapport à 2019 et au-dessus de la moyenne quinquennale de 3 points environ. Le Sahel demeure la région de plus faible niveau de labour des terres avec seulement 57% des terres qui sont labourées en 2020 en partie dû à l'insécurité avec son corollaire d'inaccessibilité des terres dans une zone qui serait déjà défavorable au labour avec la culture peulh de la localité et à la nature dénudée des sols.

Graphique 078. 24 : Taux de labour des superficies agricoles (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.24. Equipement des ménages agricoles en animaux de traction

Points saillants :

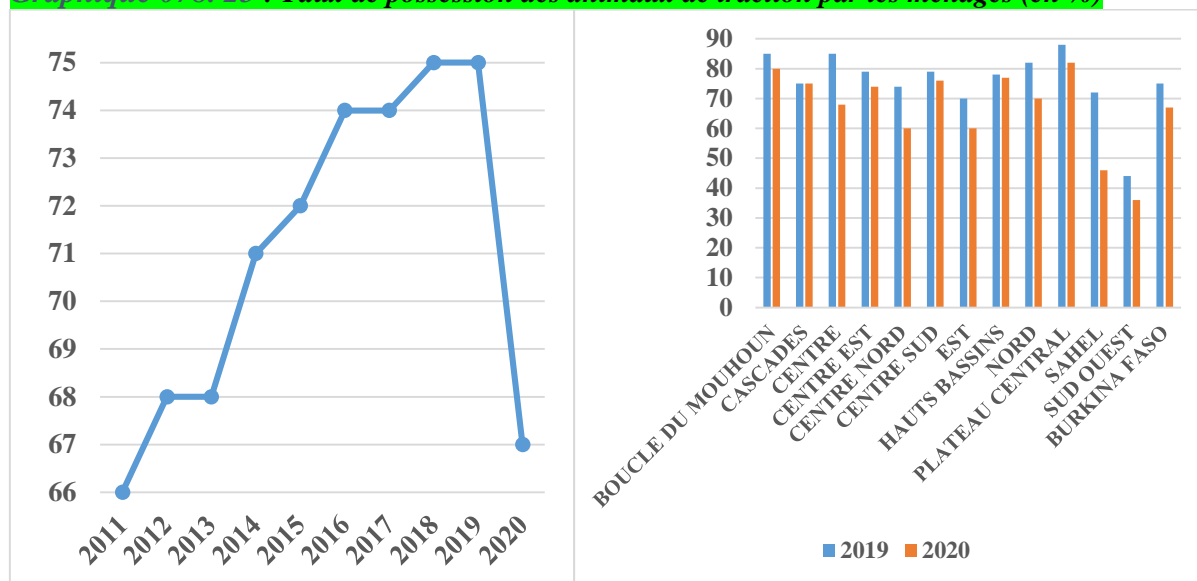
- L'élan d'équipement progressif des ménages en animaux de traction est freiné en 2020 par l'insécurité ;
- Beaucoup de ménages ont perdu leurs actifs productifs en 2020 particulièrement au Centre et dans les régions en proie à l'insécurité.

Commentaire

La proportion des ménages agricoles possédant au moins un animal de traction (bovin, asin, équin, camelin) est en croissance fulgurante sur la période 2011-2019 en passant de 66% en 2011 à 75% en 2019. Cependant cette tendance va connaître une baisse de 8 points en 2020 et de 6 points par rapport à la moyenne quinquennale. L'élan d'équipement des ménages a donc été freiné en 2020, particulièrement dans les régions en proie à l'insécurité en raison éventuelle de la perte ou le déstockage forcé du cheptel dans ces zones ; d'où le faible niveau du labour

des terres agricoles précédemment constaté dans ces régions. En effet, le taux de possession d'animaux de traction est en recul de 26 points au Sahel, 14 points au Centre-nord, 12 points au Nord et 10 points à l'Est par rapport à 2019. Une baisse du niveau est aussi constatée au Centre en raison du déstockage face à l'inopportunité du fait de la pression foncière.

Graphique 078. 25 : Taux de possession des animaux de traction par les ménages (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.25. Genre et labour attelé des terres

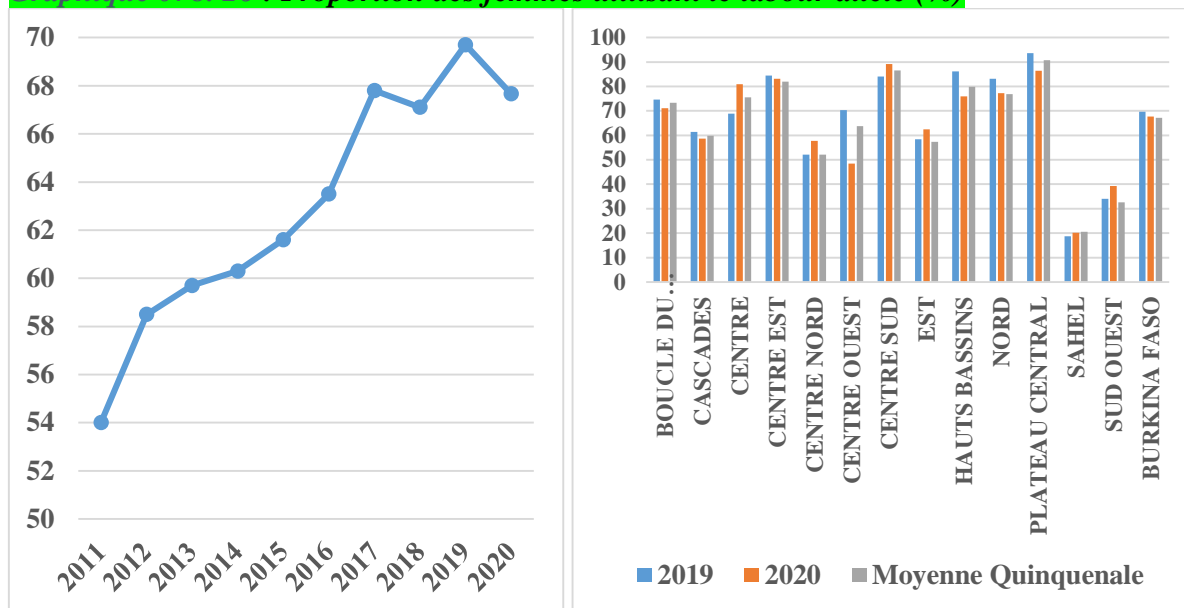
Points saillants

- Les femmes labourent de plus en plus par attelage leurs terres agricoles ;
- Le taux de labours des femmes est en baisse par rapport à 2020 et stable par rapport à la moyenne des cinq dernières années ;
- Plus de 2/3 des terres des femmes sont labourées par attelage en 2020 ;
- Les femmes du Sud-Ouest et du Sahel pratiquent le moins le labour attelé.

Commentaire

Au niveau national, la proportion des terres des femmes qui sont labourées a connu une ascension fulgurante au cours de la décennie. Cependant Elle connaît une baisse en 2020 par rapport à 2020 de 2 point et une stabilité par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. Cette baisse serait en partie imputable à la baisse du taux de possession des animaux de traction observé en 2020. Les régions de plus faible niveau de labour par attelage des terres des femmes demeurent le Sahel (20%) et le Sud-Ouest (39%).

Graphique 078. 26 : Proportion des femmes utilisant le labour attelé (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.26. Genre et labour motorisé

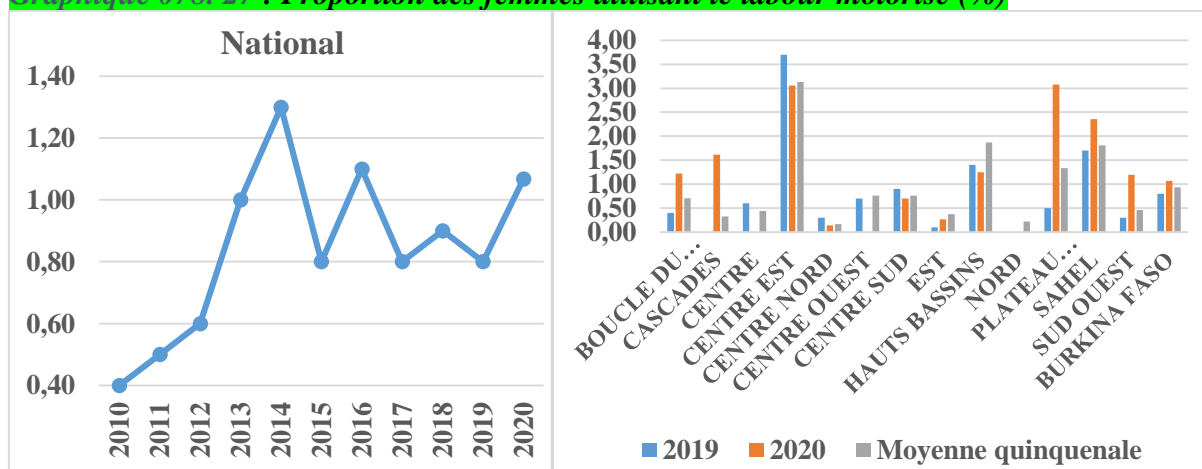
Points saillants

- Les femmes utilisent peu le labour motorisé ;
- Le niveau est encourageant en 2020 mais reste faible sur les cinq dernières années ;
- La situation est plus critique au Centre, au Centre Ouest et au Nord où aucune femme n'a accès au labour motorisé.

Commentaire

La proportion des superficies labourées des femmes par traction motorisée est très négligeable (moins de 2%) sur la période 2011-2020 au Burkina Faso. Qu'à cela ne tienne, cette proportion est globalement ascendante sur la période de 2011 à 2014 mais varie en dents de scie autour d'une tendance décroissante passant de 1,3% en 2014 à 1,1% en 2020 et une baisse de 3% en cinq ans. Les régions du Centre, du Centre Ouest et du Nord présentent d'avantage d'inquiétude (presque de 0%).

Graphique 078. 27 : Proportion des femmes utilisant le labour motorisé (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.27. Productivité de l'agriculture

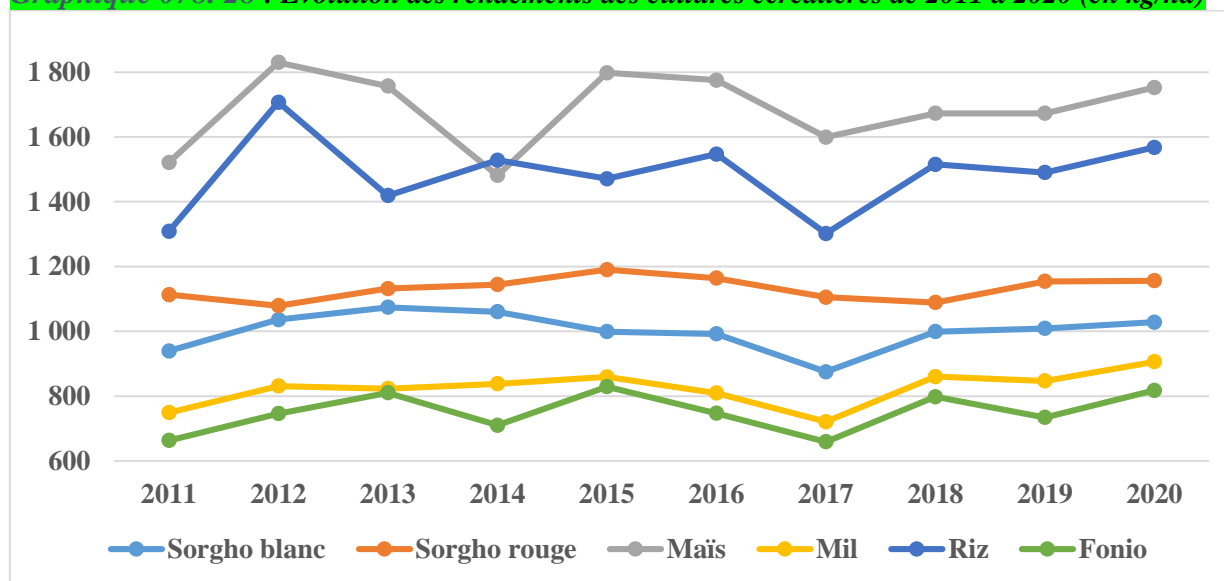
Points saillants

- Les rendements céréaliers n'ont globalement pas évolué dix années après et sont en deçà des cibles du PNSR II pour l'ensemble des céréales ;
- Le maïs et le riz ont respectivement les rendements les plus élevés et au moins 1,4 tonnes et 1,3 tonnes sont récoltées à l'hectare chaque année ;
- Pour toutes les spéculations, les rendements de 2020 sont en hausse par rapport à 2020 et à la moyenne quinquennale.

Commentaire

La plupart des rendements des cultures céréalières sont instables sur la période et semblent varier suivant les conditions agro-climatiques des années. Ils varient entre 1,65 tonne et 1,83 tonne à l'hectare selon la spéculation. Ils ont connu globalement des hausses en 2012 grâce aux conditions favorables marquées par un cumul pluviométrique en majorité similaire à très excédentaire par rapport à la normale. Les rendements baissent en 2017 par rapport à 2016 en raison de l'arrêt précoce des pluies sur la majeure partie du pays au mois de septembre 2017 ayant joué négativement sur le développement végétatif des plantes. Comparé à la moyenne quinquennale, les rendements du maïs et du riz ont connu une hausse respective de 3% et 6% en 2020. En particulier, le rendement du maïs (1753 Kg/ha) est en deçà de la cible du PNSR II pour 2020 (5 292 kg/ha), celui du riz s'établit à 1568 kg/ha soit en baisse de 5% par rapport à 2020 et celui du sorgho à autour d'une tonne par hectare soit en deçà de la cible du PNSR qui est fixé à 2340 kg/ha.

Graphique 078. 28 : Evolution des rendements des cultures céréalières de 2011 à 2020 (en kg/ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.28. Evolution des rendements des cultures de rente de 2011 à 2020 (en kg/ha)

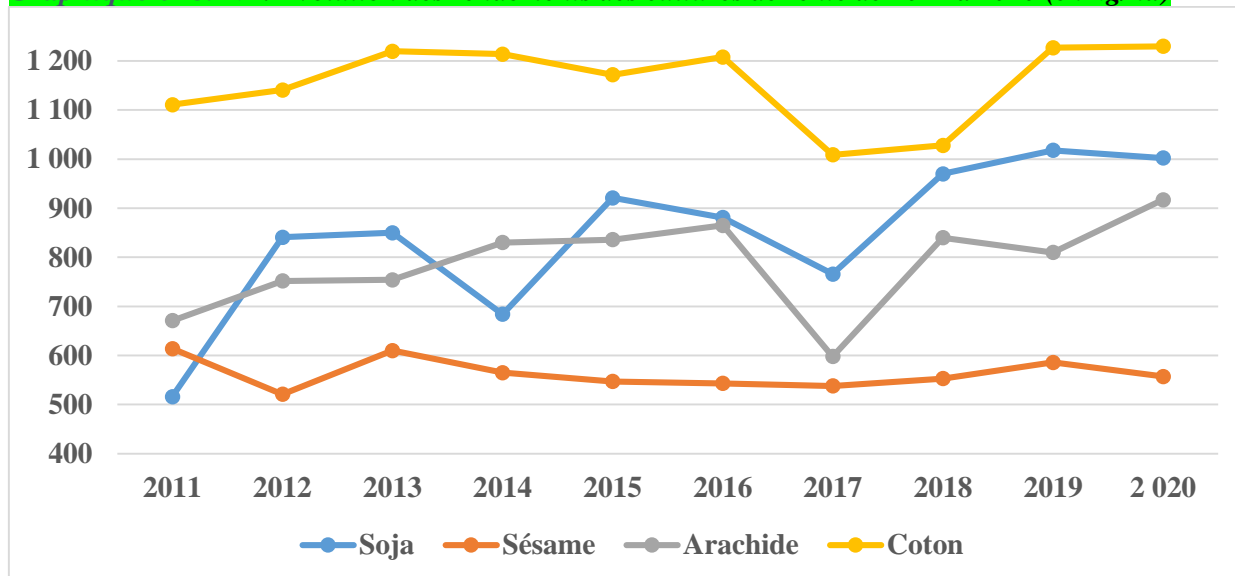
Points saillants

- Les spéculations à fort rendement demeurent le coton suivi du Soja, de l'arachide et du sésame ;
- La productivité en 2020 s'est améliorée pour l'arachide et le coton.

Commentaires

Les rendements des cultures de rente sur la période 2011-2020 ont une tendance à la hausse. Elle varie de 0,5 t/ha à 2t/ha selon les spéculations. L'arachide et le coton enregistrent des hausses sur les périodes 2011-2016 et 2017-2020. Toutes les spéculations ont connu une baisse de rendement en 2017 de l'ordre de 147kg/ha en moyenne. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les rendements sont en hausse de 70 kg/ha en moyenne.

Graphique 078. 29 : Evolution des rendements des cultures de rente de 2011 à 2020 (en kg/ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.29. Superficie moyenne par actif agricole (Ha) de 2011 à 2020 (en ha)

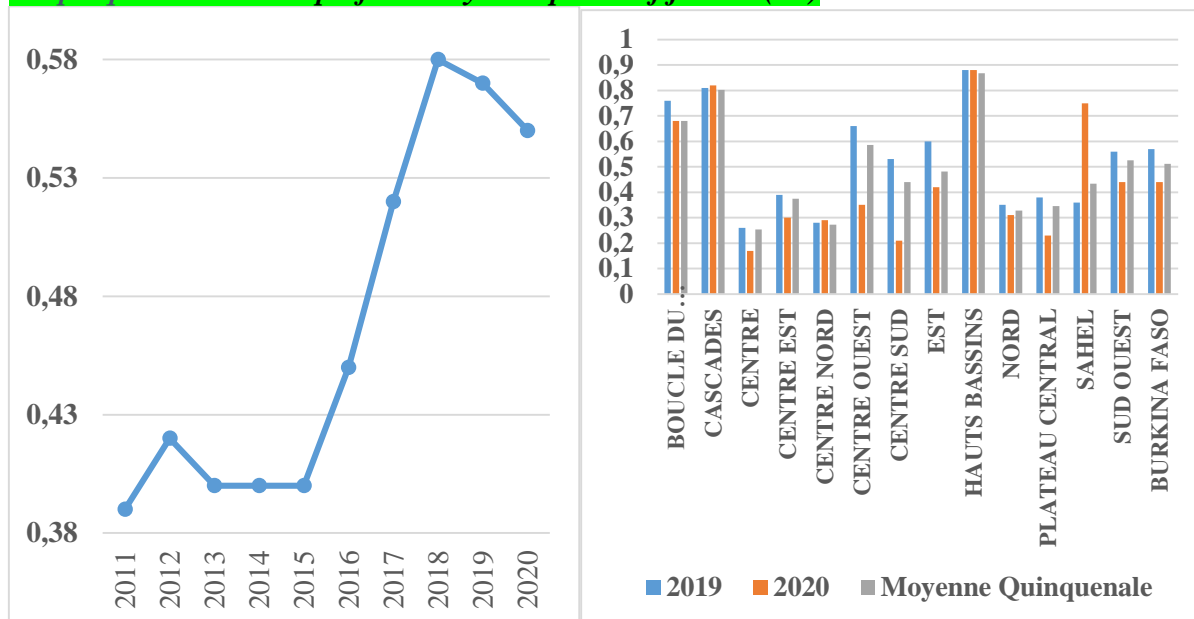
Points saillants

- Une extension des superficies est opérée au fil des ans alourdissant ainsi la charge de travail ;
- Faible superficie moyenne par actif agricole observée en 2011 ;
- Plus forte superficie enregistrée en 2019.

Commentaires

La superficie moyenne par actif agricole connaît globalement une hausse entre 2011 et 2020. Comparé à celle de 2020, la superficie de 2011 est en baisse de 4% et en hausse de 3% par rapport à la moyenne quinquennale. En 2020, le Centre et le Nord sont les régions à plus grande superficie occupée par les actifs agricoles (en moyenne 0,92ha). Comparée aux moyennes quinquennales régionales, les régions du Centre Est, de l'Est, des hauts bassins connaissent des baisses significatives de plus de 40% tandis que le Nord et le Centre enregistrent une hausse de plus de 100%. Les plus faibles superficies se remarquent dans les régions du Centre, du Centre Sud et du Plateau Central pour l'année 2020.

Graphique 078.30 : Superficie moyenne par actif jeunes (ha)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.30. Age et utilisation de la semence améliorée

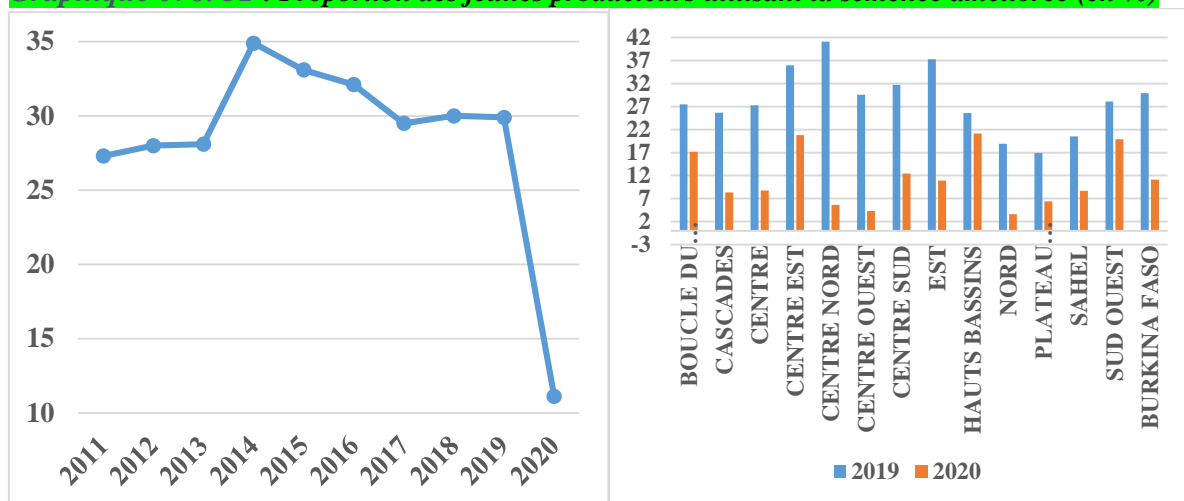
Points saillants

- La tranche d'âge 18 à 35 ans utilisent ont plus de préférence pour la semence locale ;
- Le Nord, le Centre-Ouest, le Centre-nord et le Plateau central sont les régions où les jeunes s'intéressent le moins à la semence améliorée.

Commentaires

L'utilisation des semences améliorées est le fait surtout des producteurs de plus de 35 ans au Burkina Faso sur la période 2011-2020. La proportion des jeunes dans l'ensemble des producteurs utilisant les semences améliorées varie entre 11% et 35%. Cette proportion est en baisse progressive depuis 2014 où de 35% elle perd 24 points en 2020. La situation est drastique en 2020 par rapport à celle de 2019 soit 20% qui ont rejoint les utilisateurs de la semence locale et en légère baisse par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les régions où les jeunes sont plus représentés dans le groupe des producteurs utilisateurs des semences améliorées sont le Centre-Est (20,78%), les Hauts Bassins (21,13%) et le Sud –Ouest (19,88%) tandis que les jeunes sont plus moins représentés au Centre-Ouest (4,33%) et au Nord (3,63%).

Graphique 078.31 : Proportion des jeunes producteurs utilisant la semence améliorée (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.31. Age et utilisation combinée du NPK et de l'urée

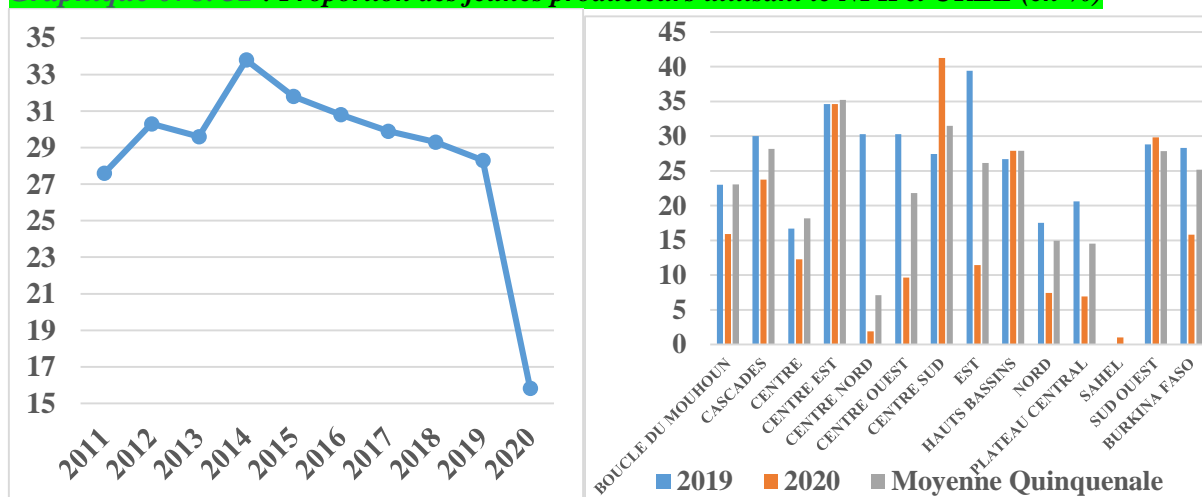
Points saillants :

- Un 1/3 des jeunes utilisent le NPK et Urée ;
- De moins en moins les jeunes s'appliquent dans l'utilisation combinée des engrais minéraux.

Commentaire

La proportion de jeunes parmi les utilisateurs d'engrais minéraux (NPK et urée) en combinaison est en baisse faiblement et progressive depuis 2014 au profit des plus jeunes ou des adultes. Par rapport à 2020, ce taux a baissé de l'ordre de 12,5% et de 9,35% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En 2020, le Centre-Est et le Centre-Sud sont les régions de plus grande présence des jeunes dans l'utilisation des engrais avec 35% et 41% de jeunes parmi les utilisateurs contrairement au Sahel et au Centre-Nord où la représentation est faible.

Graphique 078.32 : Proportion des jeunes producteurs utilisant le NPK et UREE (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.32. Modernisation de l'agriculture

Points saillants :

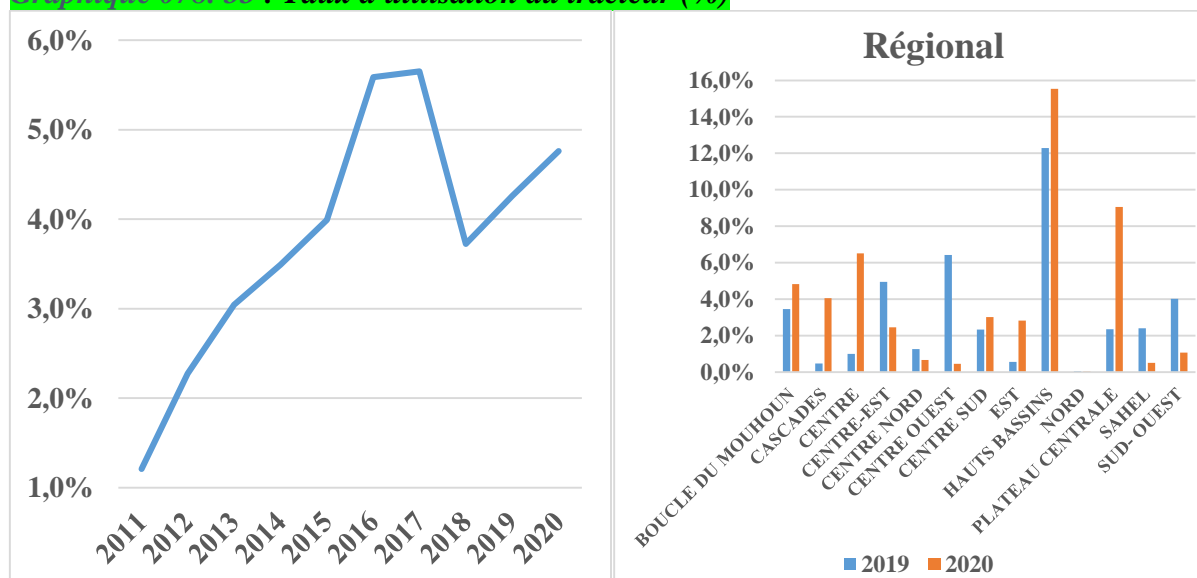
- La mécanisation agricole est au stade embryonnaire sur la période 2011-2020 au Burkina Faso ;

- La crise cotonnière de 2018 a dégradé le niveau de mécanisation de l'agriculture burkinabè déjà très bas ;
- Le niveau de mécanisation a reculé en 2020 dans les régions du Centre-ouest, du Sahel, Sud-ouest et du Centre-est.

Commentaire

La proportion de superficie labourée au tracteur au Burkina Faso est restée faible (moins de 6%) sur la période 2011-2020. Toutefois, elle évolue crescendo entre 2011 et 2017 en gagnant 5 points en six ans. Elle baisse ensuite à partir de 2018 à la faveur de la crise cotonnière avec le boycott par nombre de producteurs matérialisé par un important abandon des superficies de coton qui sont en général labourées. En effet, les superficies de coton ont baissé de 63% à la Boucle de Mouhoun et de 64% dans les Hauts-Bassins comparativement à 2017 selon les résultats de l'Enquête permanente agricole. Une reprise timide a lieu en 2020 avec 2 points de moins que d'habitude. La reprise des efforts en 2020 n'a pas permis d'atteindre le niveau de 2017 malgré les grands efforts consentis au Plateau central (gain de 7 points), au Centre (+6 points), aux Cascades (+3 points) et à l'Est (+2 points).

Graphique 078.33 : Taux d'utilisation du tracteur (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.33. Taux (%) de bonnes pratiques des ménages agricoles

Points saillants :

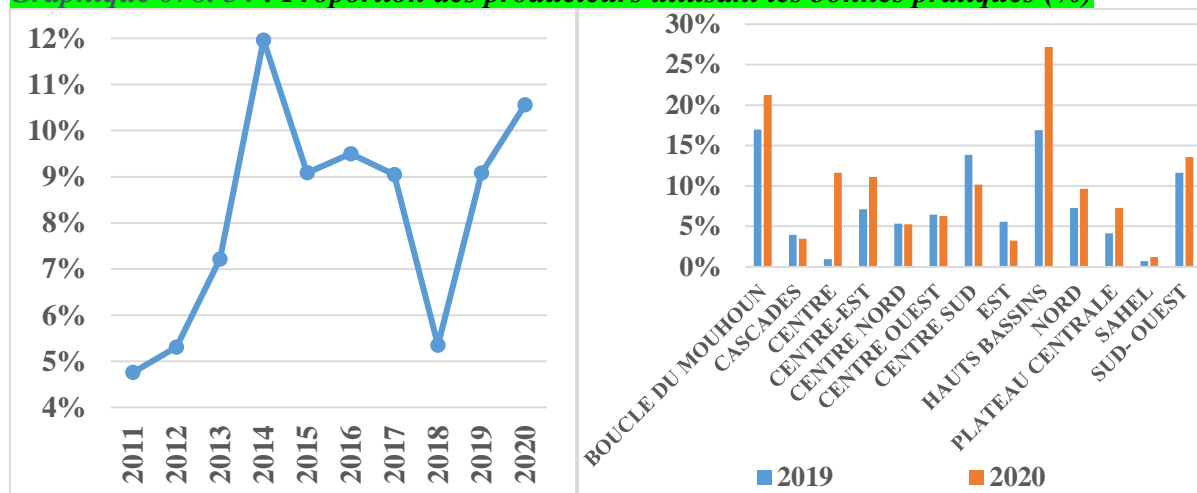
- Le niveau d'utilisation des bonnes pratiques par les ménages agricoles burkinabés est toujours faible ;
- les producteurs ont abandonné les bonnes pratiques entre 2014 et 2018 ;
- Les bassins de production du pays (Boucle du Mouhoun et Hauts-Bassins) sont les régions où les bonnes pratiques sont les plus utilisées par les ménages agricoles.

Commentaire

Le niveau d'utilisation des bonnes pratiques agricoles (emploi combiné des semences et des engrais) par les ménages agricoles burkinabés est toujours faible. En effet, moins de 12% des producteurs adoptent les bonnes pratiques défavorisant ainsi l'objectif d'intensification poursuivi au niveau national. Le taux d'emploi des bonnes pratiques a progressivement augmenté entre 2011 et 2014 avant de redescendre progressivement à 5% en 2018. La résolution

de la crise cotonnière a ensuite permis une reprise des bonnes pratiques d'où le taux de 11% atteint en 2020 soit une hausse de 2% par rapport à 2019 et de 3% par rapport à la moyenne quinquennale. Cette hausse est principalement tirée par les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-bassins et du Sud-ouest qui ont toutes connues des hausses par rapport à 2019. Cependant, le niveau d'emploi des bonnes pratiques demeure très faible au Sahel (moins de 1%) en raison de la pédologie de la zone et aussi dans les Cascades en raison du caractère encore fertile des terres.

Graphique 078. 34 : Proportion des producteurs utilisant les bonnes pratiques (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.34. Traitement des fléaux agricoles

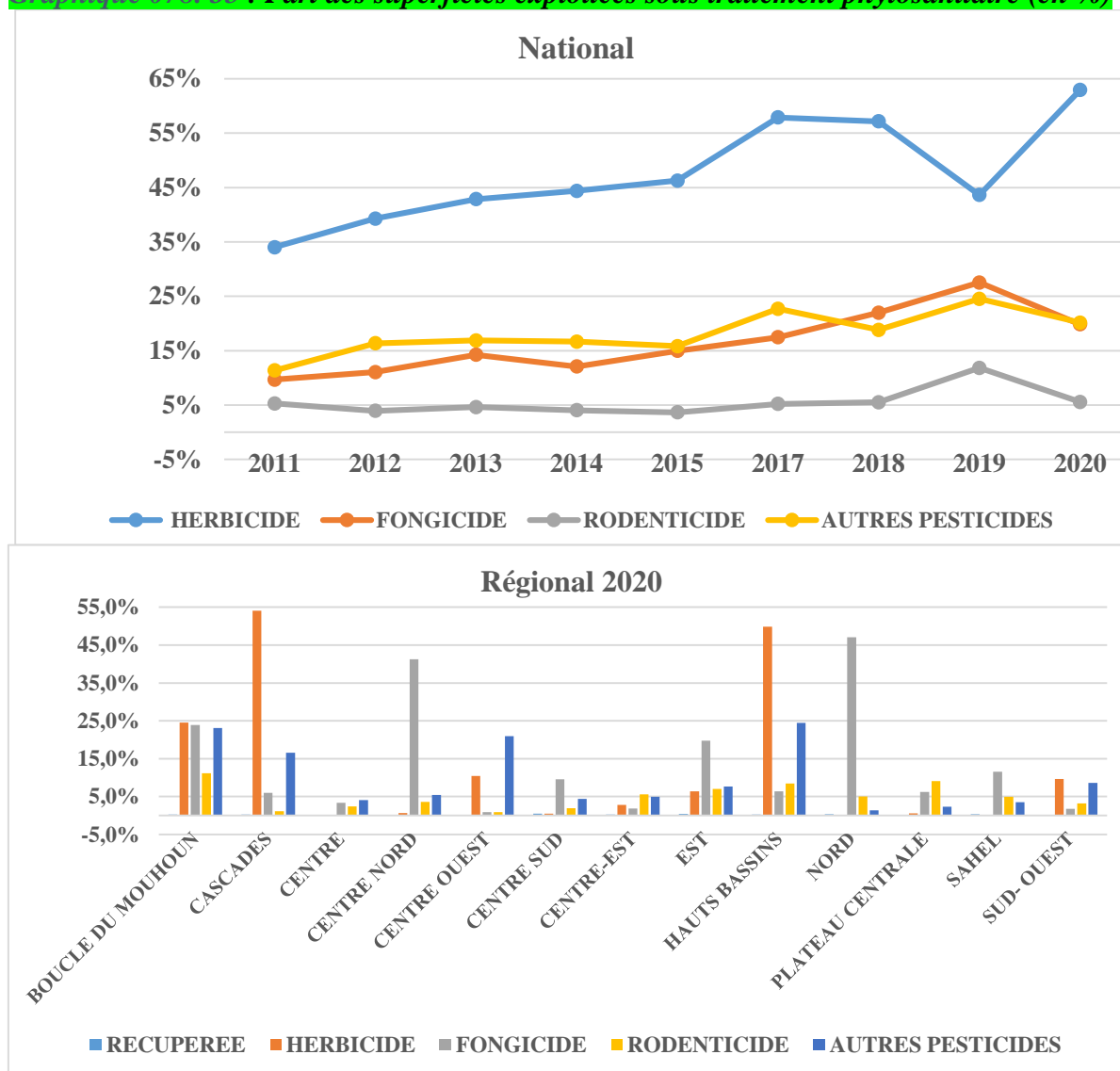
Points saillants :

- Les ménages agricoles font de plus en plus usage des produits phytosanitaires notamment les herbicides et les pesticides ;
- Plus de la moitié des terres agricoles ont été traitées aux herbicides en 2020 avec la forte utilisation dans les régions cotonnières (Hauts-bassins, Cascades, Boucle du Mouhoun).

Commentaire

Le taux d'utilisation des produits phytosanitaire est en nette croissance sur la période 2011-2020 augmentant ainsi les risques d'intoxications alimentaires. La part des superficies agricoles dont les herbicides sont utilisés est passée de 34% en 2011 à 63% en 2020 soit un bond important de 29 points en dix ans. Les herbicides apparaissent être le traitement le plus utilisé avec 63% des terres couvertes en 2020. Leur utilisation est en baisse à partir de 2017 en partie due à la crise cotonnière mais la baisse s'accroît en 2020 en raison de l'interdiction de l'utilisation des produits non-homologués (saisie de 15 tonnes) qui pourtant représenterait près de 70% des produits utilisés. Les autres produits connaissent un engouement des producteurs dans la lutte contre les fléaux mais concernent environ 30% des terres. En 2020, la moitié des régions n'ont pas utilisé d'herbicides mais les Cascades, les Hauts-Bassins et la Boucle du Mouhoun s'en démarquent avec des utilisations sur environ 50% des superficies agricoles.

Graphique 078.35 : Part des superficies exploitées sous traitement phytosanitaire (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

78.35. Encadrement et appui-conseil des producteurs agricoles

Points saillants :

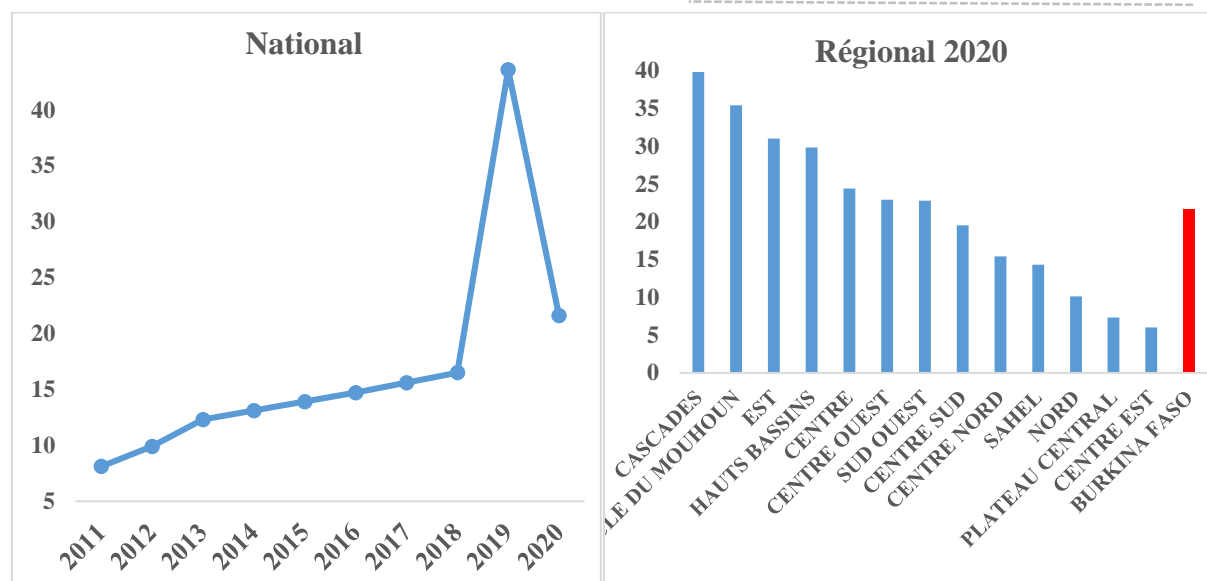
- Les ménages agricoles sont de plus en plus encadrés sur les techniques de production ;
- Une performance particulière en matière d'encadrement est réalisée en 2020 notamment à l'Est, les Cascades, le Mouhoun, les hauts bassins et le Centre Nord qui sont significativement au-dessus de la moyenne nationale.

Commentaire

La proportion de ménages ayant bénéficié d'un encadrement ou d'un appui-conseil a évolué de façon strictement croissante sur la période 2011-2020 en partant de 8% en 2011 à 21,6% en 2020 soit un gain de 14 points en dix ans. Cette hausse importante pourrait être mise à l'actif de l'Etat qui a équipé les Directions régionales en charge de l'agriculture en matériel roulant (686 engins à 2 roues en 2018) et des champs écoles pour mieux accentuer l'encadrement des

producteurs. En 2020, le niveau d'encadrement des ménages agricoles laisse encore à désirer au Nord, au Plateau central et surtout au Centre-est où moins de 11 bénéficient des outils de vulgarisation par opposition aux Cascades où le taux d'encadrement avoisine 40%.

Graphique 078. 36 : Encadrement et appuis conseils (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA, 2011-2020

SECURISATION FONCIERE, FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET ORGANISATION DU MONDE RURAL (P079)

<i>Graphique 079. 1 : Proportion de ménages appartenant aux OP (%)</i>	<i>58</i>
<i>Graphique 079. 2 : Proportion des superficies sécurisées par un acte formel (en %)</i>	<i>59</i>
<i>Graphique 079. 3 : Structure des principaux modes d'acquisition des parcelles des femmes (%)</i>	<i>60</i>

79.1. Taux d'adhésion des ménages aux organisations paysannes (OP)

Points saillants

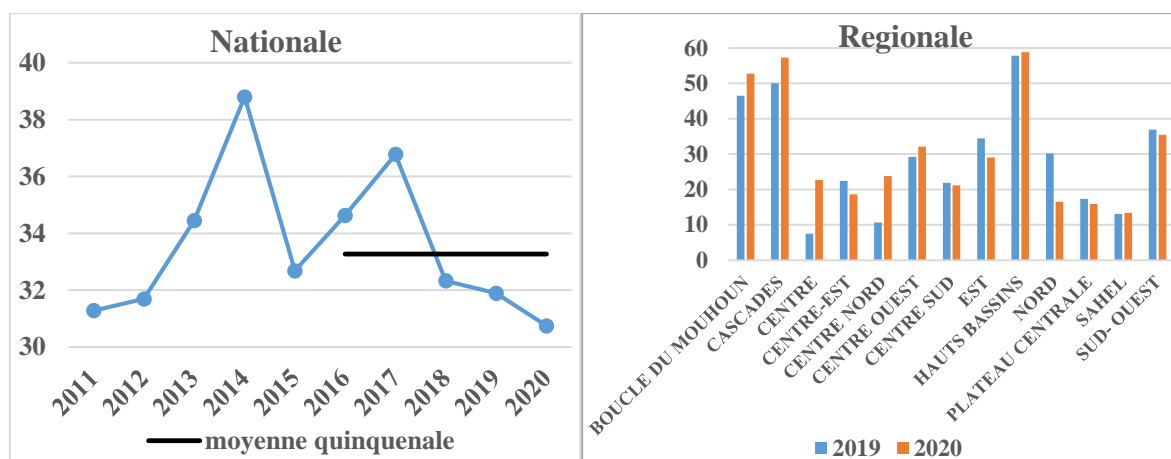
- Seulement 1 ménage sur 3 a au moins un membre appartenant à une OP ;
- L'organisation du monde rural n'est pas durable sur la période 2011-2020 ;
- Les Hauts-Bassins, les Cascades, la Boucle du Mouhoun et le Sud-Ouest sont les régions de plus grande organisation des producteurs en 2020.

Commentaire

Sur le plan national, la proportion des ménages dont un membre au moins adhère à une organisation paysanne a varié en dents de scie autour de 34% avec des niveaux fluctuant entre 31% et 39%., globalement supérieure à la moyenne des 5 dernières années. La baisse amorcée en 2019 s'accroît en 2020 et 2020, plongeant le niveau de 2020 nettement en deçà de celui de 2011 et de la moyenne quinquennale.

Au plan régional, les régions du Nord, de l'Est et du Centre-Est accusent en 2020 une baisse significative par rapport à l'année écoulée. A l'opposé, le Centre, le Centre-Nord, la Boucle et les Cascades connaissent une hausse prononcée sur la même période.

Graphique 079. 1 : Proportion de ménages appartenant aux OP (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

79.2. Niveau de sécurisation des terres agricoles

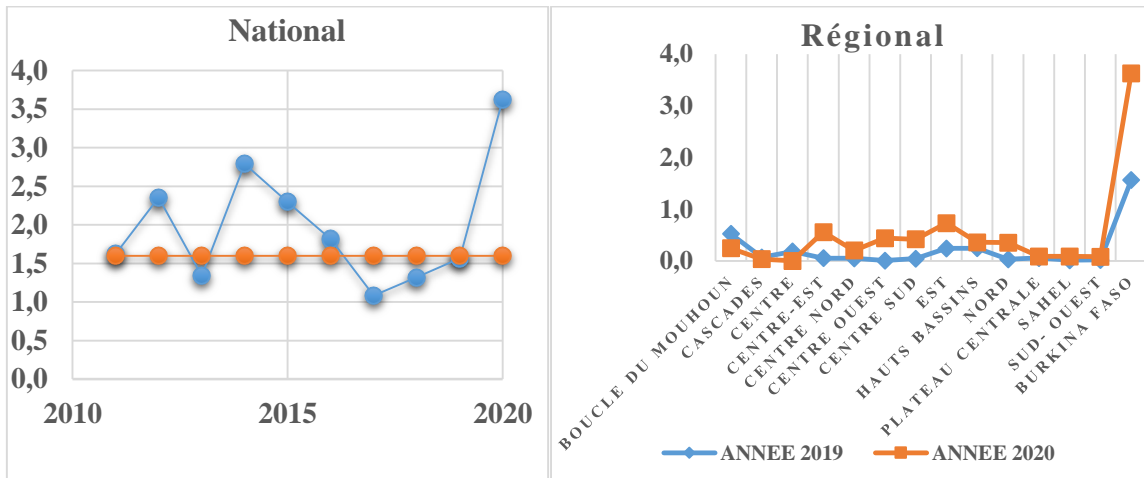
Points saillants

- La sécurisation foncière n'est pas encore très perceptible sur le terrain ;
- Le niveau de sécurisation des terres est plus faible dans les bassins de production du pays ;

Commentaire

Sur la période 2011 à 2020, les terres agricoles sont à plus de 90% restées sous possession terrienne et sans aucune sécurisation formelle. Le taux de sécurisation des terres est resté très instable autour de 2% entre 2011 et 2020 et globalement au-dessus de la moyenne des 5 dernières années. La sécurisation paraît être portée par les régions des Cascades, de l'Est, et des Hauts Bassins. Une évolution en dents de scie qui pourrait s'expliquer en partie par une grande célérité des extensions agricoles. Ce faible niveau de la sécurisation foncière en milieu rural serait tributaire du caractère extensif de l'agriculture burkinabè dont les superficies exploitées accroissent plus vite que les niveaux sécurisés.

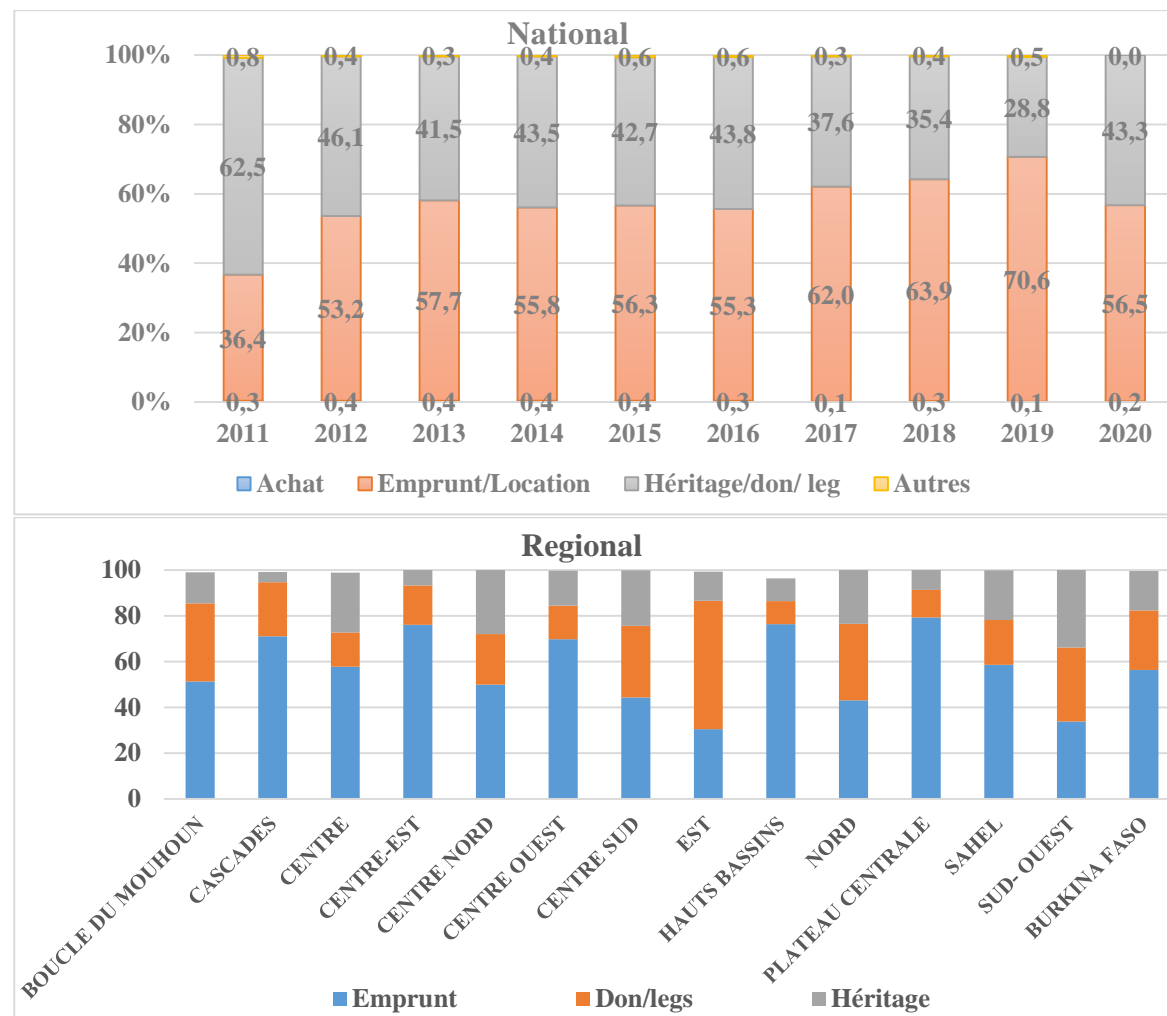
Graphique 079. 2 : Proportion des superficies sécurisées par un acte formel (en %)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

79.3. Accès des femmes à la terre

Graphique 079. 3 : Structure des principaux modes d'acquisition des parcelles des femmes (%)



Source : MAAHM/DGESS/EPA,2011-2020

Points saillants

- Les femmes accèdent à la terre principalement par emprunt ;
- Les femmes ont de moins en moins accès à la terre sécurisée.

Commentaire

Sur la période 2011-2020, l'acquisition des terres se fait de plus en plus par emprunt à telle enseigne que le poids des terres sous emprunt est passé de 36% à 56% soit en hausse de 20 points en dix ans. Ainsi en 2020, plus de la moitié des superficies exploitées par les femmes sont acquises sur emprunt et 43% sous héritage. Les régions du Plateau central, des Hauts bassins des Cascades et du Centre Est se démarquent avec plus de 70% des terres des femmes obtenues par emprunt. Toutefois, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest affichent environ 40% d'acquisition par héritage, don, legs ou achat et seule les régions de l'Est affiche une forte dominance des parcelles acquises sous héritage avec plus de 50%,

PILOTAGE ET SOUTIEN

(P080)

<i>Graphique 080. 1 : Budget alloué à l'agriculture (Milliards F CFA)</i>	<i>xv</i>
<i>Graphique 080. 2 : Effectif du personnel par categorie.....</i>	<i>xvi</i>
<i>Graphique 080. 3 : Nombre d'agents d'encadrement formés au CAP-M.....</i>	<i>xvi</i>

80.1.Financement du secteur agricole

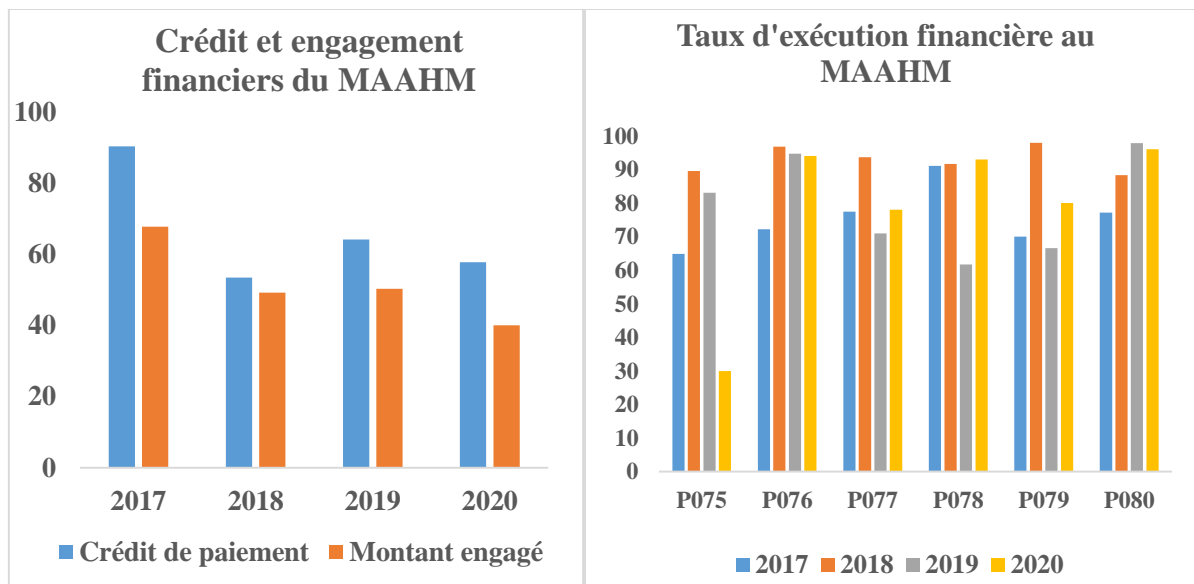
Points saillants :

- Le crédit accordé au MAAHM tend à baisser depuis 2017 ;
- Les régulations budgétaires et la lourdeur administrative ont impacté négativement l'exécution budgétaire du MAAHM depuis 2017 ;
- Le taux d'exécution financière du programme budgétaire 075 est en baisse depuis 2020

Commentaire

Le budget alloué au ministère en charge de l'agriculture est de 58 milliards en 2020. Il est en dessous de la moyenne soit 66 milliards entre 2017 et 2020. En 2020, le budget a connu une baisse d'environ 10% par rapport en 2019. Sur la même période, le plus faible crédit a été obtenu en 2019. Malgré la baisse du budget accordé au MAAHM, le taux d'exécution financière est toujours inférieur à 100% sur la période en raison probable des incessantes régulations budgétaires ainsi que les lourdeurs administratives telles que les procédures de décaissement. Toutefois en 2020, les programmes budgétaires 076, 078 et 080 ont réalisé les taux d'exécution financière les plus élevés (plus de 90%) les plaçant ainsi en tête des programmes en matière de performance financière tandis que le programme 075 en est le moins performant en 2020 avec un taux d'exécution financière de 30%.

Graphique 080. 1 : Budget alloué à l'agriculture (Milliards F CFA)



Source : MAAHM/DAF, rapport bilan annuel, 2017-2020

80.2.Ressources humaines du MAAHM

Points saillants :

- Le nombre d'agents recrutés sur concours direct est en baisse depuis 2017 ;
- Chaque année, l'Etat recrute au moins 500 agents d'encadrement aux profils variés à former au bénéfice du monde rural ;

- Le personnel du MAAHM est renforcé en 2020.

Commentaire

Le Ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation (MAAHM) comptabilise à son actif 4 024 agents en poste dont 1 542 admis en retraite ou en sortie temporaire entre 2014 et 2020. Par ailleurs, l'on note une baisse cruciale au recrutement des agents au concours direct de la fonction publique en général et en particulier au profit du MAAHM soit 61% entre 2017 et 2020. De plus, une sortie annuelle de plus de 200 cadres a été relevée soit pour une admission en retraite soit pour une sortie temporaire

Graphique 080. 2 : Effectif du personnel par categorie

Produits	2014	2015	2016	2017	2019	2020
Agents concours direct	225	225	195	195	93	76
Agents mesures nouvelles	275	317	116	00	80	77
Agents concours professionnel	50	65	60	60	40	55
Agents admis/retraite	127	234	10	68	60	62
Agents/sortie temporaire	121	93	38	153	215	112

Source : MAAHM/DRH/DSEC-Rapport bilan annuel 2020

80.3.Offre d'encadrement et d'appui conseil

Points saillants :

- Chaque année, au moins 300 cadres sortent du CAP-Matourkou pour assurer l'appui-conseil auprès des producteurs agricoles ;
- Un contingent fort de 838 agents d'encadrement est relevé en 2020 pour l'encadrement des producteurs agricoles.

Graphique 080. 3 : Nombre d'agents d'encadrement formés au CAP-M

Produits	2017	2019	2020
Agents Techniques (AT) sortants	110	201	194
Techniciens Supérieurs (TS) sortants	125	151	156
Ingénieur d'Agriculture (IA) sortants	69	39	41
Conseillers d'Agriculture (CA) sortants	11	10	10
Total	315	401	401

Source : MAAH/DRH/DSEC-Rapport bilan annuel 2020

Annexes

Annexe 1 : Synthèse méthodologique d'élaboration du tableau de bord 2020.

L'élaboration du tableau de bord des statistiques agricoles 2020 a nécessité l'utilisation des données sur la période 2010-2020. Plusieurs sources de données ont été mobilisées. Il s'agit principalement des données de l'EPA, du rapport de performance du MAAH, du MAFAP et du SIM-céréales.

Les données des autres indicateurs du tableau de bord 2020 proviennent de l'enquête permanente agricole. Toutefois, le plus grand nombre a nécessité une session de travail ad'hoc en vue de produire les indicateurs et d'en analyser les tendances. Bien que les moyennes pondérées soient de variance minimale, les moyennes simples ont été préférées pour les données des ménages agricoles et les indicateurs en ratio ont été estimés par le ratio des estimateurs.

La dernière étape du travail a consisté à expliquer les évidences en particulier les dérives observées à partir des analyses descriptives.

Annexe 2 : Métadonnées

Indicateur	Libellé (Unité)	Variabes	Formule
PIPRM	Part de l'irrigation dans la production de riz et de maïs	- Prmi : production de riz et maïs irrigué - Ptrm : production totale de riz et maïs	$PIPRM = 100 \times \frac{Prmi}{Ptrm}$
TASR	Taux d'aménagement des superficies de riz (%)	- Sar : Superficie aménagée de riz - Str : superficie totale de riz	$TASR = 100 \times \frac{Sar}{Str}$
TASM	Taux d'aménagement des superficies de maïs (%)	- Sam : Superficie aménagée de maïs - Stm : Superficie totale de maïs	$TASM = 100 \times \frac{Sam}{Stm}$
PSAF	Proportion des superficies allouées aux femmes (%)	- Sf : Superficie allouée aux femmes - St : Superficie totale nationale	$PSAF = 100 \times \frac{Sf}{St}$
PCES	Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale (%)	- Sces : Superficie sous CES/DRS - St : Superficie totale nationale	$PCES = 100 \times \frac{Sces}{St}$
PCES*	Taux d'utilisation des différentes techniques CES/DRS (%)	- Sces* : Superficie sous CES/DRS - St* : Superficie totale nationale	$PCES * = 100 \times \frac{Sces *}{St *}$
TCBC	Taux de couverture des besoins céréaliers (%)	- Disp : Quantité de céréales disponible (kg) - Bes : Besoin national en céréales (kg)	$TCBC = 100 \times \frac{Disp}{Bes}$
TANC	Taux de non-autonomie céréalière des ménages (%)	- Na : Nombre de ménages dont la production par tête ≥ 190 kg - Nt : Nombre total de ménages	$TAC = 100 \times (1 - \frac{Na}{Nt})$

PMCE	Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire élevée (%)	<ul style="list-style-type: none"> - Nmce : Nombre de ménages dont la consommation alimentaire élevée - Nt : Nombre total de ménages 	$PMCE = 100 \times \frac{Nmce}{Nt}$
Pc	Proxy calorique (Kcal/per/jr)	<ul style="list-style-type: none"> - Ncc : Nombre de calories disponibles - Nt : Nombre total de ménages 	$TAC = 100 \times \frac{Na}{Nt}$
Rv	Revenu moyen monétaire issu de la production végétale (hors coton) des ménages agricoles (Milliers de FCFA)	<ul style="list-style-type: none"> - Rvm : revenu végétal par ménage - N : Nombre total de ménages agricoles 	$Rv = \frac{\sum_{i=1}^N Rvm}{N}$
TVA	Taux d'accroissement de la valeur ajoutée des filières agricoles (%)	<ul style="list-style-type: none"> Vt : valeur ajoutée de l'agriculture à l'année t Vt : valeur ajoutée de l'agriculture à l'année t-1 	$TAC = 100 \times \frac{Vt - Vt - 1}{Vt - 1}$
TCC	Taux de commercialisation des céréales (%)	<ul style="list-style-type: none"> Qcv : Quantité de céréales vendue au cours de l'année (kg) Qcd : quantité totale de céréales produites ou en stock (kg) 	$TCC = 100 \times \frac{Qcv}{Qcd}$
TCR	Taux de commercialisation des cultures de rentes (%)	<ul style="list-style-type: none"> Qrv : Quantité de rente vendue au cours de l'année (kg) Qrd : quantité totale de rente produites ou en stock (kg) 	$TCC = 100 \times \frac{Qrv}{Qrd}$
TCV	Taux de commercialisation des autres cultures vivrières (%)	<ul style="list-style-type: none"> Qvv : Quantité des autres vivriers vendue au cours de l'année (kg) Qvd : quantité totale des autres vivriers produits ou en stock (kg) 	$TCV = 100 \times \frac{Qvv}{Qvd}$
TAMC	Taux d'accès des ménages au crédit (%)	<ul style="list-style-type: none"> - Ncm : Nombre de ménages dont un membre au moins a obtenu du crédit - Nt : Nombre total de ménages 	$TAC = 100 \times \frac{Ncm}{Nt}$
Rc	Rendements des céréales (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Qcp : Quantité de céréales produites au cours de l'année (kg) - Scp : Superficie totale de céréales de l'année (ha) 	$TCV = \frac{Qcp}{Scp}$
Dnpk	Dose nette d'utilisation du NPK (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Qnpk : Quantité de NPK utilisé au cours de l'année (kg) - Snpk : Superficie totale ayant bénéficié du NPK (ha) 	$TCC = \frac{Qnpk}{Snpk}$
DBNPK	Dose brute d'utilisation du NPK (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Qnpk : Quantité de NPK utilisé au cours de l'année (kg) - Ste : Superficie totale exploitée (ha) 	$DNFO = \frac{Qnpk}{Ste}$
DNU	Dose nette d'utilisation de l'urée (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Qur : Quantité d'urée utilisé au cours de l'année (kg) - Sur : Superficie totale ayant bénéficié de l'urée (ha) 	$DNU = \frac{Qur}{Sur}$
DBFO	Dose brute d'utilisation de l'urée (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Qur : Quantité d'urée utilisé au cours de l'année (kg) - Ste : Superficie totale exploitée (ha) 	$DNFO = \frac{Qur}{Ste}$

DBFO	Dose brute d'utilisation de la fumure organique (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Qfo : Quantité de fumure organique utilisé au cours de l'année (kg) - Ste : Superficie totale exploitée (ha) 	$DNFO = \frac{Qfo}{Ste}$
DNFO	Dose nette d'utilisation de la fumure organique (kg/ha)	<ul style="list-style-type: none"> - Qfo : Quantité de fumure organique utilisé au cours de l'année (kg) - Sfo : Superficie totale ayant bénéficié de la fumure (ha) 	$DNFO = \frac{Qfo}{Sfo}$
TPC	Taux de possession de charrue (%)	<ul style="list-style-type: none"> - Nch : Nombre de ménages possédant au moins une charrue - Nt : Nombre total de ménages 	$TPC = 100 \times \frac{Nch}{Nt}$
TLS	Taux de labour des superficies (%)	<ul style="list-style-type: none"> - Slab : Superficie totale labourée (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha) 	$TLS = 100 \times \frac{Slab}{St}$
TUT	Taux d'utilisation du tracteur (%)	<ul style="list-style-type: none"> - Strac : Superficie totale labourée au tracteur (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha) 	$TUT = 100 \times \frac{Strac}{St}$
TTS	Taux de traitement des superficies contre les fléaux (pestes, insectes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Strait : Superficie totale traitée aux phytosanitaires (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha) 	$TTS = 100 \times \frac{Strait}{St}$
TUTV	Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS) (%)	<ul style="list-style-type: none"> - Stv : Superficie totale sous technologies de vulgarisation (ha) - St : Superficie totale exploitée (ha) 	$TUTV = 100 \times \frac{Stv}{St}$
TAS	Taux d'accroissement annuel des superficies des terres sécurisées avec des Attestation de possession foncière rurale (APFR) (%)	<ul style="list-style-type: none"> - St : Superficie exploitée à l'année t - St-1 : Superficie exploitée à l'année t-1 	$TAS = 100 \times \frac{St - St - 1}{St - 1}$
CAH	Consommation apparente par Hbt (kg)	<ul style="list-style-type: none"> - Da : Quantité apparemment consommée (kg) - Pa : Population actuelle 	$CAH = \frac{Da}{Pa}$
TBA	Budget alloué à l'agriculture (Milliards de FCFA)	<ul style="list-style-type: none"> - Bt : Budget allouée à l'année t - Bt-1 : Budget allouée à l'année t-1 	$TBA = 100 \times \frac{Bt - Bt - 1}{Bt - 1}$
DFA	Dépenses en faveur de l'agriculture (Milliards de FCFA)	<ul style="list-style-type: none"> - Dt : Dépense en faveur de l'agriculture à l'année t - Dt-1 : Dépense en faveur de l'agriculture à l'année t-1 	$DFA = 100 \times \frac{Dt - Dt - 1}{Dt - 1}$

Annexe 3 : Synthèse des indicateurs du PNSR II (2016-2020)

Programme 075 : Aménagements Hydro-agricoles et irrigations.

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2020	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2020		2020	2021	2022	
Objectif Stratégique : Augmenter la part des productions irriguées dans la production agricole totale	Indicateur 1 : Part des productions irriguées dans la production agricole totale	%	11,03	23	25	25	27	DGAHDI
Action 075-01 : Aménagement/réhabilitation des périmètres irrigués et des bas-fonds								DGAHDI
Objectif opérationnel : Réaliser/réhabiliter des périmètres irrigués et des bas-fonds	Indicateur 1 : Superficies des périmètres irrigués nouvellement aménagées	ha	1528	1219	2215	865	3500	DGAHDI
	Indicateur 2 : Superficies des bas-fonds nouvellement aménagées	ha	4050,35	3 480	3704	3704	4000	DGAHDI
Action 075-02 : Gestion des aménagements hydro-agricoles								DGAHDI
Objectif opérationnel : Assurer la gestion des infrastructures sur les périmètres irrigués et les bas-fonds aménagés	Indicateur 1 : Taux de mise en valeur des aménagements fonctionnels	%	95	100	100	100	100	DGAHDI
	Indicateur 2 : Proportion des superficies aménagées allouées aux femmes	%	45,94	30	30	30	30	DGAHDI
Action 075-03 : Technologies innovantes d'irrigation								DGAHDI
Objectif opérationnel : Promouvoir les techniques et équipements appropriées pour la mise en valeur optimale des aménagements	Indicateur 1 : Nombre d'équipement d'irrigation mis à la disposition des producteurs	%	27 686	60 613	65 000	65 000	65 000	DGAHDI
Action 075-04 : Petits ouvrages de mobilisation des eaux								DGAHDI
Objectif opérationnel : Accroître la disponibilité des ressources en eau à des fins agricoles	Indicateur 1 : Taux d'accroissement des petits ouvrages de mobilisation de l'eau	%	25	31	35	37	37	DGAHDI
Action 075-05 : Restauration, conservation et récupération des terres agricoles								DGAHDI
Objectif opérationnel : Assurer la durabilité de la production agricole	Indicateur 1 : Proportion des superficies sous CES/DRS dans la superficie totale	%	4,93	5	5,2	5,4	5,6	DGAHDI

Programme 076 : Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

Objectifs	Indicateurs	Référence		Prévision	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2020	2020	2020	2021	2022	
Objectif stratégique : Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables	Indicateur 1 : Proportion des personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire	%	12,56	10,08	9	7,5	5,5	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Taux de couverture des besoins céréaliers des provinces structurellement déficitaires	%	38,56	86	88	90	92	SE-CNSA
Action 076-01 : Coordination et animation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles								
Objectif Opérationnel : Assurer un meilleur fonctionnement du dispositif de sécurité alimentaire et nutritionnelle	Indicateur 1 : Nombre de région ayant tenu au moins une session de l'AG des conseils régionaux de sécurité alimentaire	Nombre	2	13	13	13	13	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Proportion des décisions de l'AG-CNSA et CT-CNSA mise en œuvre	%	60	90	95	100	100	SE-CNSA
Action 076-02 : Renforcement et gestion des stocks de sécurité alimentaire								
Objectif Opérationnel : Renforcer la capacité de réponse en cas de crise alimentaire et nutritionnelle	Indicateur 1 : Niveau effectif du SNS	Tonne	16 799,68	50 000	50 000	50 000	50 000	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Niveau effectif du SI	Tonne	54 155,95	25 000	25 000	25 000	25 000	SONAGESS
Action 076-03 : Renforcement des capacités de résilience des ménages vulnérables								
Objectif Opérationnel : Renforcer les moyens d'existence des populations vulnérables	Indicateur 1 : Proportion des ménages vulnérables touchés par les interventions d'appui à la production	%	45,5	60	70	80	90	SE-CNSA
	Indicateur 2 : Proportion des ménages vulnérables ayant bénéficié d'opérations de soutien sous forme de cash ou de food	%	100	100	100	100	100	SE-CNSA
Action 076-04 : Prévention de la malnutrition								
Objectif Opérationnel : Améliorer l'état nutritionnel des ménages vulnérables	Indicateur 1 : Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans	%	8,5	<5	<5	<5	<5	SE-CNSA

	Indicateur 3 : Proportion de ménages ayant une diversité alimentaire élevée	%	24,7	25	30	35	35	SE-CNSA
--	--	---	------	----	----	----	----	---------

Programme 077 : Economie Agricole

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2020	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2020		2020	2021	2022	
Objectif Stratégique : Promouvoir le développement de l'économie agricole dans l'optique d'améliorer les revenus des acteurs des chaînes de valeurs des filières agricoles	Indicateur 1 : Niveau de revenu moyen monétaire issu de la production végétale (céréales, cultures de rentes hormis le coton et les autres cultures vivrières) des ménages agricoles	F CFA	232 617	256 377	266 377	276 377	198 700	DGPER
	Indicateur 2 : Nombre d'emplois créés dans le secteur agricole	Nombre	70 442	85 442	95 500	100 000	105 000	DGPER
Action 077-01 : Entreprenariat agricole								
Objectif opérationnel : Améliorer les performances des exploitations agricoles familiales par la création des conditions favorables à la mutation structurelle de l'agriculture	Indicateur 1 : Proportion de producteurs formés qui adoptent les techniques modernes de gestion	%	56	80	80	80	80	DGPER
	Indicateur 2 : Nombre de PME/PMI agricoles et agro-alimentaires créés	Nombre	62	40	50	60	70	DGPER
Action 077-02 : Accès aux financements et aux instruments de gestion des risques agricoles								
Objectif opérationnel : Créer un cadre incitatif à l'investissement agricole à travers la facilitation de l'accès au financement et à la gestion des risques agricoles	Indicateur 1 : Taux de couverture de la demande en crédits agricoles	%	4	5	5,5	6	8%	DGPER
	Indicateur 2 : Proportion de producteurs ayant souscrit à une police d'assurance	%	ND	ND	3	3	4	DGPER
Action 077-03 : Développement des filières agricoles								
Objectif opérationnel : Assurer l'analyse économique, financière, environnementale et sociale afin d'orienter les interventions en matière de promotion des filières agricoles	Indicateur 1 : Taux d'accroissement de la valeur ajoutée des filières agricoles	%	6,9	8,3	8,5	8,7	9	DGPER
Action 077-04 : Accès aux marchés Agricoles								
Objectif opérationnel : Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale par la promotion de la liaison entre la production agricole et le marché en améliorant le	Indicateur 1 : Taux de commercialisation des céréales	%	27	28	31	34	36	DGPER
	Indicateur 2 : Taux de commercialisation des cultures de rentes	%	62,75	85	86	87	90	DGPER

système de distribution des produits agricoles								
Action 077-05 : Promotion de la transformation et de la consommation des produits agricoles nationaux								
Objectif opérationnel : Accroître le volume des produits agricoles transformés et la consommation des produits agricoles nationaux	Indicateur 1 : Proportion des unités agroalimentaires engagées dans la démarche qualité et certifiées	%	0	2	6	14	18	DGPER
	Indicateur 2 : Indice de transformation des produits agricoles	%	25	30	32	34	35	DGPER

Programme 078 : Développement durable des productions agricoles.

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2020	Valeurs cibles			Responsables
		Unité de mesure	2020		2020	2021	2022	
Objectif stratégique : Contribuer à l'accroissement durable et à la diversification de l'offre des produits agricoles	Indicateur 1 : Taux de couverture des besoins céréaliers	%	88	109	117	140	140	DGPV
	Indicateur 2 : taux de croissance des rendements pour les quatre principales céréales (maïs, riz, sorgho, mil)	%	8	8	8	8	8	DGPV
Action 078-01: Intrants et équipements agricoles								DGPV
Objectif opérationnel : Accroître le niveau d'utilisation des intrants et des équipements agricoles de qualité pour la production	Indicateur 1 : Dose brute d'utilisation des engrais	Kg/ha	54	65	68	72	75	DGPV
	Indicateur 2 : Taux d'utilisation des équipements agricoles	%	73	75	78	80	80	DGPV
Action 078-02 : Protection des Végétaux et conditionnement des produits agricoles								DGPV
Objectif opérationnel : Protéger les productions agricoles contre les fléaux et autres nuisibles	Indicateur 1 : Proportion des pertes de production céréalière dues aux fléaux et autres nuisibles dans la production totale	%	3	2	1	1	1	DGPV
	Indicateur 2 : Taux des superficies traitées contre les fléaux	%	79,13	100	100	100	100	DGPV

Action 078-03 : Recherche-développement, vulgarisation et appui conseil agricoles								DGPV
Objectif opérationnel : Améliorer le niveau d'adoption des technologies vulgarisées	Indicateur 1 : Taux d'utilisation des technologies vulgarisées (Fumure organique, engrais, semences améliorées, CES/DRS)	%	49,77	58	60	61	62	DGPV
Action 078-04 : Diversification de la production agricole								DGPV
Objectif opérationnel : Promouvoir la diversification des productions agricoles	Indicateur 1 : Indice de diversification des productions agricoles	Unité	0,86	0,9	0,92	0,92	0,92	DGPV
Action 078-05 : Connaissance des sols								BUNASOL
Objectif opérationnel : Mettre en place des instruments de capitalisation des connaissances sur les sols et leur fertilité	Indicateur 1 : Taux de couverture pédologique du Burkina	%	94 (échelle 1/100 000)	100 (échelle 1/100 000)	25 (échelle 1/50 000)	25 (échelle 1/50 000)	25 (échelle 1/50 000)	BUNASOL

Programme 079 : Sécurisation foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural

Objectifs	Indicateurs de performance	Référence		2020	Valeurs Cibles			Responsable
		Unité de mesure	2020		2020	2021	2022	
Objectif stratégique : Contribuer à la sécurisation foncière, à l'organisation et à la formation professionnelle des producteurs	Indicateur 1 : Taux d'accroissement annuel des superficies des terres sécurisées avec des Attestation de possession foncière rurale (APFR)	%	100	66,67	50	33,33	25	DGFOMR
	Indicateur 2 : Proportion des organisations des Producteurs immatriculées dans le registre des sociétés coopératives	%	1,5	30	45	55	65	DGFOMR
Action 079-01 : Organisation et gouvernance des OP et des CRA								DGFOMR

Objectif opérationnel : Organiser et renforcer les capacités des organisations des producteurs	Indicateur 1 Nombre d'interprofessions reconnus	Nombre	3	5	4	3	10	DGFOMR
	Indicateur 2 : Proportion des cadres de concertations tenus par les CRA et des Interprofessions	%	82	90	95	100	100	DGFOMR

Action 079-02 : Formation professionnelle des acteurs agricoles								DGFOMR
Objectif opérationnel : Accroître l'accès des acteurs du monde rural à la formation professionnelle agricole	Indicateur 1 : Nombre de producteurs formés	Producteurs formés	2 297	3 100	3 650	4 200	4 700	DGFOMR
	Indicateur 2 : Nombre d'agents formés/recyclés	Agent formés	938	937	1 200	1 200	-	CAP-MARTOURKOU
Action 079-03 : Sécurisation foncière en milieu rural								DGFOMR
Objectif opérationnel : Assurer à l'ensemble des acteurs ruraux, l'accès équitable au foncier, la garantie de leurs investissements et la gestion efficace des différends fonciers	Indicateur 1 : Proportion des villages ayant mis en place les structures de gestion foncière rurale	%	4,98	11,23	16,85	16,52	14,67	DGFOMR
	Indicateur 2 : Proportion des actes fonciers délivrés (APFR) sur les demandes d'actes	%	32,36	60	75	85	100	DGFOMR

Programme 080 : Pilotage et soutien

Objectifs	Indicateurs	Référence		2020	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2020		2020	2021	2022	
Objectif stratégique : Assurer l'efficacité et l'efficience de l'intervention du département ministériel	Indicateur 1 : Taux d'exécution physique global des programmes budgétaires	%	66,2	80	90	100	100	DGESS
Action 080-01: Pilotage et soutien des actions du ministère								Cabinet
Objectif Opérationnel : Améliorer le pilotage des activités du ministère	Indicateur 1 : Taux d'exécution physique du programme pilotage et soutien	%	87,6	90	95	100	100	Cabinet

Action 080-02 : Gestion des ressources matérielles et financières								DAF
Objectif Opérationnel : Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles	Indicateur 1 : Taux d'exécution financière des programmes budgétaires	%	92,1	100	100	100	100	DAF
	Indicateur 2 : Part des dépenses d'investissements dans les dépenses publiques pour l'agriculture	%	89,31	85	85	85	85	DAF
Action 080-03 : Gestion des ressources humaines								DRH
Objectif Opérationnel : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines du ministère	Indicateur 1 : Taux de satisfaction en besoins de personnels des programmes	%	90	90	90	90	90	DRH
	Indicateur 2 : Proportion des dossiers traités	%	90	90	90	90	90	DRH
Action 080-04 : Gestion des marchés publics								DMP
Objectif Opérationnel : Assurer une gestion efficace et efficiente des marchés publics	Indicateur 1 : Taux d'exécution des plans de passation des marchés	%	66,07	80	90	95	100	DMP
	Indicateur 2 : Taux d'exécution des plans de passation des marchés selon la procédure de droit commun	%	11,7	15	15	15	15	DMP
Action 080-05 : Planification et suivi évaluation								DGESS
Objectif Opérationnel : Améliorer la planification, le suivi et l'évaluation de la performance des programmes du ministère	Indicateur 1 : Taux de réalisation des activités de planification et de suivi-évaluation des actions du MAAH	%	54,7	90	95	100	100	DGESS
	Indicateur 2 : Proportion des cadres de concertation et de planification fonctionnels	%	100	100	100	100	100	DGESS
Action 080-06: Capitalisation des données statistiques								DGESS
Objectif Opérationnel : Collecter et traiter les données statistiques	Indicateur 1 : Taux de renseignement des indicateurs de performance du MAAH	%	63,9	90	95	100	100	DGESS

Action 080-07: Gestion des systèmes d'information								DSI
Objectif Opérationnel : Assurer une meilleure gestion du système d'information	Indicateur 1 : Taux de satisfaction dans les délais requis des besoins en maintenance du système informatique et d'assistance aux utilisateurs	%	100	100	100	100	100	DSI
	Indicateur 2 : Taux de couverture des fonctions métiers du MAAH par le système informatique	%	100	100	100	100	100	DSI
Action 080-08: Gestion de la documentation et des archives								DAD
Objectif Opérationnel : Mettre à la disposition des usagers des documents actualisés sur la production agricole	Indicateur 1 : Taux de satisfaction des usagers du MAAH en termes de consultation de documents	%	100	100	100	100	100	DAD
Action 080-09: Coordination des politiques sectorielles agricoles								SP/CPSA
Objectif Opérationnel : Assurer le suivi et la coordination des politiques du secteur rural	Indicateur 1 : Niveau de cohérence des interventions du secteur avec les politiques sectorielles	%	ND	100	100	100	100	SP/CPSA

BIBLIOGRAPHIE

- [1] 3^{ème} mission conjointe SAP-GTP de suivi de la campagne agropastorale 2010-2011 et de la situation alimentaire et nutritionnelle, DGPER/MAHRH, octobre 2010
- [2] Annuaire des prix des produits agricoles 2019, SONAGESS, août 2020 ;
- [3] Annuaire statistique 2020, INSD, novembre 2020 ;
- [4] Deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR II), 2016-2020, avril 2020 ;
- [5] Guide de Formation en Technique de Microdose, PAPSA, août 2015 ;
- [6] Rapport de synthèse CPSA, DGESS/MAAHM, 2015 ;
- [7] Rapport de synthèse CPSA, DGESS/MAAHM, 2019 ;
- [8] Rapport de synthèse CPSA, DGESS/MAHRH, 2011 ;
- [9] Rapports Résultat définitif campagne agricole 2010-2020 ;
- [10] Rapports Missions conjointes 2010-2020.
- [11] Annuaire statistique 2019 de l'agriculture.
- [12] Tableau de bord statistique 2019 de l'agriculture.

Sites Web du MAAHM : www.agriculture.bf

Site Web du Fewsnet : https://earlywarning.usgs.gov/fews/ewx_lite/index.html?region=af